

Plateforme de 2021.

Il faut de l'audace.



**Un message
d'Annamie Paul**



**L'avenir vert
du Canada**



**Une vie dans
la dignité**



**Une
société juste**



Table des Matières

Message de la chef

I. Un avenir vert

- Énergie et émissions : transition vers un avenir vert
- Respecter nos engagements internationaux
- Justice environnementale
- Conservation et restauration de nos écosystèmes naturels
- Innovation verte
- Agriculture et alimentation
- Pêches et océans
- Revitalisation rurale
- Affaires municipales
- Transports

II. Vivre dans la dignité

- Faire face aux crises du logement abordable et de l'itinérance
- Établir un programme de revenu de subsistance garanti
- Élargir les programmes universels : éducation postsecondaire, assurance médicaments, soins dentaires et garderies
- Réforme des soins de longue durée
- Décriminalisation des drogues et programme national d'approvisionnement sûr
- Services de santé mentale élargis et améliorés
- Préparation aux futures pandémies
- Personnes âgées
- Santé

III. Une société juste

- Réconciliation avec les peuples autochtones
- Élimination de la discrimination systémique dans les institutions publiques
- S'attaquer à la haine fondée sur l'identité
- Réforme de la justice pénale
- Questions relatives à l'immigration et aux réfugiés
- Affaires internationales et défense
- Réforme démocratique
- Arts, culture et patrimoine
- Justice fiscale
- La jeunesse

Un message de notre chef

270, 49, 815 et 4 : Quand les chiffres racontent une histoire.

270 INCENDIES DE FORÊT :

270 feux brûlaient en Colombie-Britannique le jour du déclenchement de cette élection.

49 DEGRÉS :

La température a atteint 49°C à Lytton, en Colombie-Britannique, en juin dernier, et la sécheresse qui sévit dans les Prairies est la pire jamais enregistrée.

815 CANADIENS :

815 Canadiens sont morts subitement en juin à cause du dôme de chaleur dévastateur.

Une 4e VAGUE :

La quatrième vague de la pandémie mortelle de COVID-19 est en cours, alors que nos enfants retournent à l'école et que les entreprises tentent de rouvrir leurs portes.

Il fut un temps où il aurait été inimaginable de déclencher des élections dans ces circonstances ; un temps où n'importe lequel de ces événements aurait provoqué un rappel d'urgence du Parlement.

La santé publique a cédé devant l'ambition partisane et le bon sens, en faveur de la quête du pouvoir.

C'est maintenant à vous de décider de la suite des événements et de choisir qui sera envoyé à Ottawa pour travailler pour vous. Je crois que la population canadienne est prête à faire preuve d'audace et à agrandir notre caucus vert à Ottawa.

Je crois que les citoyens canadiens sont prêts pour le changement. La pandémie a provoqué un désir de prendre une nouvelle direction vers une meilleure destination.

Mon élection à la tête du Parti vert a été un moment historique pour le Canada. En m'élisant cheffe, le Parti vert du Canada a prouvé, une fois de plus, que de grandes choses sont encore possibles. En ces temps sans précédent, c'est exactement ce dont nous avons besoin : un parti qui s'adapte au moment présent parce qu'il croit que de grandes choses sont encore possibles pour le Canada.

Au cours des 11 derniers mois en tant que cheffe, j'ai insisté sur le fait que nous devons saisir trois grandes occasions pour le Canada : accélérer notre passage à un avenir vert, assurer une vie digne à chaque personne au Canada et construire une société juste.

Les changements climatiques font rage. En agissant maintenant, le Canada a la chance de sa vie d'accélérer sa transition vers une économie nette zéro et de devenir un chef de file mondial en matière de technologies propres et d'énergie renouvelable. C'est là que se trouvent les emplois de l'avenir, et c'est ainsi que nous resterons compétitifs à l'échelle mondiale et que nous construirons un avenir durable et prospère.

Bien que notre parti soit surtout connu pour son orientation climatique, nos politiques sociales innovantes ont brillé pendant la pandémie. Le besoin urgent d'un revenu vital garanti, d'une réforme des soins de longue durée et d'un approvisionnement sûr pour combattre l'épidémie des intoxications aux opioïdes ; malheureusement, la pandémie a prouvé la valeur de ces politiques au cours des derniers mois. Il y a maintenant un consensus croissant entre les partis et la société civile autour de ces idées et d'autres idées du Parti vert du Canada.

Les Canadiens ont clairement dit qu'ils ne voulaient pas revenir en arrière. Ils réalisent maintenant que nous ne pouvons pas continuer à emprunter la même vieille route en espérant arriver à une destination différente. Ils veulent plus de collaboration entre les partis – une valeur phare des Verts – et moins de partisanerie exacerbée. Ils sont prêts à faire preuve d'audace.

Je vous pose donc la question suivante : alors que nous nous préparons à relever les grands défis de notre époque, notre prochain Parlement ne se portera-t-il pas mieux si davantage de voix vertes s'expriment en son sein ?

Pour ceux qui disent que les Verts sont des rêveurs, bien sûr que nous le sommes. Nous sommes aussi des scientifiques, des entrepreneurs, des étudiants, des créatifs et des leaders de la société civile de premier plan, issus de divers milieux à travers le pays. Cherchez dans votre communauté le grand Vert qui se présente pour vous représenter, et qui est prêt à être votre champion intrépide et audacieux.

En l'honneur des 815 Canadiens qui ont perdu la vie dans le dôme de chaleur du mois de juin, le Canada peut devenir un leader mondial pour limiter le réchauffement de la planète, assurant ainsi l'avenir de notre planète.

En l'honneur des plus de 15 000 personnes qui ont perdu la vie dans les résidences pour personnes âgées pendant la pandémie, le Canada peut devenir connu comme le pays qui garantit le mieux une vie digne pour tous, du premier au dernier jour.

En l'honneur des enfants autochtones dont on découvre encore les tombes non marquées, le Canada peut devenir un modèle mondial pour la souveraineté et l'autodétermination des Autochtones.

Mon élection à la tête du Parti vert du Canada est la preuve que le Canada peut encore être un pays d'innovations, un pays encore capable d'écrire l'histoire.

À tous ceux qui sont prêts à faire preuve d'audace, je dis que le moment est venu.

I. UN AVENIR VERT

***Une occasion en or s'offre au Canada.** Si nous parvenons à unir la détermination et l'ambition de la population canadienne à une volonté et à un leadership politiques réels, le Canada pourrait devenir un leader mondial dans la lutte contre les changements climatiques et créer une des économies vertes les plus compétitives du monde.*

— Annamie Paul, chef du Parti vert du Canada

Nous avons besoin de vous pour soutenir un plan ambitieux qui permettra de dépasser les objectifs climatiques jamais atteints par le gouvernement libéral. **Les politiques vertes sont audacieuses et collaboratives. Elles peuvent nous conduire à la carboneutralité, c'est-à-dire à l'objectif « zéro émission nette », bien avant 2050.**

Le changement climatique, c'est maintenant

Les changements climatiques nous frappent déjà. Nous avons besoin de vous pour nous aider à mettre en œuvre des mesures résilientes, capables de protéger la population. En une seule semaine de juin, près de 600 personnes sont mortes subitement de chaleur extrême en Colombie-Britannique. C'est plus que le nombre de personnes décédées de la COVID dans cette province au cours du mois le plus meurtrier de la pandémie. Alors que des centaines d'incendies font rage au Canada, que des communautés sont évacuées, que les cultures se dessèchent dans les prairies et que le milieu marin se réchauffe dans l'océan, les Canadiennes et Canadiens subissent en temps réel les effets destructeurs du réchauffement de notre planète.

On a sonné l'alarme pour nous réveiller face au changement climatique. Le rapport d'août 2021 du GIEC, ce Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat qui a été créé par les Nations Unies, donne le signal d'alarme le plus récent et le plus explicite sur le rôle de l'activité humaine dans les changements climatiques et leurs conséquences sur notre planète. Le secrétaire général des Nations Unies l'a décrit comme un « code rouge pour la planète ».

L'activité humaine est la cause et la solution du problème. Selon le GIEC, les changements climatiques d'origine humaine sont la principale cause des nombreux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes qui surviennent dans toutes les régions du monde. Il suffit de penser aux vagues de chaleur, aux conditions météo propices aux incendies forestiers, aux fortes précipitations, aux sécheresses et aux cyclones tropicaux. Ce sont nos actions qui ont provoqué le réchauffement de la planète, mais nous pouvons le limiter par les mesures que nous prenons maintenant.

Nous devons freiner le changement climatique. On ne saurait trop insister sur l'importance, pour notre environnement, de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Sachant qu'un réchauffement planétaire de 1,5 degré entraînera des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, un réchauffement de 2 degrés ou plus rendrait ces phénomènes beaucoup plus fréquents et intenses.

Nous devons redoubler notre détermination à réduire nos émissions de GES. Nous devons le faire parce que nous savons maintenant que chaque degré supplémentaire de réchauffement planétaire fera augmenter la fréquence et l'intensité des chaleurs extrêmes, des vagues de chaleur marine, des inondations, des sécheresses et des cyclones tropicaux et accélérera la fonte de la glace de mer arctique, de la couverture neigeuse et du pergélisol.

Six années d'échecs

Le gouvernement libéral a laissé le Canada prendre de plus en plus de retard. En effet, un retard sur ses partenaires internationaux face à l'urgence climatique fait en sorte que notre pays ne peut pas contribuer à sa juste part des efforts. Le Royaume-Uni a réussi à réduire ses émissions de GES de 43 % par rapport aux niveaux de 1990 et s'est récemment engagé à une réduction de 78 % d'ici 2035. Les 27 pays de l'Union européenne se sont récemment engagés à réduire leurs émissions de GES de 55 % d'ici 2030 et ont adopté un plan climatique détaillé et ambitieux.

Les résultats du manque d'ambition du gouvernement libéral au cours des six dernières années sont clairs. Sous le gouvernement libéral :

- les émissions sont supérieures de 21 % au niveau de 1990;
- le Canada n'a jamais atteint une cible climatique;
- le Canada a un objectif de réduction des émissions bien inférieur à celui de ses partenaires mondiaux;
- les émissions de GES ont augmenté d'année en année depuis 2016;

- les libéraux ont acheté un pipeline et augmenté les subventions aux énergies fossiles;
- le Canada se retrouve maintenant parmi les trois plus grands émetteurs de GES par habitant du G20.

Il y a encore beaucoup d'espoir et nous pouvons faire beaucoup mieux

La nécessité de nous rapprocher le plus rapidement possible de la carboneutralité représente notre plus grande occasion économique depuis des générations et, oui, le Canada peut jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

En combinant la détermination et l'ambition de la population canadienne avec une volonté et un leadership politiques réels, le Canada aura l'occasion unique de devenir un leader mondial dans la lutte contre les changements climatiques, de contribuer à l'avenir de notre planète et de créer une des économies vertes les plus compétitives du monde.

Le Parti vert du Canada a un plan. Depuis des années, nous réclamons une approche non partisane et collaborative face à l'urgence climatique. Un **avenir vert** est possible grâce à un plan ambitieux et réalisable qui assurera la prospérité durable du Canada.

ÉNERGIE ET ÉMISSIONS : transition vers un avenir vert

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Atteindre le plus rapidement possible l'objectif « zéro émission nette »

- D'ici 2030, réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % par rapport aux niveaux de 2005, en fixant un calendrier et des objectifs clairs et exécutoires à partir de 2023.
- Atteindre la carboneutralité – le zéro neutre – le plus rapidement possible et viser pour 2050 des émissions nettes négatives – sous le zéro.

2. Cesser toute production de carburants fossiles

- Annuler tous les nouveaux projets de pipelines (à commencer par Trans Mountain).

- Annuler tous les nouveaux projets d'exploration pétrolière, y compris en mer.
- Mettre fin à la location des terres fédérales pour la production des énergies fossiles et révoquer les permis existants.
- Interdire la fracturation hydraulique.
- Cesser toutes les subventions destinées au secteur des énergies fossiles.
- Abandonner progressivement les opérations pétrolières et gazières existantes pour en arriver à l'élimination complète de la production de bitume en 2030-2035.
- Exiger que les fonds de placement publics fédéraux (y compris l'Office d'investissement du RPC) se désengagent des énergies fossiles.
- Veiller à ce que les entreprises paient les coûts de nettoyage et de restauration des sites d'exploitation, au lieu de les répercuter sur le public.

Innovation verte : Une transition juste basée sur l'énergie renouvelable

Le secteur des énergies renouvelables présente de formidables perspectives pour une transition juste des travailleurs du secteur des énergies fossiles au Canada. Nous devons protéger les travailleurs dans les régions fortement dépendantes du secteur des énergies fossiles pour une part substantielle de leur budget et dangereusement exposées à la volatilité incontrôlable des marchés mondiaux de l'énergie qui ont désespérément besoin de diversifier leur économie. Un investissement judicieux permettrait à ces régions d'utiliser leur expertise dans le secteur de l'énergie pour profiter des nouvelles possibilités qu'offrent les technologies renouvelables.

Une transition juste pour les travailleuses et les travailleurs

3. Soutenir une transition juste pour la main-d'œuvre

- Présenter, avant la fin de 2021, une **loi sur la transition juste** visant à protéger l'ensemble des travailleurs et des communautés qui dépendent du secteur énergétique pendant la transition.
- Prévoir une transition équitable et bien planifiée de la main-d'œuvre vers une économie décarbonée qui protège les communautés contre les déplacements et qui incite les personnes concernées (travailleurs des industries à fortes émissions de gaz à effet de serre, peuples autochtones, communautés marginalisées) à piloter la préparation de leurs stratégies de transition.
- **Remplacer chaque emploi bien rémunéré du secteur des énergies fossiles par un emploi bien rémunéré dans l'économie verte** grâce à une assurance salaire et des plans de retraite anticipée.
- Réduire les inégalités de richesse au Canada. Veiller à ce que les détenteurs de richesse paient leur juste part des coûts, surtout ceux du secteur des énergies fossiles. Fermer les paradis fiscaux et les échappatoires afin de redistribuer la richesse vers les communautés ayant souffert de sous-investissement.
- Faire adopter des lois qui encouragent les investissements verts et la création d'emplois verts (p. ex., dans le domaine des transports durables et de l'efficacité énergétique) et qui découragent les investissements non durables (p. ex., en taxant davantage les biens et services non écoresponsables).
- Investir dans le secteur des technologies propres et dans les énergies renouvelables, ce qui permettra de créer des emplois plus nombreux et mieux rémunérés que ceux perdus dans le secteur des énergies fossiles.
- Faire adopter une loi instaurant des programmes de formation pour des emplois verts, comme la mise sur pied d'un groupe de jeunes pour le climat, et des programmes d'emplois liés à la restauration des écosystèmes, en particulier pour les personnes déplacées ou gravement touchées par la COVID-19.

Réglementation verte

4. Adopter un budget carbone détaillé, déterminant la quantité cumulée d'émissions de gaz à effet de serre autorisée pour maintenir le réchauffement à 1,5 °C

- Transformer l'Organisation mondiale du commerce en « organisation mondiale du commerce et du climat » afin que le commerce soit harmonisé avec un budget carbone mondial.
- Veiller à ce que les droits de douane soient déterminés en fonction de l'intensité en carbone des produits importés.

5. Accélérer l'augmentation des taxes sur le carbone

- À partir de 2022 et jusqu'en 2030, augmenter annuellement la taxe sur le carbone de 25 \$ la tonne.

6. Améliorer la gestion et la circularité des déchets

- Réduire la consommation, le gaspillage et l'obsolescence planifiée.
- Promouvoir des pratiques d'achat écologiques (achat de biens et de services ayant un impact réduit sur l'environnement), comme le recommande le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
- Promouvoir des pratiques de gestion durable des déchets telles que le traitement des déchets, le recyclage et la manipulation sûre des déchets médicaux et biochimiques, en adoptant des dispositions législatives sur des sujets tels que les abattements fiscaux ou les dérogations aux initiatives de recyclage.
- Mettre en place, avant la fin de l'année, une réglementation interdisant les plastiques à usage unique non essentiels et élargir la liste des articles à interdire. Se faire le champion d'un accord mondial juridiquement contraignant sur les plastiques, ratifier « l'approbation de l'amendement à la convention de Bâle » et renforcer les règles canadiennes relatives au commerce des déchets plastiques afin de s'assurer qu'ils ne polluent pas d'autres pays.

7. Instaurer un ajustement à la frontière pour le carbone (AFC)

- Adopter un AFC afin que les entreprises canadiennes payant des taxes sur le carbone ne soient pas désavantagées par rapport à celles établies dans des pays n'appliquant pas de telles taxes.
- Évaluer en permanence l'effet de cet AFC sur les pays en développement dans une optique de justice environnementale mondiale.

Innovation verte : ajustement à la frontière pour le carbone

L'établissement d'un ajustement à la frontière pour le carbone (AFC) constituerait un moyen très efficace du Canada pour inciter d'autres pays à adopter des politiques rigoureuses de réduction des émissions. Dans la lutte contre l'urgence climatique, le Canada devrait toujours faire preuve de leadership dans les efforts internationaux de réduction des émissions mondiales de GES. Non seulement un AFC lui permettrait d'accéder aux avantages financiers qui en découlent et de protéger les entreprises canadiennes, mais il signalerait également sa ferme intention d'assumer un rôle de leader dans la lutte mondiale contre l'urgence climatique.

Infrastructures vertes

8. Établir un réseau national d'électricité issue de sources renouvelables

- Faire en sorte que, d'ici 2030, la totalité de l'électricité canadienne provienne de sources renouvelables.
- Créer un corridor énergétique national d'un océan à l'autre pour les énergies vertes renouvelables en construisant les interconnexions nécessaires pour relier les réseaux provinciaux existants.
- Mettre en place un réseau électrique national non émetteur pour aider le Canada à atteindre son objectif de carboneutralité.

9. Soutenir les bâtiments écologiques

- Créer et mettre en application un programme national de rénovation écologique des bâtiments résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels existants.
- Soutenir les organismes et les institutions qui s'efforcent d'établir des programmes innovants, efficaces et rentables pour réaliser des rénovations écologiques dans différentes régions ou communautés, de façon à créer des emplois locaux et à réduire les émissions.

- Modifier le Code national du bâtiment afin d'exiger, d'ici 2030, que toutes les constructions neuves et les rénovations importantes d'anciens bâtiments respectent les normes « zéro émission ».
- Entreprendre une rénovation écologique de tous les bâtiments du gouvernement fédéral, y compris ceux des organismes gouvernementaux comme la GRC.

10. Investir dans le transport écologique

- Interdire, d'ici 2030, la vente de tous les véhicules particuliers équipés d'un moteur à combustion interne et multiplier les bornes de recharge pour véhicules électriques, sans oublier les petites villes et les zones rurales.
- Créer des programmes pour encourager le retrait des véhicules à essence existants, y compris des subventions financées par le gouvernement pour l'achat de véhicules électriques neufs et d'occasion et des programmes de « rachat » pour encourager l'abandon des véhicules à essence.
- Dans tous les secteurs, du transport aérien au transport ferroviaire de passagers et du fret aux traversiers, imposer et soutenir une transition plus rapide vers les énergies renouvelables.
- Assurer l'accès, dans tout le pays, à des transports publics carboneutres, incluant des liaisons de trains à grande vitesse entre les grandes villes et des lignes de trains légers et d'autocars électriques.
- Garantir à citoyen et citoyenne un accès sûr, fiable et accessible à un transport terrestre abordable, zéro carbone, en élargissant VIA Rail à un réseau ferroviaire et d'autocars. Adopter une loi sur VIA Rail confirmant son mandat pour un réseau national de transport de passagers.
- Développer les infrastructures de vélo et de marche accessibles à toute la population, en collaboration avec les municipalités et les gouvernements provinciaux.

11. Interdire de nouvelles sources d'énergie nucléaire au Canada

- Interdire tous les nouveaux projets d'énergie nucléaire au Canada.

Innovations vertes

12. Investir dans une évaluation pointue des risques liés aux changements climatiques et planifier des mesures de gestion des catastrophes pouvant en découler

- Veiller à ce que le Canada utilise la meilleure expertise scientifique disponible pour faire progresser la recherche sur les risques liés aux changements climatiques. Des efforts seront lancés pour atténuer les effets des tempêtes, des sécheresses, des inondations, des incendies de forêt et les répercussions de la pollution atmosphérique sur la santé.
- Augmenter le financement du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) pour soutenir les projets de résilience climatique qui sont cruciaux pour éviter les pires impacts du changement climatique, notamment : les activités d'atténuation des feux de forêt, le rétablissement des systèmes d'eaux pluviales et la restauration des zones humides, des rivages et d'autres infrastructures naturelles.
- Ces efforts seront facilités par la mise en place de partenariats transdisciplinaires réunissant des organismes gouvernementaux et à but non lucratif, des établissements universitaires et l'industrie par des investissements dans la recherche et les équipements nécessaires, incluant peut-être un superordinateur climatique partagé.

Innovation verte : Construction d'un superordinateur climatique mondial

Les plus grands climatologues n'avaient pas prévu l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes qui ont frappé l'Europe et l'Amérique du Nord cet été. Selon de nombreux scientifiques, cette situation est attribuable à la puissance insuffisante de leurs ordinateurs et à l'inexactitude des modèles climatiques du GIEC. Ils appellent la communauté internationale à investir dans la création d'un superordinateur climatique partagé pour produire des modèles climatiques en mesure de prévoir les événements climatiques extrêmes. On estime que le coût d'un tel ordinateur ne représenterait qu'une petite fraction des coûts associés aux événements extrêmes si le Canada et les autres pays demeuraient mal préparés. Le Canada peut répondre à cet appel et faire preuve de leadership climatique en investissant dans la création de ce superordinateur ou en mobilisant d'autres pays développés pour le faire ensemble.

13. Élaborer des stratégies menant le Canada à un bilan carbone négatif

- Élaborer des plans et politiques pour devenir carbone négatif, en relevant le défi de réduire la quantité totale de CO₂ accumulée dans l'atmosphère et en engageant le Canada sur une nouvelle voie pour faire face à l'urgence climatique.
- Utiliser les compétences et les connaissances de l'industrie pétrolière et gazière pour devenir des leaders mondiaux dans les technologies nouvelles.

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX : des solutions mondiales face à un défi mondial

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Respecter les engagements relatifs aux efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques

- Modeler toutes les politiques de lutte contre les changements climatiques de façon à respecter les engagements existants envers les efforts internationaux dans ce domaine, sachant que les politiques d'atténuation des changements climatiques ne seront efficaces que si elles sont le fruit d'une collaboration et d'une coordination internationales.
- Présenter un nouvel engagement envers ce qu'on appelle les « contributions déterminées au niveau national » (CND) à l'Accord de Paris, correspondant à la juste part du Canada en matière de réduction des émissions (60 % de réduction d'ici 2030) pour atteindre l'objectif d'un réchauffement de 1,5 °C.
- Accroître le financement de l'action climatique à hauteur de 4 milliards de dollars par année pour soutenir l'atténuation des effets des changements climatiques, l'adaptation à ces changements et les pertes et dommages dans les pays en développement.
- Participer activement aux efforts internationaux futurs, en faisant du Canada un chef de file des initiatives mondiales de lutte contre les changements climatiques.

2. Investir dans des infrastructures vertes dans les pays en développement pour combattre la pauvreté énergétique

- Reconnu comme un des plus grands émetteurs de GES par habitant du monde, le Canada a la responsabilité de soutenir les efforts d'action climatique des autres pays et des communautés autochtones. C'est dans cette optique que nous soutiendrons des infrastructures vertes locales dans des pays en développement qui visent à combattre la pauvreté énergétique.

3. Interdire les exportations de charbon thermique au Canada

- Mettre fin à l'exportation de millions de tonnes de charbon américain depuis les ports canadiens.

JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Établir un bureau de la justice environnementale de haut niveau au sein d'Environnement et Changement climatique Canada

- Appuyer l'adoption rapide de la Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale visant à évaluer et prévenir le racisme environnemental (projet de loi C-230).

2. Créer un conseil consultatif indépendant, scientifique, non partisan et diversifié

- Créer un conseil indépendant et non partisan, composé de représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, de climatologues et de chercheurs et de représentants des populations les plus touchées par l'urgence climatique afin de conseiller le gouvernement sur l'élaboration et la mise en application de ses politiques d'urgence climatique dans une optique de justice environnementale et d'éradication du racisme environnemental.

3. Fournir un accès universel à des espaces verts et publics à la fois sûrs, inclusifs et accessibles

- Lancer rapidement des programmes aidant toute la population du Canada à profiter de la nature environnante, en particulier les communautés racisées et les autres personnes confrontées à des obstacles systémiques. Augmenter le financement des programmes fédéraux et des partenariats avec les municipalités et les organismes locaux en vue d'utiliser les réseaux et les connaissances de toutes les parties concernées pour s'attaquer à la discrimination et au racisme dans les espaces verts.

4. Mobiliser la part équitable du Canada dans le financement international du climat

- Calculer cette part à environ 1,84 milliard de dollars par année jusqu'en 2025¹ et diriger les négociations en vue de l'atteinte d'un objectif de financement international du climat après 2025.

CONSERVATION ET RESTAURATION DE NOS ÉCOSYSTÈMES NATURELS

De nombreux peuples autochtones, chercheurs, groupes de protection de la nature et citoyens du monde font circuler les mêmes messages depuis un certain temps : **la biodiversité et les écosystèmes dont nous dépendons se dégradent rapidement**, la trajectoire que nous suivons n'est pas durable et notre marge de manœuvre pour changer de cap va se refermer d'ici dix ans. La perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes résultent en grande partie de changements dans l'utilisation des terres, de l'exploitation directe des organismes, du changement climatique, de la pollution et des espèces envahissantes.

Le Canada a la responsabilité mondiale de conserver la nature en raison de son niveau de vie élevé et de l'abondance de ses ressources naturelles. Les ressources mondiales sont inégalement réparties – le Canada gère 20 % des forêts sauvages de la planète, 24 % de ses terres humides et près du tiers de son stock de carbone terrestre. Les Canadiens sont majoritairement favorables à la protection de nos abondantes ressources naturelles et quelques politiques nationales clés entraîneraient des avantages environnementaux, économiques et sociaux directs et indirects importants au Canada et à l'étranger.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Protéger et restaurer la biodiversité et les écosystèmes

- Appuyer les efforts de protection et de conservation dirigés par des Autochtones et financer la gestion de ces terres et de ces eaux par des gardiens autochtones.

¹ <http://aidwatchcanada.ca/wp-content/uploads/2019/12/Corrected-December-2019-Climate-Report.pdf>

- Mettre en œuvre les engagements internationaux du Canada inscrits dans la Convention sur la diversité biologique (CBD) et les protocoles de suivi.
- Protéger au moins 30 % des eaux douces et des terres de chaque écosystème canadien d'ici 2030 et 50 % d'ici 2050, en donnant la priorité aux écosystèmes riches en carbone.
- Mettre fin à la destruction des habitats d'ici 2030 et restaurer les écosystèmes les plus touchés comme les zones humides d'ici 2050, en donnant la priorité aux écosystèmes riches en carbone.
- Accélérer les plans de rétablissement et mettre en œuvre les engagements nationaux et internationaux pour inverser la tendance de disparition des espèces.
- Renforcer le financement des solutions respectueuses de la nature.
- Lancer une stratégie nationale de régénération de la biodiversité urbaine comprenant l'élargissement des espaces verts, de même que des mesures de lutte contre le racisme environnemental et de protection des espèces sensibles en milieu urbain telles que les oiseaux.
- Soutenir la capacité scientifique fédérale pour répertorier les écosystèmes menacés, les espèces en péril et les espèces envahissantes et en déterminer l'ordre de priorité.

2. Moderniser la Loi canadienne sur la protection de l'environnement

- Moderniser la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.
- Garantir le droit à un environnement sain, juridiquement contraignant.
- Prévenir les expositions aux toxines et à la pollution en exigeant l'étiquetage des produits chimiques et des OGM dans les produits de consommation, notamment les cosmétiques, les nettoyeurs et les meubles.

3. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie forestière nationale

- Créer des coupe-feux et des dispositifs d'extinction des incendies, fournir des ressources matérielles pour faire face aux incendies de manière rapide et efficace et accorder des subventions de contrôle des incendies aux propriétaires de biens fonciers en milieu rural, leur permettant de mieux gérer la santé de leurs forêts.

4. Protéger les océans et l'eau douce

- Inclure les peuples autochtones et leurs systèmes de gouvernance dans tous les aspects du développement économique des ressources océaniques et d'eau douce, notamment en ce qui concerne la sélection et la gestion des sites d'exploitation, ainsi que les processus décisionnels.
- Faire la transition vers des produits de la mer durables : collaborer étroitement avec les gouvernements autochtones et provinciaux pour éliminer progressivement l'aquaculture des poissons marins en parcs en filet ouverts dans les eaux côtières du Pacifique d'ici 2025 et dans toutes les eaux canadiennes d'ici 2030; soutenir une transition juste des travailleurs visés et encourager le passage à des systèmes de confinement marin fermés.
- Réduire les menaces pesant sur les écosystèmes océaniques, notamment en soutenant un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins au moins jusqu'en 2030.
- Protéger et restaurer les zones côtières et marines et promouvoir des solutions climatiques axées sur le milieu marin.

INNOVATION VERTE

L'innovation est considérée comme le moteur de la croissance économique. Elle permet au Canada de rester concurrentiel dans un contexte technologique mondial en constante évolution. Nos universités se classent régulièrement parmi les meilleures du monde et nos laboratoires de recherche jouissent d'une renommée internationale.

Cependant, les investissements canadiens dans la recherche et le développement sont en baisse depuis des années et, à 1,7 % du PIB, ils sont parmi les plus faibles de l'OCDE. C'est dans notre pays que l'insuline a été découverte en 1921, mais lorsque la pandémie a éclaté, le Canada n'avait aucune capacité de production de vaccins contre la COVID-19. Cette situation doit changer.

Les pays qui concevront des solutions révolutionnaires pour lutter contre les changements climatiques bénéficieront de possibilités économiques considérables. Seulement l'année dernière, près de 150 milliards de dollars américains ont été investis dans des installations solaires dans le monde. Les technologies propres émergentes pourraient bientôt atteindre la même envergure. Une révolution verte se prépare et le Canada a la possibilité d'en être le fer de lance. Ce faisant, nous pouvons créer de bons emplois et jouer un rôle de premier plan dans la création des innovations

nécessaires à la lutte contre les changements climatiques. Mais nous devons faire preuve d'audace et agir maintenant.

Le gouvernement fédéral a un rôle crucial à jouer pour réduire les risques économiques liés aux technologies émergentes révolutionnaires et faire en sorte qu'elles se développent. Il doit notamment intervenir dans l'informatique quantique, dans les technologies propres, dans la médecine de nouvelle génération et dans l'intelligence artificielle. Il doit investir dans la recherche et le développement, dans nos incroyables systèmes universitaires, en plus de renouveler notre infrastructure nationale de laboratoires pour le 21^e siècle.

Innovation scientifique

La recherche scientifique est le socle de l'innovation. Pour créer un avenir vert, il faut passer à une économie de l'innovation. Les gouvernements précédents ont muselé les scientifiques et réduit le financement de recherches essentielles, notamment les investissements pour l'eau propre et la science nordique sur les changements climatiques. Récemment, le financement accordé à la recherche scientifique sur les changements climatiques a augmenté², mais il est loin de répondre aux besoins. **Le Parti vert fera du Canada un pays champion de la recherche et de l'innovation.**

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Investir dans la recherche scientifique et donner suite aux recommandations de financement intégral du rapport sur l'examen du soutien fédéral aux sciences fondamentales au Canada.
- Augmenter les dépenses de recherche-développement (R-D) à 2,5 % du PIB, ce qui placerait le Canada dans la moyenne de l'OCDE.
- Augmenter le financement des conseils subventionnaires de 22,4 milliards³ à 30 milliards de dollars, y compris le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Faire en sorte que toutes les subventions accordées par les conseils subventionnaires

² Gouvernement du Canada. 2021 7934 15 *Le gouvernement du Canada fait des investissements majeurs dans le secteur canadien des sciences, de la recherche et de l'ingénierie.*
<https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2021/06/le-gouvernement-du-canada-fait-des-investissements-majeurs-dans-le-secteur-canadien-des-sciences-de-la-recherche-et-de-lingenierie.html>

³ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210317/cg-d001-fra.htm>

fédéraux tiennent compte des résultats environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des recherches qu'ils soutiennent.

- Rétablir et augmenter le financement de la recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère (RCCA) au CRSNG et assurer le financement continu du Laboratoire de recherche atmosphérique dans l'environnement polaire (PEARL), ce que les libéraux n'ont pas réussi à faire.
- Créer une agence spécialisée en innovation portant sur le développement de projets conjoints réunissant des universités, des entreprises privées et des laboratoires nationaux.
- Appuyer le Cadre de référence sur l'équité, la diversité et l'inclusion du CRSNG dans tous les programmes fédéraux de financement de subventions et s'engager à renforcer les réseaux canadiens de scientifiques et d'ingénieurs afin d'assurer la pleine participation des groupes en quête d'équité, notamment les femmes, les minorités visibles, les Autochtones, les personnes ayant diverses identités de genre et les personnes handicapées.
- Élaborer un programme de financement réservé et durable pour les infrastructures hydrauliques, en s'appuyant sur le succès du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTUE) qui a fonctionné entre 2016 et 2018.

Innovation verte : Entrepreneurs en résidence

Le Parti vert mettrait en place un « programme d'entrepreneurs en résidence » dans les laboratoires nationaux du Canada, comme le Conseil national de recherches du Canada, afin de stimuler l'innovation dans les secteurs des technologies avant-gardistes découvertes dans notre système de laboratoires nationaux.

Petites entreprises

Les petites entreprises constituent l'épine dorsale de l'économie canadienne.

Elles créent plus d'emplois dans le secteur privé que les grandes sociétés. Elles créent des emplois stables, de qualité. Elles offrent de bons salaires et des avantages sociaux

compétitifs. Et parce qu'elles sont petites, elles s'adaptent facilement à l'évolution des marchés mondiaux. Mieux encore, leur succès est local. Elles font circuler des capitaux dans l'économie de leur région et améliorent les collectivités où elles s'implantent.

Les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont eu un impact considérable sur les petites entreprises, entraînant des fermetures, des dettes et des pertes d'emplois.⁴ Le gouvernement libéral met fin à l'aide financière aux petites entreprises, y compris à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et à la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL), alors que les restrictions COVID-19 ne sont pas encore entièrement levées, ce qui laisse les petites entreprises seules face aux défis de la relance post-pandémie.⁵ La SSUC est remplacée par le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) qui ne couvre pas la rémunération des employés en congé payé, ce qui met en péril les petites entreprises et les employés.⁶ **Les petites entreprises ont encore besoin de soutien et le Parti vert veillera à ce qu'elles en bénéficient.**

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Prolonger les subventions sur les salaires et les loyers jusqu'à ce que les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 soient entièrement levées.
- Maintenir le taux d'imposition des petites entreprises à un maximum de 9 %.
- Réduire la charge administrative des petites entreprises par l'élimination des déclarations fiscales et des formalités administratives redondantes.
- Veiller à ce que toute nouvelle législation tienne compte des répercussions sur les petites entreprises.
- Réduire la bureaucratie et simplifier les approbations pour que les petites et moyennes entreprises (PME) puissent adopter les nouvelles technologies.

⁴ Tam, S., Sood, S. et Johnston, C. (3 juin 2021). Les répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises au Canada, deuxième trimestre de 2021. *Statistique Canada*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00022-fra.htm>

⁵ Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. (22 juillet 2021). *Ce n'est pas le temps de réduire les subventions pour les salaires et le loyer, affirme la FCEI*.
<https://www.cfib-fcei.ca/fr/medias/communiqués-de-presse/ce-nest-pas-le-temps-de-reduire-les-subventions-pour-les-salaires-et>

⁶ Gouvernement du Canada. (n.d.-b). *Comparer le PEREC et la SSUC*.
<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/programme-embauche-relance/perec-comparer-ssuc.html>

- Promouvoir la formation à l'entrepreneuriat et le soutien aux entreprises, en particulier chez les femmes, les jeunes, les personnes racisées et les Autochtones.
- Fournir des services internet abordables et accessibles dans tout le Canada, y compris dans les régions rurales.
- Créer un fonds de capital de risque vert financé par le gouvernement fédéral, doté d'un milliard de dollars pour soutenir le démarrage viable de petites entreprises vertes locales.
- Subventionner le déploiement de nouvelles technologies propres dans toutes les PME.

Innovation et commercialisation de la propriété intellectuelle

Bien que les innovateurs canadiens soient parmi les plus ingénieux du monde, ils doivent surmonter des obstacles de taille pour transformer leurs inventions et leur propriété intellectuelle (PI) en produits et services commercialement viables. Afin de se développer, les entreprises nationales sont de plus en plus nombreuses à vendre leur précieuse richesse intellectuelle à des entreprises étrangères en échange de capitaux.

De 1998 à 2017, le nombre de brevets américains associés à des inventions canadiennes qui ont été conservés par leur inventeur initial est passé de 32 % à 13 %.⁷ Malheureusement, ce sont des investisseurs et des pays étrangers, et non des Canadiens, qui récoltent la majorité des avantages économiques et sociaux de ces innovations canadiennes.

⁷ Gallini, Nancy et Aidan Hollis. 2019. *To Sell or Scale Up: Canada's Patent Strategy in a Knowledge Economy*. Étude 72 de l'IRPP. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

Les innovateurs canadiens doivent pouvoir conserver la propriété et le contrôle de leurs inventions et de leur propriété intellectuelle pour en exploiter la valeur économique. Ils peuvent par exemple concéder des licences d'utilisation dans la production en aval ou à des chercheurs qui peuvent s'en inspirer pour faire de nouvelles découvertes.⁸

Il est important de tirer des revenus de l'octroi de licences, des entreprises en démarrage et des activités dérivées pour créer de la croissance économique et faire en sorte que le Canada puisse développer l'infrastructure nécessaire pour atténuer les effets des changements climatiques et s'adapter à ces changements, en plus de financer les programmes sociaux et de santé qui favorisent l'équité et le bien-être.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Augmenter le financement fédéral direct des activités de recherche-développement menées par des entreprises privées et des étudiants.
- Renforcer l'écosystème du capital de risque (CR) au Canada.
- Élaborer une stratégie nationale « Achetons propre » pour accroître les achats gouvernementaux de technologies canadiennes à faible émission de carbone.
- Permettre aux entreprises canadiennes ayant des activités au pays d'avoir accès à prix réduit à la propriété intellectuelle financée par le gouvernement fédéral.
- Mettre pleinement en application le rapport de la Chambre des communes sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie⁹, notamment :
 1. Exiger que Statistique Canada réalise une enquête annuelle sur les technologies.
 2. Collaborer avec les parties concernées pour créer une « boîte à outils » de pratiques flexibles concernant les licences de propriété intellectuelle.
 3. Chercher de nouvelles façons de soutenir les entreprises canadiennes qui s'engagent dans des transferts de technologies avec des institutions postsecondaires.

⁸ Giuseppina D'Agostino. From Start-up to Scale-up Innovation [L'innovation, du démarrage à la phase de croissance]. *Intellectual Property Journal*, Toronto, [volume 32, numéro 1](#), (déc. 2019) : 1-5.

⁹<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/INDU/Reports/RP9261888/indurp08/indurp08-f.pdf>

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Le secteur agroalimentaire est un moteur de l'économie canadienne. Ce secteur emploie plus de deux millions de personnes au Canada. À titre de comparaison, le secteur pétrolier et gazier en emploie environ 500 000. Il est crucial pour la viabilité économique et le tissu social des régions rurales, en plus d'être indispensable pour assurer un approvisionnement alimentaire sûr et essentiel pour la santé de l'environnement et les services écosystémiques.

Les systèmes agroalimentaires sont très vulnérables aux risques environnementaux et économiques. C'est pourquoi ils reçoivent un soutien politique important de la part du gouvernement sous forme de subventions et d'autres transferts. Le soutien au secteur agricole du Canada a totalisé plus de 7 milliards de dollars canadiens en 2020¹⁰. C'est un outil puissant qui peut faire pencher la balance et déterminer quels systèmes alimentaires prospéreront et lesquels déclineront.

Malheureusement, au Canada, les politiques du gouvernement fédéral ont contribué à la consolidation croissante de l'agriculture sur tous les plans, ce qui signifie notamment une diminution radicale du nombre d'exploitations agricoles ainsi qu'un virage des exploitations mixtes familiales avec une transformation locale vers des systèmes de production industrielle basés sur des monocultures et des élevages intensifs.

Agriculture et climat

Le Canada doit reconnaître l'importance de l'agriculture et des systèmes alimentaires pour atteindre ses objectifs climatiques. Il y reste beaucoup à faire pour réduire les émissions nettes dans ce secteur.

Le secteur agricole est le troisième parmi les plus grands contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada (après l'énergie et le transport), avec des estimations variant de 8 % à 12 % des émissions totales du Canada. Ces émissions proviennent principalement de la synthèse des engrais azotés, de l'utilisation de combustibles fossiles et de la fermentation entérique du bétail. Les émissions de GES de l'agriculture ont considérablement augmenté depuis les années 1990, sous l'effet de la croissance de l'utilisation d'engrais dans les cultures et de l'élevage intensif. C'est un des facteurs qui ont empêché le Canada d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions.

¹⁰ https://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/data/statistiques-agricoles-de-l-ocde_agr-data-fr

Ces systèmes sont soutenus par des niveaux élevés d'intrants d'engrais chimiques, de pesticides, de produits pharmaceutiques et de semences génétiquement modifiées. Ils favorisent l'hypertransformation, le marketing à outrance et la distribution mondialisée. Les sociétés transnationales ont bénéficié directement des politiques et des programmes financés par les contribuables. Aujourd'hui, elles contrôlent une grande partie de notre production alimentaire et de notre approvisionnement.

Menaces sur les systèmes agricoles et alimentaires canadiens

Les systèmes de production industrielle fondés sur les monocultures et l'élevage intensif sont moins résilients et plus vulnérables aux parasites, aux maladies et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Les changements climatiques et les conditions météorologiques extrêmes nous donnent la preuve de cette vulnérabilité, car les sécheresses et les inondations menacent la survie des exploitations agricoles, en particulier dans les Prairies. Les grands acheteurs privés transfèrent la plupart des risques commerciaux aux agriculteurs, qui sont les premiers à souffrir.

Les modèles d'agriculture industrielle. Ils ont contribué à la dégradation des sols, à la perte de biodiversité, à la pollution de l'eau et de l'air et aux menaces pour la santé des plantes, des animaux et des humains. Les fermes industrielles entassent les animaux dans des conditions déplorables et créent une abondance artificielle de produits animaux qui contribuent à une alimentation malsaine. Les estimations de la proportion de déchets alimentaires produits par le système varient de 30 % à 50 % alors que l'insécurité alimentaire persiste, même dans les pays riches, dont le Canada, où la demande ne cesse de croître dans les banques alimentaires.

Les scientifiques nous avertissent depuis des décennies que les **changements climatiques** entraîneront une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes dommageables pour les cultures et les élevages. En 2021, les prairies canadiennes connaissent ce qui est peut-être la pire sécheresse de l'histoire du pays et des vagues de chaleur sans précédent. Les conséquences pourraient être dévastatrices pour les exploitations agricoles de la région et les gens qu'elles font vivre.

La **vulnérabilité de nos systèmes alimentaires** ne se limite pas aux pertes des exploitations agricoles. Le Canada, dont la superficie est grande et la population relativement faible, est le cinquième exportateur agricole mondial, mais, étonnamment, il est aussi le sixième pays importateur et le premier importateur de nourriture par habitant. Ce classement n'a rien à voir avec les bananes, les oranges, le café et autres denrées qui ne peuvent être produites sous notre climat. Il est attribuable à nos importations massives d'autres biens, principalement à valeur ajoutée, ainsi que

d'ingrédients destinés à une transformation plus poussée qui pourraient facilement être produits au Canada, mais que, sous l'influence de **nos politiques de développement commercial et économique**, nous avons décidé de nous procurer ailleurs.

La **main-d'œuvre** et la relève constituent également des enjeux critiques pour ce secteur qui dépend de plus en plus des travailleurs étrangers temporaires et qui doit faire face au vieillissement de ses effectifs. Pressés par les faibles marges bénéficiaires qui prévalent dans le modèle industriel, trop d'agriculteurs doivent compter sur les revenus non agricoles pour survivre.

Malgré les discours du gouvernement libéral, les **investissements** dans les politiques, les programmes, la R-D, la modernisation de la réglementation pour soutenir l'agriculture selon des principes écologiques demeurent très limités, tout comme le soutien des systèmes alimentaires locaux, des petites chaînes de valeur régionales et de l'agriculture nordique. Cette situation limite le développement des régions et nuit à leur compétitivité, car la majeure partie des fonds du programme continue de soutenir le modèle industriel.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Restructurer le prochain cadre stratégique pour l'agriculture (CSA 2023-2028) doté de 3 milliards de dollars afin que les fonds du programme ne servent plus à soutenir l'agriculture industrielle contrôlée par les grandes entreprises, mais plutôt l'agriculture fondée sur des principes écologiques et le bien-être animal, notamment les pratiques biologiques et régénératrices, la permaculture, les systèmes alimentaires locaux, les systèmes agricoles à haut niveau de bien-être et les chaînes de valeur courtes.
- Reconnaître et agir sur l'énorme potentiel de séquestration du carbone dans le sol, notamment en mettant en application des politiques et des programmes qui incitent à augmenter durablement la matière organique (capture du carbone) dans le sol par des pratiques régénératrices et en veillant à ce que ces incitations soient équitables, inclusives et sans désavantages pour les petits agriculteurs.
- Restructurer les programmes de gestion des risques commerciaux afin de les rendre plus équitables, plus inclusifs et plus réactifs pour aider les agriculteurs à faire face aux risques climatiques.
- Réorienter les priorités de recherche et de développement, ainsi que les investissements dans les infrastructures, afin de renforcer le soutien apporté aux chaînes de valeur locales et régionales par la politique alimentaire nationale.

Amélioration des résultats environnementaux du système agricole

Dans le secteur agricole, **les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques constituent des objectifs complémentaires.** Les actions qui contribuent à réduire les émissions et à retenir davantage de carbone dans le système (pratiques régénératrices, paysages diversifiés, abandon de l'élevage intensif) ont pour effet de favoriser l'adaptation en renforçant la résilience face à la sécheresse, aux parasites, aux maladies et aux autres menaces liées au climat.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Investir dans la science, les infrastructures et le développement commercial pour soutenir les pratiques agricoles qui atténuent les effets des changements climatiques et favorisent l'adaptation.
- Investir pour soutenir une transition vers des systèmes agricoles basés sur des principes écologiques qui fonctionnent avec la nature et non contre elle.
- Collaborer avec les provinces pour financer la recherche et l'élaboration de plans agricoles environnementaux afin d'aider les agriculteurs à protéger les zones d'habitat faunique et les terres marginales, préserver la qualité de l'eau des cours d'eau, des lacs et des aquifères, conserver et améliorer la qualité des sols, accroître la séquestration du carbone et réduire les besoins en eau.
- Fixer des objectifs de réduction des émissions contribuant aux changements climatiques pour toutes les composantes du système alimentaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'engrais azotés, la production et le transport de bétail ainsi que l'approvisionnement alimentaire dans les établissements fédéraux.
- Rétablir les mesures de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies pour soutenir l'adaptation aux conditions de sécheresse.
- Soutenir des systèmes alimentaires humains et durables, promouvoir une alimentation plus végétale et réduire la consommation d'aliments d'origine animale à des niveaux que l'écosystème peut supporter, le tout selon les recommandations nutritionnelles du Guide alimentaire canadien.

Rétablissement des rôles sociaux, économiques et environnementaux du système alimentaire

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Aider les agriculteurs à abandonner le modèle industriel contrôlé par les grands groupes agroalimentaires au profit de systèmes agricoles et alimentaires locaux et régionaux, écologiques et humains et soutenir les petites et moyennes entreprises en ce sens.
- Collaborer avec les provinces à la création de fiducies foncières pour mettre en jachère des terres arables dans tout le Canada pour aider à contrôler le prix des terres et éviter qu'elles cessent définitivement d'être des terres agricoles viables.
- Soutenir la recherche, le développement et les investissements dans les marchés locaux et l'agriculture urbaine afin d'accroître l'accès aux aliments locaux.
- Protéger les systèmes de gestion de l'offre et autoriser la production à petite échelle pour les marchés locaux en dehors de ce système.
- Soutenir l'élaboration d'une stratégie de gestion des déchets alimentaires.
- S'attaquer aux barrières commerciales interprovinciales qui entravent le développement de systèmes alimentaires et de chaînes de valeur dans les régions.
- Soutenir l'élimination progressive des antibiotiques prophylactiques dans l'élevage afin de promouvoir des pratiques plus respectueuses du bien-être animal et de préserver l'efficacité des antibiotiques en médecine humaine.

Innovation verte : Remplacer les importations par des aliments locaux

Pendant les premiers jours de la pandémie, nous avons vu comment notre dépendance excessive à l'égard des chaînes d'approvisionnement

mondiales peut menacer notre sécurité alimentaire et notre souveraineté. Un gouvernement vert remplacera le tiers des importations alimentaires du Canada par des produits nationaux. Cette mesure permettra de réinjecter 15 milliards de dollars alimentaires dans l'économie afin de stimuler la diversification économique et la revitalisation des régions rurales.

Renforcer la responsabilité sociale

- Adopter une loi exhaustive sur le bien-être animal qui interdira le traitement indigne des animaux d'élevage en plus d'établir des normes minimales de traitement, de densité d'hébergement, de distances de transport des animaux vivants et de conditions de détention des animaux dans les abattoirs et les marchés de vente aux enchères.
- Protéger la souveraineté alimentaire et le droit des agriculteurs à conserver leurs propres semences et financer et promouvoir les banques de semences, les programmes d'échange de semences et la conservation de l'agrobiodiversité.
- Encourager les Canadiens à réduire leur consommation de protéines animales comme le recommande le Guide alimentaire canadien, en tenant compte de la diversité sociale et culturelle dans la reconnaissance de ce qui constitue une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.
- Soutenir l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés

Préservation des ressources fondamentales du système : terres, main-d'œuvre et relève

- Financer un programme d'apprentissage au travail mettant en relation des aspirants agriculteurs avec des agriculteurs en activité, ce qui aidera à conserver et à accroître la main-d'œuvre, les connaissances et les compétences nécessaires à la vigueur du secteur agricole.

- Rétablir le programme d'Inventaire des terres du Canada afin de fournir un registre complet des terres agricoles exploitées et susceptibles de l'être et d'offrir des incitations fiscales aux autres ordres de gouvernement pour préserver les terres agricoles relevant de leur compétence.

PÊCHES ET OCÉANS

Notre pays tend de plus en plus à reconnaître le rôle essentiel des océans dans une société juste, durable et saine. On peut notamment citer les produits de la mer qui contribuent aux moyens de subsistance et à une bonne alimentation, et les services écosystémiques qui protègent contre les inondations et les loisirs.

Les vagues de chaleur record et l'acidification des océans menacent l'intégrité de tous les écosystèmes océaniques. Et cela se répercute sur les pêches de crustacés et de poissons.

Le Canada doit veiller à ce que ses industries océaniques et sa stratégie de l'économie bleue soutiennent l'objectif « zéro émission nette » d'ici 2050, ce qui requiert des initiatives de réduction des émissions des navires et l'avancement des solutions écologiques en milieu marin.

Réconciliation avec les peuples autochtones par une collaboration active de conservation et de gestion des ressources marines

Depuis des dizaines de milliers d'années, les peuples autochtones ont mis au point leurs propres formes de gestion des écosystèmes. Cependant, le démantèlement des systèmes de gouvernance traditionnels autochtones et l'imposition de lois strictes régissant leur vie par le biais de traités et de statuts, tels que la *Loi sur les Indiens* (1876) et la *Loi sur les pêches* (1868), ont conféré le pouvoir et l'autorité ultimes aux institutions coloniales. Plusieurs traités visaient à reconnaître et soutenir les droits et les titres de propriété des Autochtones, mais des interprétations peu claires teintées d'un racisme systémique ont donné lieu à des conflits et des discriminations à l'encontre des communautés autochtones qui ont érodé leurs droits de pêche.

Au Canada atlantique, la crise du homard avec les Mi'kmaq en 2020 a révélé le phénomène du racisme et la faiblesse de l'engagement envers les droits autochtones

issus de traités, par le biais d'interprétations peu claires des lois. En 1999, l'arrêt Marshall de la Cour suprême a reconnu le droit des Premières Nations à s'assurer « une subsistance convenable » de la pêche, mais le gouvernement n'a pas encore défini cette notion.

Pour faire avancer la réconciliation dans toutes les régions côtières et renforcer le leadership autochtone dans la conservation et la gestion des aires protégées, un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Collaborer avec les gouvernements et les organisations autochtones pour élaborer un cadre national de gestion d'aires protégées et de conservation autochtones (APCA), comprenant des accords de gouvernance collaborative, des organes décisionnels de cogestion et des structures administratives de soutien.
- Investir dans des entreprises océaniques durables dirigées par des Autochtones et dans des programmes de conservation autochtones.
- Inclure les peuples autochtones, leur perspective, leurs connaissances et leurs systèmes de gouvernance dans tous les aspects du développement économique des ressources océaniques et d'eau douce, notamment en ce qui concerne la sélection et la gestion des sites d'exploitation sur leurs territoires et les processus décisionnels.
- Faire naître un processus de consultation local et régional constructif, de nation à nation, sur la gestion des ressources marines partagées afin d'éviter de futurs conflits dus au manque de clarté des lois et des réglementations sur la pêche.

Exploitation durable des produits de la mer

De multiples ressources halieutiques du Canada sont menacées de surexploitation en raison d'une gestion sous-optimale ou d'un manque de données. Seulement 34 % des stocks de poissons du Canada sont stables, 13 % sont dans un état critique et il n'y a pas assez de données pour statuer sur le reste. Il est clair qu'il faut davantage de données et de ressources pour empêcher l'effondrement des pêches et assurer des moyens de **subsistance durables aux générations actuelles et futures des régions côtières**.

La géographie du Canada et son système de gouvernance fédérale présentent des défis uniques lorsque des chevauchements de compétences municipales, provinciales

et fédérales compliquent la gestion de certaines aires marines et pêches. On relève actuellement des incohérences entre les politiques en vigueur sur les différentes côtes du Canada. Par exemple, alors que la pêche côtière de l'Atlantique est protégée contre l'emprise des multinationales, en Colombie-Britannique, les permis et les quotas de pêche peuvent être détenus par des investisseurs et des entreprises de transformation du poisson, ce qui conduit à la transformation de poisson canadien dans d'autres pays. **Des politiques de pêche équitables et cohérentes doivent s'appliquer à tous les pêcheurs**, que ce soit dans l'Atlantique, l'Arctique ou le Pacifique, afin de protéger les communautés locales dont les moyens de subsistance dépendent des ressources halieutiques canadiennes. Les pêcheurs canadiens doivent être protégés des systèmes prédateurs qui privilégient les grandes entreprises autorisées à détenir des permis.

L'**aquaculture** peut être écologique dans plusieurs contextes, mais certains types d'élevage de produits de la mer sont nuisibles à l'environnement. Dans certaines fermes d'élevage de saumon en parcs à filet sur la côte de la Colombie-Britannique, les densités extrêmement élevées de poissons provoquent des épidémies qui se propagent chez les importantes populations de saumon sauvage circulant à proximité des sites d'élevage.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Allouer des fonds pour combler les lacunes dans les connaissances sur les stocks dont la viabilité est incertaine et pour lesquels aucune évaluation n'a été effectuée depuis cinq ans. Ce financement contribuera à des études sur le terrain, à des estimations de la mortalité et au suivi et à l'évaluation des plans de reconstitution et des mesures de gestion.
- Achever, d'ici 2024, les plans de reconstitution de 26 stocks actuellement en zone critique, comprenant des mesures et des objectifs scientifiques et écosystémiques.
- Collaborer avec les gouvernements autochtones et provinciaux pour éliminer progressivement l'aquaculture de poissons en parcs à filet dans les eaux du Pacifique d'ici 2025 et dans toutes les eaux canadiennes d'ici 2030.
- Soutenir une conversion équitable des travailleurs touchés et encourager une transition vers des systèmes de confinement marin fermés.
- Soutenir l'aquaculture durable des crustacés et des algues et les exploitations communautaires, en favorisant un dialogue constructif avec les Autochtones et les autres parties dans les décisions relatives aux sites aquacoles.

- Protéger les pêcheurs indépendants et les collectivités côtières en inscrivant dans la *Loi sur les pêches* des politiques prônant un traitement distinct pour les propriétaires exploitants et les flottes.
- Garantir un accès rapide et transparent aux plans et aux données de gestion des pêches ainsi qu'aux dossiers des comités consultatifs de gouvernance des ressources halieutiques afin de favoriser une participation plus efficace des peuples autochtones, de la société civile et des populations locales au processus de gestion des pêches en tant que ressources publiques.
- Mettre en œuvre les 20 recommandations du rapport du Comité permanent des pêches et des océans, *Les pêches sur la côte Ouest : Partager les risques et les retombées*.

Réduction des menaces pour les écosystèmes océaniques

De nombreuses menaces pèsent sur les écosystèmes marins. Citons par exemple l'extraction de ressources, comme l'exploitation minière en eaux profondes ou la pollution par les eaux usées et les matières plastiques. De plus, la pollution sonore due aux forages en eaux profondes et au trafic maritime menace plusieurs espèces marines vulnérables, telles que les orques du sud du pays, tandis que les plastiques provenant des articles ménagers et du matériel de pêche détruisent la vie marine et nuisent à la santé humaine par l'accumulation de microplastiques dans les tissus humains.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Finaliser l'interdiction des plastiques à usage unique d'ici la fin de 2021 et étendre la liste des plastiques interdits à d'autres matières nocives à longue durée, comme le polystyrène.
- Exiger que, d'ici 2030, tous les emballages plastiques contiennent au moins 50 % de contenu recyclé et soutenir la transition vers des produits et des emballages réutilisables, notamment grâce aux actions suivantes : A) modifier les pratiques d'approvisionnement fédérales et soutenir les municipalités qui adoptent des normes de réutilisation équivalentes ou supérieures; B) définir des objectifs d'utilisation des récipients de boisson rechargeables.
- Mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs s'appliquant à toutes les entreprises qui fabriquent ou vendent des engins de pêche synthétiques, lequel permettrait de financer la récupération des engins de

pêche perdus ou abandonnés, communément appelés filets fantômes, et la collecte et le recyclage d'engins de pêche anciens, endommagés et récupérés.

- Soutenir, dans les grands fonds marins, un moratoire sur l'exploitation minière jusqu'en 2030, au moins, parallèlement à des investissements dans une étude scientifique en haute mer.
- Légiférer sur des normes de rejet des déchets des navires de croisière qui atteignent ou dépassent celles de nos voisins côtiers.

Protection et restauration des zones côtières et marines

Il est absolument essentiel de mettre en place un réseau efficace d'aires marines protégées (AMP) et de restaurer les écosystèmes à risque pour inverser la dégradation de l'environnement et assurer l'intégrité à long terme des écosystèmes marins.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Accélérer la réalisation de l'engagement du Canada à l'égard de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CBD), qui vise à protéger 30 % des aires marines d'ici 2030.
- Élaborer une nouvelle stratégie sur dix ans en matière de biodiversité accompagnée d'un plan d'action exhaustif comportant des objectifs, des cibles mesurables et des ressources permettant d'arrêter et d'inverser la perte de biodiversité dans les océans d'ici 2030 et de respecter l'engagement du Canada envers le Pacte du G7 pour la nature et la CBD d'ici la fin de 2023.
- Engager un financement permanent des services votés pour la conservation marine, couvrant notamment la gestion des AMP ainsi que l'intendance des APCA (aires protégées et de conservation autochtones) en collaboration avec des partenaires autochtones.
- Présenter, d'ici 2022, un plan d'action clair pour atteindre cet objectif, comprenant l'instauration de normes de protection minimales; l'achèvement des réseaux d'AMP prévus et l'ajout de nouvelles dans cinq biorégions prioritaires; l'achèvement de toutes les AMP et d'aires marines nationales de conservation déjà prévues; l'établissement de nouvelles zones d'intérêt dans les écorégions et biorégions marines restantes.

- Élaborer, d'ici 2022, un plan de conformité à la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) assorties d'actions spécifiques pour tous les habitats essentiels protégés en vertu de l'article 58 de la Loi. La promotion de la conformité devrait cibler tous les utilisateurs de l'habitat essentiel de chaque espèce en péril.
- Réaliser, d'ici 2025, des examens scientifiques indépendants de l'efficacité des mesures de rétablissement pour toutes les espèces menacées et en voie de disparition figurant sur les listes de la LEP.
- Harmoniser, au sein du MPO, les mesures prévues par la *Loi sur les pêches* avec les mesures potentielles prévues par la LEP pour toutes les espèces évaluées par le COSEPAC dans le cadre du projet de transformation des espèces en péril.

S'intéresser au lien entre la gestion des océans et le climat

La hausse de la température et de l'acidification des mers menacent les écosystèmes océaniques et les espèces qui s'y trouvent. L'élévation du niveau de la mer nécessitera une planification proactive pour atténuer les pertes et les dommages subis par les populations côtières. Par ailleurs, pour protéger les océans et les communautés côtières, nous devons multiplier les investissements dans la restauration et la protection des puits de carbone marins tels que les sédiments marins, les forêts de varechs, les herbiers marins et les marais salants et réduire les émissions des industries marines et du transport maritime.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂, de carbone noir, d'oxyde nitreux, d'oxyde de soufre (NOx et SOx)) et de méthane produits par le transport maritime, y compris par les cargos, les traversiers et les navires de pêche.
- Fixer l'objectif réalisable de 100 % des bateaux carboneutres dans les eaux intérieures canadiennes d'ici 2030 et 100 % des navires océaniques d'ici 2040. Tous les traversiers appartenant au gouvernement fédéral devraient être à zéro émission nette d'ici 2035.
- S'engager à mettre en place des ports carboneutres d'ici 2030 grâce à l'aménagement de pôles d'hydrogène et établir des liens avec les ports internationaux pour soutenir l'aménagement de couloirs de navigation verts et de

marchés d'exportation d'hydrogène. Ce plan devrait inclure un fonds d'infrastructures portuaires à émission zéro et un engagement à ce que tous les navires à quai soient reliés à l'alimentation électrique à terre d'ici 2030 afin de réduire considérablement les émissions portuaires et la pollution atmosphérique nocive pour les populations vivant à proximité des ports.

- S'engager à ne pas étendre davantage l'activité pétrolière et gazière en haute mer et réaliser un programme de transition équitable pour les travailleurs de l'industrie pétrolière et gazière en haute mer d'ici 2030.
- Élaborer une stratégie de solutions climatiques écologiques axées sur la mer qui intègre les puits de carbone océaniques (carbone bleu) dans le plan climatique et le système de comptage des émissions du Canada. Cette stratégie comprendrait des objectifs, des échéances et des financements qui accorderaient la priorité à la protection et à la restauration des puits de carbone bleu existants, qui soutiendraient la recherche visant à cartographier et à quantifier le carbone bleu et qui fourniraient des lignes directrices pour la prise en compte du carbone bleu dans les évaluations environnementales des projets envisagés.
- Modifier la *Loi sur les océans* et la *Loi sur les pêches* afin de prendre en compte les impacts climatiques sur le milieu marin et les espèces marines, puis inclure les changements climatiques dans les objectifs de gestion de l'espace et des pêches. Réaliser des évaluations de la vulnérabilité au climat des espèces et des habitats marins.

REVITALISATION RURALE

Une part équivalente à 21 % de la population canadienne vit en milieu rural ou éloigné. Dans certaines régions, cette proportion s'élève à près de 50 %. **Même avant la pandémie de COVID-19, les populations rurales connaissaient déjà de graves difficultés.**

Le modèle économique dominant a sapé le tissu social, économique et culturel des communautés rurales, de sorte que depuis de nombreuses années, ces populations sont privées des ressources et investissements nécessaires au maintien de leurs fondements sociaux.

Les communautés rurales sont confrontées à de nombreux défis :

- Insuffisance des aides au développement économique local.

- Manque d'infrastructures et de services. Les municipalités n'ont pas le droit de faire des déficits, mais possèdent et s'occupent des infrastructures de base. En raison de leurs assiettes fiscales limitées, les municipalités rurales ont du mal à générer des revenus suffisants pour moderniser leurs infrastructures vieillissantes et fournir les services essentiels, tels que les télécommunications, les soins de santé et les transports publics.
- Population vieillissante – la population rurale vieillit plus rapidement que celle des villes, mais les disparités sont énormes entre la ville et la campagne en ce qui concerne les services de santé à la disposition des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Rétention des jeunes – les jeunes fuient les régions rurales en raison des services limités et du manque de possibilités d'emploi, alors que les villes offrent un meilleur accès à l'apprentissage et à une variété d'emplois. Lorsqu'ils partent, ils reviennent rarement : la population des 15-19 ans dans les régions rurales du Canada a diminué de 10 % de 2011 à 2016.
- Difficultés économiques – en raison des facteurs susmentionnés, les revenus ruraux tendent à être inférieurs à ceux des communautés urbaines et les taux de chômage à être plus élevés.

Un pays aussi vaste que le Canada ne peut se permettre d'abandonner ses régions rurales. Des communautés rurales fortes sont essentielles à la résilience économique, sociale et culturelle du pays. Elles ont un rôle important à jouer pour la diversification, l'innovation et le progrès vers une société plus juste et équitable.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions plus fortes sur l'économie des communautés rurales et éloignées que dans les autres régions du pays. Notre objectif est de veiller à ce que les communautés rurales et éloignées reçoivent leur juste part des ressources nationales pour qu'elles puissent amorcer leur revitalisation.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- S'attaquer aux disparités de prestation, d'accès et de financement des services en milieu rural.
- Créer une commission parlementaire chargée de recueillir des renseignements sur les besoins des populations rurales et isolées, notamment sur le financement des services ruraux dans le contexte socioéconomique de ces populations et de formuler des recommandations sur la manière de combler ces lacunes par des moyens locaux efficaces.

- Réaliser des investissements pour étendre les services et les infrastructures de transport en commun. Ces initiatives permettront de créer des emplois, d'offrir des solutions plus propres et plus sûres que la conduite automobile, de réduire l'empreinte carbone du Canada rural et d'améliorer l'accès aux services pour les habitants des régions rurales.
- Réévaluer les modalités du Transfert canadien en matière de santé (TCS) pour accorder aux communautés rurales un financement équitable par rapport à leurs besoins.
- Aider les provinces à mettre en œuvre des modèles de prestation novateurs, comme la télémédecine, pour améliorer l'accès aux soins de santé en milieu rural canadien.

Innovation verte : réorganiser le service postal canadien

Une réorganisation de Postes Canada permettrait aux populations rurales de bénéficier de services publics de haute qualité, qui ont été négligés par les gouvernements successifs des dernières années. Un gouvernement dirigé par les verts élargirait le mandat de Postes Canada pour y inclure des services bancaires, centres d'accès internet haute vitesse et bornes de recharge électrique. De plus, il augmenterait les salaires des employés de Postes Canada travaillant en milieu rural (en majorité des femmes) et comblerait les écarts salariaux entre les régions urbaines et rurales.

Amélioration des connexions en milieu rural

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Développer l'infrastructure rurale à large bande pour aider à revitaliser l'économie dans ces régions et donner à leurs populations un meilleur accès aux services nécessaires.

- Continuer à soutenir le Fonds pour la large bande universelle et y ajouter 150 millions de dollars par année sur quatre ans pour atteindre les populations qui se situent au bas de l'échelle des critères d'admissibilité.
- Modifier les règles du CRTC afin de briser les monopoles de télécommunications et de faire en sorte que les consommateurs ruraux soient traités de manière plus équitable.

Innovation verte : financement des infrastructures

Afin d'assurer une prévisibilité à long terme pour les communautés rurales et nordiques, les verts soutiennent la demande de la Fédération canadienne des municipalités pour obtenir, à partir de 2028-2029, au moins 250 millions par année de financement consacré aux infrastructures.

Rendre plus durables les industries dont dépendent les communautés rurales

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Soutenir les investissements locaux en faveur des énergies renouvelables et de la fabrication écologique dans les régions productrices de pétrole et de gaz afin de faciliter la transition de la main-d'œuvre vers de nouveaux emplois.
- Aider les agriculteurs à s'éloigner du modèle industriel contrôlé par les grandes entreprises agroalimentaires pour se tourner vers des systèmes alimentaires locaux et régionaux.
- Le Parti vert du Canada soutient l'objectif de remplacer un tiers des importations alimentaires du Canada par des produits nationaux, ce qui permettrait d'injecter 15 milliards de dollars alimentaires dans notre économie afin de stimuler la diversification économique et la revitalisation rurale.

- Promouvoir, dans tout le Canada, la création de fiducies foncières visant la mise en jachère des terres arables pour aider à en contrôler le prix et éviter leur disparition à des fins agricoles viables.
- Financer des installations nouvelles et innovantes de fabrication à base de produits forestiers à valeur ajoutée dans les régions rurales du Canada afin de créer des emplois et de garder au Canada les bénéfices tirés de nos ressources. Collaborer avec les provinces, territoires et municipalités pour que la fabrication de produits du bois, de pâte et de papier soit viable sur le plan environnemental et économique dans les régions rurales du Canada.
- Maintenir et améliorer les politiques qui soutiennent les propriétaires-exploitants de navires de pêche côtière et la conservation des stocks de poissons.
- Soutenir le développement de l'aquaculture dans des systèmes de confinement fermé de manière à protéger les espèces sauvages, à limiter la pollution et à soutenir la main-d'œuvre actuelle des fermes aquacoles pendant la période de transition.
- Protéger les droits de pêche traditionnels des peuples autochtones vivant au Canada, y compris celui de s'assurer une « subsistance convenable ».

AFFAIRES MUNICIPALES

La population compte sur les municipalités pour répondre à bon nombre de besoins. Au Canada, les villes jouent un rôle de premier plan sur des questions aussi cruciales que les changements climatiques, la pandémie et les programmes sociaux. Cependant, les municipalités canadiennes sont limitées dans leur capacité de fournir des services parce que la Loi constitutionnelle de 1867 désignant l'ordre de gouvernement municipal comme une création des provinces limite sérieusement leur autonomie et leur autorité. Comme les administrations municipales ne reçoivent que 10 % des revenus fiscaux et qu'elles n'ont aucun pouvoir d'imposition direct, des inégalités considérables se sont créées dans nos structures de gouvernance et dans la stabilité financière des municipalités.

Le Parti vert du Canada soutient le mouvement des villes à charte. Pour que les villes disposent des outils nécessaires à l'élaboration de plans à long terme visant à améliorer les transports en commun et l'offre de logements abordables, leurs décisions doivent

être respectées par les gouvernements provinciaux. Elles demandent également une part supérieure à 10 % des revenus fiscaux perçus sur leur territoire. Si elles pouvaient disposer de sources stables de revenus supplémentaires, les municipalités, grandes et petites, n'auraient plus à faire appel aux gouvernements provinciaux et fédéral pour obtenir du financement à court terme et elles seraient mieux en mesure de servir leur population.

Rôle des municipalités

Les municipalités canadiennes ne reçoivent que 10,8 % de la totalité des revenus fiscaux perçus sur leur territoire et les décisions qu'elles prennent peuvent être annulées par le gouvernement provincial ou territorial. Le Parti vert du Canada est en faveur de leur octroyer une plus grande part de ces revenus de même que des pouvoirs décisionnels accrus, y compris une charte municipale pour celles qui le souhaitent.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Soutenir l'octroi de chartes municipales pour donner plus d'autonomie aux villes.
- Apporter des changements à la Banque de l'infrastructure du Canada afin de réduire les taux d'intérêt sur les prêts consentis aux municipalités pour des projets d'infrastructure.
- Institutionnaliser les transferts fédéraux aux municipalités par la création d'un fonds municipal et par une nouvelle appellation du Fonds de la taxe sur l'essence, qui a été dissocié des revenus de la taxe sur l'essence il y a des années, en conservant toutefois les mêmes critères d'admissibilité que le Fonds.
- Assurer un doublement permanent du financement actuel afin de garantir aux municipalités des revenus prévisibles et fiables.
- Affecter de manière permanente un pour cent de la TPS au logement et aux autres infrastructures municipales afin d'assurer un financement de base constant.
- Répondre à l'appel de la Fédération canadienne des municipalités et du Conseil des maires de Vancouver en faveur d'un fonds fédéral permanent et réservé au transport en commun de 3,4 milliards de dollars par année à partir de 2026-2027, lorsque l'actuel programme de transport en commun prendra fin.
- S'engager à trouver une solution pluriannuelle aux déficits d'exploitation des sociétés de transport en commun au Canada afin de protéger et d'assurer les

investissements à frais partagés dans le développement des réseaux de transport en commun pour les décennies à venir.

Innovation verte : renforcer le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes

Les changements climatiques sont une réalité et les municipalités doivent s'adapter pour en limiter les effets sur leurs habitants. Les verts soutiennent la demande de la Fédération canadienne des municipalités d'augmenter rapidement le financement par l'entremise du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes afin d'appuyer les projets de résilience climatique nécessaires pour éviter les pires impacts des changements climatiques, notamment les activités de lutte contre les feux de forêt, le rétablissement des systèmes d'eau pluviale et la restauration des zones humides, des rivages et d'autres infrastructures naturelles.

TRANSPORTS

Au Canada, le secteur des transports génère plus du quart de la pollution nuisible au climat et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Un gouvernement dirigé par les verts élaborera une stratégie nationale de transport ayant pour objectif un transport terrestre public carboneutre partout au Canada d'ici 2040.

Le rail sera au cœur de ce projet, avec des liaisons secondaires par trains légers et par autobus et autocars électriques. Les services de transport couvriront les régions rurales et éloignées, car tout le monde doit avoir accès à des moyens de transport fiables à prix abordables. Outre la réduction de la pollution, cette initiative répondra aux conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Les services d'autocars (interurbains) sont en crise et les services ferroviaires pour voyageurs sont inexistantes dans la plupart des villes du Canada. Il faut établir un réseau d'autocars et de trains qui offre un transport toutes les heures entre les villes et où les entreprises d'autocars doivent desservir les gares ferroviaires locales. Grâce aux autocars qui amèneront les gens des régions rurales aux gares ferroviaires, VIA Rail

pourra faire circuler des trains plus nombreux et plus rapides. Il s'agit d'un moyen rentable d'améliorer les transports publics et de préparer le terrain pour la construction de systèmes ferroviaires à grande vitesse entre les grandes villes.

Innovation verte : commissions d'examen conjoint pour une meilleure coopération

Le Canada devrait adopter la pratique des commissions d'examen conjoint, au sein desquelles les responsables fédéraux et provinciaux des transports se réuniraient régulièrement pour discuter de la meilleure façon d'unir leurs ressources afin d'améliorer les transports collectifs. Ces commissions sont nécessaires pour coordonner les dépenses de transport provinciales et fédérales. La mise en place de telles commissions permettrait de s'assurer que VIA Rail travaille avec les entreprises régionales d'autocars. Les réseaux de trains de banlieue autour de nos grandes villes coordonneraient également leurs services avec VIA Rail et avec les services d'autocars et d'autobus locaux et régionaux.

Enfin, la sécurité ferroviaire doit demeurer une priorité absolue. Qu'il s'agisse de banlieusards ou de marchandises, nous devons veiller à ce que la plaque tournante de notre stratégie nationale de transport comprenne toutes les vérifications nécessaires qui non seulement tiennent compte des changements de base mis en œuvre à la suite du déraillement de Lac-Mégantic, mais établissent aussi des normes de premier ordre afin de construire ce système dans et près de nos milieux de vie en toute confiance.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

Réduire les émissions dans l'environnement

- Interdire, d'ici 2030, la vente de véhicules particuliers à combustion interne.
- Abolir la taxe de vente fédérale sur tous les véhicules électriques et carboneutres, qu'ils soient neufs ou d'occasion.
- Multiplier les bornes de recharge électriques, y compris dans tous les parcs de stationnement associés à des installations fédérales.

- Achever, d'ici 2030, la conversion de tous les traversiers de passagers afin qu'ils utilisent une motorisation électrique ou hybride.
- Créer un fonds national pour les infrastructures cyclistes et pédestres afin de soutenir le transport actif sans émissions.
- Instaurer un programme de transport écologique des marchandises pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et la pollution, en partenariat avec l'industrie du fret et les entreprises de transport et de livraison.
- Renforcer les règles de sécurité ferroviaire du Canada en donnant aux organismes de réglementation les outils nécessaires pour protéger les zones résidentielles contre les dangers du transport ferroviaire de matières dangereuses.
- Prendre la tête d'un effort international visant à faire inclure les transports maritimes et aériens dans les accords de Paris. Introduire une taxe internationale sur les carburants d'aviation et de transport maritime, destinée au Fonds mondial pour le climat.

Créer de meilleures connexions pour tous les Canadiens

- Adopter une loi sur VIA Rail Canada afin de mettre en œuvre une politique de transport ferroviaire de passagers et de protéger les services contre de futures réductions.
- Investir 500 millions de dollars en 2022-2023, puis 720 millions d'ici 2024, dans le développement de réseaux ferroviaires régionaux et le renforcement des liaisons ferroviaires entre les régions. Ces investissements serviront notamment à construire plusieurs tronçons supplémentaires le long des itinéraires existants afin d'éviter les goulots d'étranglement où le fret lourd force les trains de passagers à se placer sur une voie d'évitement.
- Construire des systèmes de train à grande vitesse électrifié, circulant à 200 km/h ou plus, dans le triangle Toronto-Ottawa-Montréal-Québec et dans le corridor Calgary-Edmonton.
- Abolir la taxe de vente sur les transports collectifs ruraux et interurbains, comme pour les transports en commun urbains.

II. VIVRE DANS LA DIGNITÉ

Compléter notre filet de sécurité sociale

Tout programme de relance, même de relance respectueuse du climat, a peu de chances d'être mis en œuvre s'il ne répond pas également aux préoccupations sociétales et politiques existantes, telles que la réduction de la pauvreté, les inégalités et l'inclusion sociale.

— Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel, et sir Nicholas Stern, ancien chancelier de l'Échiquier

Quelle est la valeur d'une vie?

À bien des égards, **la pandémie de COVID-19 nous a amenés à reconsidérer les véritables critères d'une grande qualité de vie**. Aujourd'hui, nous voyons clairement que les facteurs souvent utilisés pour mesurer la qualité de vie (stabilité économique et politique, bon marché de l'emploi) ne disent pas tout. Nous découvrons l'importance de la santé mentale, du temps passé avec nos proches, de la communion avec la nature et de nos responsabilités en tant que citoyens du monde.

Ces derniers mois, les événements nous ont rappelé que **les gouvernements ont toujours un rôle important à jouer dans la préservation et la conservation d'une grande qualité de vie dans la population**. Sans une intervention immédiate et profonde du gouvernement, la qualité de vie d'un grand nombre de Canadiennes et Canadiens aurait été gravement menacée pendant la pandémie de COVID-19.

Nous avons également appris que **la qualité de vie se nourrit de la volonté des citoyens à se prendre en main**. Du jour au lendemain, des projets communautaires ont spontanément vu le jour pour fournir des services essentiels à la population.

Le Canada a une occasion unique de redéfinir la notion de vivre dans la dignité. Le moment est venu d'imaginer une nouvelle société idéale pour les Canadiennes et

Canadiens et d'agir de façon à ce que cette vision devienne réalité. Il nous faut un leadership résolu et déterminé à compléter notre filet de sécurité sociale sans plus tarder et à ouvrir la voie à un avenir qui fera notre fierté.

FAIRE FACE AUX CRISES DU LOGEMENT ABORDABLE ET DE L'ITINÉRANCE

Le droit à un logement convenable est fondamental. Le Canada l'a reconnu dans la *Loi sur la stratégie nationale du logement*, mais de plus en plus de gens ont du mal à se payer un logement.

Il existe bel et bien une crise du logement abordable et de l'itinérance au Canada.

Même avant la pandémie, ils étaient 1,6 million au Canada à vivre dans des logements insalubres, inacceptables ou inabordables et, en 2020, on estimait que 2,4 millions de ménages éprouvaient des problèmes graves de logement. Chaque soir, plus de 35 000 personnes peuvent être en situation d'itinérance à l'échelle du pays.

Au cours de la pandémie, les femmes, la main-d'œuvre à faible revenu, les Noirs, les Autochtones et les personnes de couleur ont été les plus durement touchés par des pertes de revenus et d'emplois et continuent sans cesse à perdre du terrain.

Pendant la pandémie, les prestations à court terme ont offert un remplacement de revenu adéquat à certains locataires de condition modeste, mais d'autres ont vu leur revenu considérablement réduit, de sorte que ces gens sont maintenant incapables de payer leur loyer en totalité et les arriérés de paiement les menacent d'expulsion.

Le Parti vert du Canada s'engage à ce que le droit à un logement convenable devienne réalité.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Déclarer une urgence nationale face aux problèmes de logement abordable et d'itinérance.
- Redéfinir les critères de logement abordable selon une formule améliorée et actualisée tenant compte des variations régionales à travers le pays.

- Nommer sans délai un défenseur fédéral du droit au logement comme l'indique la *Loi sur la stratégie nationale du logement*.

Soutien des locataires

- Promulguer un moratoire national sur les expulsions.
 - Appliquer un moratoire sur les expulsions jusqu'à la fin de la pandémie et pendant une période raisonnable par la suite, en collaboration avec les gouvernements provinciaux.
- Créer des normes nationales pour établir des contrôles de loyers et d'inoccupation.

Innovation verte : Instaurer une allocation rétroactive de soutien aux locataires résidentiels

Mettre en place un programme rétroactif d'aide pour les arriérés de loyer afin de protéger les personnes à risque d'être expulsées ou de se retrouver à la rue en raison d'arriérés de loyer accumulés, comme le recommandent le Réseau national du droit au logement (RNDL) et le Centre pour les droits à l'égalité au logement (CERA).

- Renforcer la réglementation pour freiner les investissements étrangers et mettre fin aux pratiques de prédation dans l'immobilier résidentiel
 - Imposer une taxe sur les « logements vides » pour les propriétaires résidentiels étrangers et les sociétés qui laissent des immeubles et des logements inoccupés.
 - Évaluer le rôle des fiducies de placement immobilier (FPI) sur le marché du logement au Canada.

- Éliminer les échappatoires des paradis fiscaux qui permettent aux investisseurs étrangers de dissimuler le nom des propriétaires véritables de biens immobiliers au Canada.
- Lutter contre le blanchiment d'argent dans l'immobilier au Canada.

Investissements dans le logement coopératif

- Réinvestir dans les logements abordables, sans but lucratif, d'habitations coopératives et avec services de soutien
 - Protéger le parc existant de logements abordables en finançant l'achat d'immeubles par des organismes à but non lucratif et des coopératives de logement abordable.
 - Élargir l'Initiative pour la création rapide de logements afin de mettre en place sans délai de nouveaux logements abordables et supervisés. Cet élargissement permettra à un plus grand nombre de projets de qualité, dont le financement et les accords sont déjà en place, de créer rapidement des logements abordables ou supervisés.
 - Investir dans la construction et l'exploitation de 50 000 logements avec services de soutien sur 10 ans.
 - Construire et acquérir au moins 300 000 logements très abordables hors marché, en coopérative et sans but lucratif, sur une période de dix ans.
 - Élaborer une stratégie canadienne de l'habitation coopérative et actualiser les mécanismes de financement des coopératives d'habitation en partenariat avec la SCHL, des sociétés coopératives, des coopératives d'épargne et de crédit (p. ex., caisses populaires) et d'autres prêteurs.
 - Exiger des clauses restrictives pour garantir que les constructions subventionnées restent abordables à long terme.
 - Rénover des logements de qualité et efficaces du point de vue énergétique pour les personnes âgées ou ayant des besoins particuliers et les familles à faible revenu, en assurant aux organismes de logement sans but lucratif, aux coopératives et aux sociétés de logement social le

financement nécessaire pour construire et rénover des logements de qualité et abordables.

- Créer des logements intégrés afin que tout le monde puisse se permettre de vivre près de leur lieu de travail dans des conditions de qualité. Rétablir les incitatifs fiscaux pour la construction de logements locatifs spécialisés et offrir des crédits d'impôt pour les dons de terrains vacants ou construits à des fiducies foncières communautaires ayant pour but de fournir des logements abordables.
- Supprimer la TPS « présumée » lorsqu'un promoteur disposant de logements en copropriété vides les met sur le marché en tant que logements locatifs.
- Recadrer le mandat principal de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) afin de soutenir le développement de logements abordables, hors marché et d'habitations coopératives. Alors que de nombreux marchés du logement sont manifestement surévalués et que les taux d'accession à la propriété sont parmi les plus élevés du monde, l'accession à la propriété individuelle ne devrait pas relever d'une agence de logement publique et d'une stratégie nationale en matière de logement.
- Nommer un ministre du logement pour répondre aux besoins de logements abordables propres à chaque province, superviser la mise en application d'un plan de logement en collaboration avec les ministres provinciaux et faire la lumière sur d'autres aspects de la crise du logement et de l'itinérance au Canada pour s'attaquer à ces problèmes.
- Améliorer l'accès au logement pour les personnes handicapées
 - Exiger que les projets résidentiels bénéficiant d'un financement fédéral comprennent 30 % de logements vraiment abordables ou accessibles à des personnes handicapées ou ayant des besoins spéciaux.
- Élaborer une stratégie pour faire face aux problèmes de logement en régions rurales

Assurer l'accès au logement aux autochtones

1. De concert avec des représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, élaborer des stratégies de logement autochtone en milieu urbain inclusives et culturellement adaptées pour et par des Autochtones, comme le propose le caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine.

2. Réinvestir dans le logement pour les communautés autochtones
 - Modifier les lois qui empêchent les organismes autochtones d'avoir accès à des sources de financement par l'entremise de la SCHL afin qu'ils puissent investir dans des besoins de logement autodéterminés.
 - Financer des organismes de logement autochtone en milieu urbain.
 - Concevoir et déployer une stratégie de logement pour les Autochtones des milieux urbains, ruraux et nordiques.
 - Veiller à ce que toutes les constructions de logements dans les communautés autochtones respectent les principes établis dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
 - Tirer parti des terres et des biens immobiliers fédéraux pour les céder à des organisations autochtones hors réserve à des fins de logement et de développement économique.
 - Aider les autochtones en milieu urbain et rural à trouver des logements d'urgence et des options de logement abordables pour les jeunes, les aînés, les 2SLGBTQQA+ et les populations vulnérables.
 - Établir un programme d'aide au logement « pour et par les autochtones, à l'intention de toutes les communautés autochtones hors réserve et urbaines et inclure les autochtones inscrits et non inscrits hors réserve.

Faire face au phénomène de l'itinérance chez les jeunes et de l'inabordabilité du logement

Les verts savent que l'itinérance chez les jeunes est un problème réel qui nécessite des solutions durables et compatissantes. Les enfants et les ados ont besoin de stabilité et de sécurité. Pourtant, chaque année, ils sont autour de 35 000 à 40 000 à vivre en situation d'itinérance au Canada¹¹. Dans l'ensemble du pays, 20 % de la population des sans-abris sont des jeunes. Dans le cadre d'autres politiques vertes ciblant les jeunes, l'itinérance recevra l'attention et le soutien nécessaire.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Octroyer des subventions fédérales aux centres d'hébergement pour jeunes existants et à d'autres infrastructures.
- Investir dans la création de nouveaux centres d'hébergement pour jeunes dans les centres urbains et les petites villes du pays, qui fonctionneraient selon une approche axée sur les besoins et la communauté.
- Abolir la durée maximale des séjours en centre d'hébergement pour jeunes.
- Donner des conseils d'orientation sur place et à distance aux jeunes en situation d'itinérance.
- Fournir des services de réinstallation optionnels aux jeunes ruraux en situation d'itinérance leur donnant accès à des centres d'hébergement pour jeunes et à d'autres infrastructures.
- Soutenir et investir dans le modèle coopératif pour le logement des jeunes.

Fournir services et soutien aux sans-abris

1. Fournir aux sans-abris des services de santé mentale élargis

- Un meilleur accès à des services de santé mentale de haute qualité mettrait en évidence les liens entre les sans-abris et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

¹¹ https://homelesshub.ca/sites/default/files/attachments-fr/WithoutAHome-FR_0.pdf

2. Mettre en œuvre des programmes de financement pour les municipalités qui offrent un soutien aux toxicomanes en situation d'itinérance

- Soutenir les initiatives de type « Logement d'abord » et d'autres modèles éprouvés de lutte contre divers problèmes de santé.

REVENU DE SUBSISTANCE GARANTI

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière **la précarité d'un grand nombre de Canadiennes et Canadiens qui ne disposent toujours pas d'un filet de sécurité de base** pour les protéger en cas de difficultés financières.

Le Canada est un des pays les plus riches, mais 10 % de sa population vit dans la pauvreté et n'a pas accès à « un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être », ce qui constitue pourtant un droit inscrit dans la Déclaration universelle des droits de la personne.

La pauvreté coûte cher. Le gouvernement canadien dépense plus de 20 milliards de dollars par année en assurance-emploi et en transferts aux familles à faible revenu. La pauvreté est également un déterminant social de la santé, des résultats scolaires, de la pension au crime et du traitement reçu dans le système de justice pénale.

En réponse à la pandémie, le gouvernement du Canada a introduit la Prestation canadienne d'urgence (PCU), une allocation imposable de 2000 \$ par mois pour les personnes admissibles qui ont perdu leur revenu de travail en raison de la COVID-19. Il n'est pas exagéré de dire que la PCU a sauvé des vies. Malgré cette aide d'urgence, trop de personnes se retrouvent sans soutien face à la pandémie. À certains moments après le lancement de la PCU, environ un tiers des Canadiennes et Canadiens n'étaient admissibles ni à l'assurance-emploi (AE) ni à la PCU et le gouvernement a dû se démener pour combler les trous, avec un bric-à-brac de solutions annoncées presque quotidiennement.

Le Canada n'a jamais réussi à concevoir un système de prestations couvrant tout le monde en toutes circonstances. Étant donné le nombre pratiquement illimité de situations d'emploi, de chômage et de sous-emploi, il est peu probable qu'une approche fragmentaire réussisse un jour à fournir une couverture complète pour tous.

En fait, avant même la pandémie, le Canada était déjà en pleine mutation du monde du travail en raison de l'automatisation et de l'intelligence artificielle, une transition qui n'a fait que s'accélérer récemment. Il est temps de discuter de la manière dont nous allons faire face à ce changement et aux inégalités qu'il crée.

Alors que les prestations d'urgence tirent à leur fin, on peut se demander ce qui les remplacera après leur disparition.

Au lieu de boucher les trous un à un, **il faudrait plutôt créer une prestation globale : le revenu de subsistance garanti (RSG). Revenu de subsistance garanti**

Le RSG fournirait à la population une source de revenus de base couvrant leurs dépenses essentielles, comme la nourriture et le logement. Il serait offert avec peu ou pas de restrictions et serait suffisant pour protéger les gens contre les catastrophes financières. Étant donné que le RSG serait universel, il serait également plus simple et donc moins coûteux à administrer (l'administration étant généralement un des principaux coûts des programmes sociaux).

Même s'il assure la sécurité de revenu à tous et toutes, **le revenu de subsistance garanti offrirait surtout la sécurité aux personnes les plus vulnérables** : la main-d'œuvre précaire, les personnes handicapées ou sous-employées et les sans-abris. Il aiderait également les travailleurs et travailleuses du secteur des combustibles fossiles, un secteur particulièrement vulnérable aux chocs du marché.

Le Canada dispose des ressources nécessaires pour s'assurer que personne ne vit dans la pauvreté ou sans que ses besoins fondamentaux soient satisfaits. La crise de la COVID-19 a permis au concept de RSG de gagner du terrain dans d'autres pays. Récemment, l'Espagne a été la première nation européenne à annoncer un plan visant à instaurer un revenu de base universel (RBU) pour aider les familles pendant la pandémie, avec l'intention que le RBU devienne un instrument permanent. L'Italie, les Pays-Bas, la Finlande et le Kenya ont tous mis le modèle de RSG à l'essai. Diverses villes américaines ont lancé des programmes semblables, comme Stockton en Californie.

Au Canada, le Parti vert du Canada a un plan pour que chaque personne ait les moyens financiers de vivre dans la dignité et la sécurité, avec une bonne qualité de vie.

LE REVENU MINIMUM GARANTI



Ne laisse
personne derrière



Stimule
l'économie



Est l'un des appels à
la justice de l'ENFFDA



Donne aux gens le
choix, la dignité et
des opportunités

Établir un programme de revenu de subsistance garanti

1. Mettre en place un programme complet et équitable de revenu de subsistance garanti (RSG) pour tous et toutes au Canada.
 - Les paiements seraient fixés à un niveau « viable » pour les différentes régions du pays, selon la valeur d'un panier de consommation de base. Le gouvernement fédéral fournirait une subvention initiale de base dans tout le pays, et un organisme intergouvernemental déterminerait et administrerait les montants supplémentaires nécessaires.
 - En permettant aux provinces de réduire leurs dépenses d'aide sociale, un RSG national leur donnerait une marge budgétaire pour les coûts de santé qu'elles réclament d'Ottawa.
 - Le RSG servirait de supplément et de complément aux services publics existants et ne découragerait pas le travail, contrairement aux prestations provinciales d'aide sociale.

- Le programme de revenu de subsistance garanti couvrirait tout le monde, avec un montant de prestation diminuant progressivement à mesure de l'augmentation des autres revenus. Les prestations pour les aînés et les enfants resteraient en place.

ÉLARGIR LES PROGRAMMES UNIVERSELS : ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, ASSURANCE MÉDICAMENTS, SOINS DENTAIRES ET GARDERIES

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les lacunes existantes dans le **filet de sécurité sociale** du Canada. On peut citer la montée en flèche des coûts pharmaceutiques, l'endettement croissant des étudiants et l'épidémie d'empoisonnement aux opioïdes. Même dans un pays aussi riche que le Canada, de nombreuses personnes sont encore laissées pour compte.

Nous devons donner un sens à cette période et tirer les leçons qui s'imposent pour bâtir une société plus résiliente et plus juste qui veillera à ce que tous et toutes puissent vivre dans la dignité du premier au dernier jour.

Des solutions claires, réalisables et interconnectées existent. Il ne manque plus que la volonté politique de les mettre en œuvre. L'adoption de nouvelles politiques sociales universelles et progressistes soutiendrait les groupes les plus vulnérables et conduirait à une meilleure qualité de vie pour tous et toutes.

Éducation postsecondaire universelle

Avant la pandémie, une étudiante ou un étudiant moyen obtenait son diplôme avec une dette de 28 000 \$. La pandémie a eu des répercussions financières importantes la communauté étudiante postsecondaire. L'éducation est un droit fondamental. L'accès universel à une éducation postsecondaire et à une formation professionnelle de qualité est un droit, non un privilège.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Abolir les frais de scolarité de l'enseignement postsecondaire

- On estime que « l'éducation gratuite pour tous et toutes » coûterait environ 10,2 milliards de dollars par année. L'éducation universelle n'est pas très éloignée financièrement des programmes actuels d'aide aux études, de sorte que nous pouvons nous offrir un système d'éducation postsecondaire universellement accessible.
- L'éducation postsecondaire universelle serait en partie financée par la réorientation des dépenses actuelles consacrées aux crédits d'impôt pour frais de scolarité, par les économies réalisées sur les coûts d'administration du système de prêts étudiants et par les centaines de millions de dollars de défauts de paiement des prêts étudiants radiés chaque année.

2. Annuler toutes les dettes de prêts étudiants détenues par le gouvernement fédéral

- Cette mesure permettrait d'éviter que la moitié des étudiants obtenant un baccalauréat au Canada terminent leurs études avec plus de 28 000 \$ de dettes.

3. Réintroduire une prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) rétroactive

- S'assurer que toutes les personnes admissibles à la PCUE reçoivent 2000 \$ par mois, soit le même montant que la prestation canadienne de la relance économique (PCRE), à compter du 1er mai et jusqu'à ce que la pandémie soit terminée.

- Veiller à ce que les étudiants internationaux ou récemment diplômés soient admissibles à cette prestation.
4. Supprimer le plafond de deux pour cent sur les augmentations du financement de l'éducation des étudiants autochtones
 - Veiller à ce que tous les jeunes autochtones aient accès à l'enseignement postsecondaire.
 5. Améliorer le financement des transferts fédéraux-provinciaux aux universités et collèges
 - Fournir davantage de fonds aux universités et collèges en mettant l'accent de manière mesurable sur les contacts entre étudiants et professeurs, le mentorat, les politiques d'inclusion et le recrutement de titulaires permanents.
 - Réinvestir dans le système. Les verts alloueront 10 milliards de dollars au soutien des établissements d'enseignement postsecondaire et des écoles de formation professionnelle.
 6. Rendre l'éducation plus flexible et plus accessible
 - Accroître les possibilités de requalification et de reconversion en bonifiant la prestation canadienne pour la formation de manière à soutenir l'apprentissage continu et en aidant les établissements d'enseignement postsecondaire à offrir des programmes d'études nouveaux et novateurs.
 - Améliorer l'accès aux études supérieures en triplant le nombre de bourses d'études supérieures du Canada offertes aux étudiants de maîtrise et en doublant le nombre de bourses offertes aux étudiants de doctorat.
 - Faire en sorte que le Canada soit une destination de choix pour les talents internationaux et aider les établissements postsecondaires à accueillir les étudiants internationaux en toute sécurité.

Assurance médicaments universelle

Le Canada est le seul pays à offrir des soins de santé universels sans offrir également une assurance médicaments universelle.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Élargir la *Loi canadienne sur la santé* en finançant entièrement un programme universel d'assurance médicaments
 - Offrir à toute la population un régime d'assurance de qualité couvrant les médicaments d'ordonnance afin qu'aucune personne ne saute, n'étire ou n'abandonne les médicaments qui lui sont prescrits parce qu'elle n'en a pas les moyens.
2. Créer un organisme d'achat de médicaments en gros et réduire les périodes de protection des brevets des médicaments.
 - Faire en sorte que tous les Canadiens puissent avoir accès à des médicaments abordables plus rapidement et plus équitablement.
3. Établir un calendrier précis pour l'instauration d'une assurance médicaments universelle
 - Établir, en 2022, une agence canadienne du médicament ayant pour mandat d'évaluer les médicaments d'ordonnance et de négocier les prix pour un formulaire national.
 - Introduire, en 2022, une législation fédérale sur l'assurance médicaments de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.
 - Lancer, dès 2022, un système national d'assurance médicaments qui fournira une couverture universelle pour une liste de médicaments essentiels.
 - Mettre en place un formulaire complet d'ici le 1er janvier 2025, au lieu de 2027.

Assurance dentaire universelle

1. Élargir l'assurance maladie pour offrir des soins dentaires gratuits aux personnes à faible revenu
 - Travailler à l'élaboration d'un programme universel de soins dentaires au Canada, afin que chaque personne ait accès à des soins dentaires de base de haute qualité, quelle que soit sa situation d'assurance.

Service universel de garderie

1. Consacrer des ressources supplémentaires à la mise en place d'un système universel et abordable d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
 - Collaborer avec les provinces et territoires, les collectivités locales, les communautés autochtones et le secteur des services de garde d'enfants pour enfin concrétiser une feuille de route politique complète à court, moyen et long terme, fondée sur les principes d'universalité, d'abordabilité, de qualité, d'inclusion, d'accessibilité et d'équité.
 - Ces principes garantiront un droit d'accès pour tous les enfants, peu importe la situation professionnelle ou financière de leurs parents, le tout permettant une adaptation régionale et locale.
2. Améliorer et renforcer les congés parentaux.
 - Rendre les congés parentaux plus inclusifs afin qu'ils couvrent les congés pour s'occuper de membres âgés de la famille, pour se remettre d'une fausse couche, entre autres, et voir à ce qu'ils soient plus souples et mieux payés.
3. Augmenter le financement fédéral des services de garde d'enfants
 - Commencer immédiatement à augmenter le financement fédéral des services de garderie pour atteindre le point de référence international d'au moins un pour cent du PIB par année.
 - Rendre, comme il se doit, ce financement national stable, accessible, durable et suffisant pour répondre aux normes des principes directeurs, en plus de s'assurer qu'il est suffisamment sûr et prévisible pour permettre la planification à long terme et la durabilité des programmes.
 - Veiller à la formation, au recrutement et à la conservation d'un personnel professionnel et bien rémunéré.
4. Éliminer la TPS sur tous les coûts de construction liés aux places en garderie
5. Offrir aux enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis un accès équitable à des programmes d'apprentissage et de garderie de haute qualité, adaptés à leur culture

- Pour que les solutions répondent aux besoins de ces enfants, il faudra s'appuyer sur le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et sur les ententes bilatérales déjà négociées avec les provinces et territoires et avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

RÉFORME DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Parmi les pays riches, **le Canada a le pire bilan concernant les décès attribuables à la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée (SLD)**. Depuis le début de la pandémie, plus de 15 000 personnes résidant en centres de SLD sont décédées des suites de la COVID-19 et bien d'autres par manque de soins.

Au Canada, 69 % des décès officiellement attribuables à la COVID-19 sont survenus chez des résidents de centres de soins de longue durée.

Ces événements ont eu l'ampleur d'une crise humanitaire pourtant évitable. Des milliers de personnes sont mortes à cause d'une incapacité abjecte de répondre aux besoins des hommes et des femmes vivant dans ces établissements : personnes âgées, handicapées ou ayant des besoins particuliers.

Au Canada, la mosaïque actuelle des SLD présente des failles structurelles graves. De nombreux résidents de tels centres vivent encore dans des conditions inadéquates ou inhumaines.

Le Parti vert du Canada croit que chaque personne vivant dans un établissement de SLD mérite de recevoir d'excellents soins, quelle que soit sa situation financière, et de bénéficier des conditions nécessaires à une vie digne et de qualité.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Assujettir les soins de longue durée à la *Loi canadienne sur la santé*
 - Un système de soins universel ferait en sorte que chaque personne en SLD recevrait des soins de qualité et abordables.
2. Améliorer la qualité des soins dans les établissements de soins de longue durée
 - Créer des normes nationales exécutoires pour les SLD.

- Mettre en place un investissement transformateur pour les soins aux personnes âgées, comprenant le financement des infrastructures et de la dotation en personnel.
 - Exiger que les établissements de SLD soient préparés aux situations d'urgence et aux pandémies, ce qui signifie que le personnel, les aidants naturels et les résidents disposent d'équipements de protection individuelle et de tests de dépistage de COVID-19 appropriés et suffisants.
 - Fixer une norme nationale de quatre heures de soins réglementés par jour pour chaque personne résidant en centre SLD.
 - Faire respecter les normes nationales de soins par la responsabilisation et des sanctions, pouvant donner lieu à des poursuites pénales.
 - Assurer aux familles un accès sûr aux établissements de SLD.
 - Fournir toutes les vaccinations nécessaires à tous les résidents, au personnel et aux aidants dans les établissements de soins de longue durée (pas seulement contre la COVID-19, mais aussi contre la grippe, la pneumonie, la diphtérie, la coqueluche, etc.)
3. Améliorer la qualité de vie de la main-d'œuvre des établissements de soins de longue durée
- Augmenter et stabiliser le personnel dans les établissements de SLD et améliorer la formation du personnel, la rémunération équitable, les avantages sociaux et les congés de maladie payés.
 - Investir dans la formation et l'éducation afin de soutenir le perfectionnement professionnel continu et la spécialisation de la main-d'œuvre dans les établissements de SLD.
 - Accorder la priorité, parmi les demandes d'immigration, aux personnes ayant des compétences en soins aux personnes âgées et en SLD.
4. Investir dans les soins à domicile et en milieu communautaire
- Fournir aux provinces et territoires un transfert spécial de soins aux aînés, dédié à des améliorations précises aux soins à domicile et en milieu communautaire et aux soins de longue durée, distinct des transferts fédéraux de santé.

- Orienter la politique de SLD vers le vieillissement chez soi en faisant en sorte que le transfert des soins aux aînés comprenne un investissement transformateur dans les soins à domicile et en milieu communautaire (comme les communautés de retraités naturelles, les grappes de cohabitation et les programmes améliorés de soutien à domicile).
- Augmenter de 13 % à 35 % la proportion des investissements en SLD dédiée aux soins à domicile et en milieu communautaire afin d'atteindre la moyenne de l'OCDE.
- Mettre fin aux établissements de SLD à but lucratif en les réorientant vers des modèles communautaires.
- Transformer le crédit d'impôt pour les aidants en un crédit d'impôt remboursable afin de donner plus de flexibilité aux aidants naturels (par rapport au statut actuel de crédit d'impôt sur le revenu gagné).
- Faire passer le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire de 10 000 \$ par ménage à 10 000 \$ par personne afin que davantage de personnes puissent vieillir chez elles.

DÉCRIMINALISATION DES DROGUES ET PROGRAMME NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT SÛR

Le Canada connaît une épidémie de surdoses de drogues mortelles. De 2016 à 2020, on a signalé près de 20 000 décès dus à des drogues toxiques. **Le Canada enregistre une moyenne de 17 décès par jour dus à des drogues toxiques** et dans certaines régions du pays, les décès ont plus que doublé pendant la pandémie. L'augmentation du nombre de décès liés aux drogues a créé un problème alarmant de santé publique et une urgence de sécurité.

La crise des surdoses a été aggravée par la pandémie et l'augmentation de la toxicité des substances fabriquées illégalement. Dans les six mois suivant les restrictions imposées par la COVID-19, on a enregistré une augmentation de 74 % des surdoses mortelles.

La crise des surdoses doit être traitée comme un problème de santé et non comme un problème criminel. La possession à des fins personnelles et la consommation de drogues illicites doivent être décriminalisées afin que les personnes en difficulté aient un meilleur accès à un soutien médico-social. Personne ne devrait être emprisonné pour possession de petites quantités de drogue, ce qui permettrait aux personnes fortement touchées par la précédente politique antidrogue du gouvernement fédéral de réintégrer la société.

Les Canadiennes et Canadiens qui en ont besoin doivent avoir accès à un approvisionnement sûr en drogues réglementées par le gouvernement. Remplacer l'offre de drogues illicites toxiques aurait pour effet de réduire considérablement les risques d'intoxication et de surdose de fentanyl.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Déclarer une urgence nationale de santé publique face à la crise liée aux drogues mortelles
2. Décriminaliser la possession de drogues illicites pour usage personnel
 - Supprimer les sanctions pénales pour la possession à des fins personnelles et la consommation de toutes les drogues en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.
 - Légiférer sur ce changement plutôt que de recourir à des mesures informelles, progressives et discrétionnaires qui n'aboutissent pas à une véritable décriminalisation.
3. Créer un approvisionnement national sûr en drogues de prédilection
 - Élaborer un programme par l'intermédiaire du gouvernement fédéral afin que la population puisse accéder en toute sécurité à des substituts pharmaceutiques à leurs drogues de prédilection.
4. Investir dans un système intégré de décriminalisation et d'accès à des services efficaces pour les personnes en quête de traitement
 - Augmenter le financement des organismes communautaires offrant des tests de dépistage des drogues et du soutien aux personnes qui consomment.

- Mettre en œuvre un programme national d'éducation et de distribution de Naloxone afin que des trousse de Naloxone soient couramment accessibles pour traiter les surdoses et que tout le monde comprenne ce que c'est et comment l'utiliser.
- Créer un contexte juridique et politique qui finance et encourage des programmes fondés sur des données probantes visant à faciliter l'établissement et l'élargissement des services de réduction des risques dans tout le Canada, y compris dans les milieux ruraux et les prisons.
- Accroître le soutien aux services de santé mentale et de toxicomanie pour les personnes à la recherche de ces services.

5. Amnistier les personnes condamnées pour possession simple de cannabis

- Accorder un pardon automatique à toute personne condamnée pour possession simple de cannabis et veiller à ce que toutes traces des infractions et circonstances soient effacées du casier judiciaire.

6. Proposer la légalisation des drogues actuellement illégales en se fondant sur les meilleures données disponibles sur leurs effets nocifs et bénéfiques, en vue de considérer la consommation excessive de drogues comme un problème de santé

- Une réglementation des drogues axée sur la santé publique, comme c'est actuellement le cas au Canada pour l'alcool, le tabac et le cannabis, pourrait permettre un accès plus sûr à ces substances en plus de protéger les personnes et les communautés.
- Selon la substance et ses bienfaits et inconvénients potentiels, la réglementation pourrait aller des ordonnances médicales aux points de vente réglementés en passant par des établissements sous licence procurant un accès sûr aux adultes et protégeant les enfants et les ados.

SERVICES DE SANTÉ MENTALE ÉLARGIS ET AMÉLIORÉS

Chaque année, 1 Canadien sur 5 fait face à un trouble ou une maladie de santé mentale. La stigmatisation sociale, les disparités régionales et le manque de moyens financiers entravent considérablement l'accès aux services de santé mentale.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les problèmes de santé mentale. Les jeunes, les communautés racisées et les personnes LGBTQ+ présentent des taux élevés de problèmes de santé mentale.

Au Canada, le taux de suicide chez les jeunes est le troisième parmi les plus élevés du monde industrialisé. Le suicide dans les communautés autochtones est une véritable crise : chez les membres des Premières Nations ayant moins de 44 ans, il est la principale cause de décès et chez les jeunes Inuits il est 11 fois supérieur à la moyenne nationale.

Outre la réduction de la qualité de vie, les problèmes de santé mentale engendrent des coûts atteignant 50 milliards de dollars par année.

Les intervenants font état de longs délais d'attente, du coût élevé des soins privés, d'un manque de suivi, d'accès difficile pour les personnes vivant en dehors des zones urbaines et d'une mauvaise intégration entre les services de santé mentale et de toxicomanie.

La décriminalisation des drogues illicites, associée à la création d'un approvisionnement gouvernemental national sûr en drogues de prédilection et à la création d'un plus grand nombre de logements supervisés à prix abordable, permettrait d'établir un lien entre la consommation de substances et la santé mentale. Des services de santé mentale de haute qualité et accessibles doivent être fournis équitablement à toute la population, en tenant compte de la problématique des jeunes, des peuples autochtones et des communautés racisées et LGBTQ+.

Le Parti vert du Canada croit qu'il faut adopter une stratégie nationale de santé mentale. Il est essentiel d'avoir une stratégie de prévention du suicide fondée sur des données probantes et culturellement adaptée doit être instaurée pour faire face aux taux alarmants de suicide, en particulier dans les communautés autochtones.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Déployer une stratégie nationale de santé mentale et une stratégie de prévention du suicide
 - Renégocier l'Accord canadien sur la santé de manière à améliorer les services de santé mentale et de réadaptation pour que les services de santé mentale soient ensuite considérés comme médicalement nécessaires.
 - Accroître les investissements fédéraux directs dans les soins de santé mentale communautaires.
 - Mettre en place des mécanismes de responsabilité solides pour assurer la prestation de soins de santé mentale au même titre que la santé physique.

2. Augmenter les investissements dans les soins de santé mentale dirigés par des Autochtones
 - Augmenter le soutien aux programmes et services de santé mentale dirigés par des Autochtones et culturellement adaptés, dans le respect des pratiques de guérison autochtones, de guérison par la terre et du principe d'autodétermination.
 - Veiller à ce que tous les programmes soient guidés par le Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations.
 - Établir un financement permanent pour des programmes de soins communautaires de toxicomanie à l'intention des peuples autochtones, fondés sur la terre et tenant compte des traumatismes.
 - Augmenter les investissements ciblés dans le personnel de santé mentale travaillant auprès des Autochtones.
 - Doubler le budget actuel de l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone.
 - Prendre des mesures concrètes pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, particulièrement ceux qui concernent la santé mentale.

3. Aider les Premières Nations, les Métis et les Inuits à (re)construire des systèmes de connaissances traditionnelles sur la guérison et le mieux-être

- Inclure officiellement la guérison traditionnelle dans les programmes de mieux-être mental, de soins à domicile et en milieu communautaire.
- Veiller à ce que ce processus soit dirigé par des organismes des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

4. Investir dans la santé mentale des jeunes

- Fournir un financement réservé aux interventions précoces de santé mentale, notamment les programmes d'apprentissage social et émotionnel, pour une éducation de la petite enfance accessible et de qualité, pour l'accès à des services communautaires de santé mentale à l'intention des parents et des soignants, pour les programmes de soutien par les pairs destinés aux jeunes, pour les cliniques mobiles de santé mentale pour les jeunes, etc.
- Lancer une stratégie ciblée visant à faciliter un accès *rapide* (opportun) aux services de santé mentale pour les jeunes gens et les enfants.
- Financer des projets de prévention, de traitement et de recherche liés à la santé mentale des jeunes, afin de répondre à la crise croissante des troubles de santé mentale chez les jeunes gens.
- Demander une étude nationale visant à évaluer les effets des téléphones et des médias sociaux sur la santé mentale à l'adolescence.

5. Investir dans des projets communautaires de logements supervisés

- La création d'un bassin de logements ne suffira pas nécessairement à répondre aux besoins des personnes ayant des troubles de santé mentale graves ou chroniques. Le logement supervisé combine l'accès à un logement abordable avec des services de soutien intensifs et coordonnés. Les projets devraient inclure une allocation logement ou un supplément au loyer, une structure de gestion de cas, du counseling, une aide à la prise de médicaments et une formation à l'autonomie fonctionnelle.

PRÉPARATION AUX FUTURES PANDÉMIES

Une des principales responsabilités du gouvernement fédéral consiste à assurer la sûreté et la sécurité de celles et ceux qui vivent à l'intérieur des frontières de son territoire. **Lorsque la pandémie a frappé, le Canada n'était pas prêt.** Sa dépendance excessive à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales, même pour la fabrication de produits pharmaceutiques, montre à quel point la sécurité nationale était compromise par le gouvernement libéral.

La crise de la COVID-19 a mis au jour d'importantes failles dans notre système de sécurité sociale, lesquelles tous les ordres de gouvernement s'efforcent de combler afin d'éviter les répercussions les plus catastrophiques pour la population.

En premier lieu, les besoins les plus immédiats de la population doivent retenir l'attention. Or, **cela doit se faire en veillant à jeter les bases d'une meilleure politique et d'une meilleure prise en charge sociale à l'avenir.** Voilà une chance à ne pas rater pour s'assurer d'être mieux préparés à faire face à une prochaine crise. D'ailleurs, il est crucial de rendre le filet de sécurité sociale plus complet pour que l'ensemble des Canadiennes et Canadiens puisse vivre dans la dignité.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Ordonner une enquête publique qui évaluera la réponse conjointe de tous les ordres de gouvernement en vue de déterminer ce qui s'est bien passé et ce qui aurait pu être mieux fait.
- Créer une force opérationnelle intergouvernementale d'intervention rapide pouvant être activée dès que survient une urgence.
- S'assurer que le Canada dispose d'une capacité robuste de fabrication de produits pharmaceutiques.
- Voir à ce que le Canada dispose d'un stock suffisant d'EPI (équipements de protection individuelle) en augmentant la production nationale.
- Consacrer un financement particulier à l'intégration accrue de la santé publique avec les soins primaires communautaires en tant que premier point d'accès du système de soins de santé.

- Diminuer la dépendance générale du Canada à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales pour les biens et services essentiels.
- Renforcer le Réseau mondial d'information sur la santé publique (RMISP) en vue de signaler les problèmes potentiels de santé publique à l'échelle mondiale.
- Se préparer aux futures pandémies en investissant dans nos systèmes de soins de santé et de soins de longue durée, notamment par la restructuration.
- Fournir à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) du financement à long terme pour protéger la santé publique et lui procurer une capacité de pointe en cas de crise.
- Investir dans la recherche et la production de vaccins et de produits thérapeutiques afin d'améliorer la capacité du Canada à s'approvisionner en vaccins et en traitements médicaux sur le plan national.
- S'engager à être guidé par les recommandations des scientifiques et des spécialistes en formulation de stratégies d'intervention d'urgence.
- Accélérer l'évolution du Canada vers une économie verte à émissions nettes zéro afin de limiter le réchauffement climatique et l'intensification provoqués par les événements météorologiques et climatiques extrêmes.
- Investir dans des mesures visant à limiter l'impact des événements météorologiques et climatiques extrêmes qui se produisent déjà, et qui continueront à se produire, en raison de changements climatiques irréversibles.
- Enrayer et inverser la perte de biodiversité et d'espèces pour aider à traiter les causes sous-jacentes, car les pandémies risquent d'augmenter en fréquence et en gravité à défaut de s'attaquer au déclin de la biodiversité.

PERSONNES ÂGÉES

Les politiques, systèmes et services du gouvernement fédéral destinés à protéger les personnes âgées présentent de graves lacunes. Les aînés les plus vulnérables du Canada ont subi la mauvaise gestion gouvernementale des établissements de soins de longue durée (SLD). Ils ont été victimes de la négligence du système de santé et ils font face à des menaces croissantes pour leur sécurité économique et leur bien-être. Les lacunes dans les soins aux personnes âgées ont

coûté des vies pendant la pandémie de COVID-19 : plus de 15 000 décès survenus dans les soins de longue durée.

Le Parti vert du Canada sait que les personnes âgées méritent mieux. Un devoir essentiel du contrat social entre le gouvernement et les citoyens est de s'assurer que les gens peuvent mener une vie satisfaisante et vieillir dans la dignité.

Comme on prévoit au Canada une augmentation considérable de la population aînée dans les dix prochaines années, le gouvernement fédéral doit établir des politiques qui permettront à chacun de ses membres de profiter pleinement de la vie selon ses capacités. Les promesses du Parti vert en ce sens – revenu de subsistance garanti, assurance médicaments, transport public, réaménagement domiciliaire et construction de logements abordables –, aideront à améliorer la qualité de vie des aînés.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Financer entièrement la stratégie sur la démence pour le Canada

- En collaboration avec les professionnels de la santé et les gouvernements provinciaux et territoriaux, élaborer et financer une stratégie nationale sur la démence. Cette stratégie permettrait de soutenir la recherche, d'améliorer la qualité de vie des patients et des soignants et d'informer le public pour le sensibiliser et réduire la stigmatisation.
- Assurer un financement continu de la recherche sur la fragilité afin d'améliorer les soins aux personnes âgées vulnérables et investir dans de nouvelles activités de R-D dans le secteur du vieillissement et de la gérontechnologie.
- Atteindre les objectifs ambitieux de la Stratégie nationale sur les démences en augmentant l'investissement canadien global de 50 millions à 150 millions de dollars sur cinq ans dans le domaine de la recherche sur la démence.

2. Prévenir la violence et la maltraitance chez les aînés

- Établir un bureau fédéral du défenseur des aînés pour assurer une surveillance et un leadership systémiques des questions liées aux besoins actuels des aînés canadiens et pour fournir des idées, des analyses et une orientation au gouvernement sur les besoins futurs de la population vieillissante.
- Élaborer une stratégie nationale sur la maltraitance et la négligence à l'égard des aînés à des fins de sensibilisation et de financement en la matière.

3. Protéger les pensions de retraite

- Modifier la législation entourant les prestations de retraite pour les pensions réglementées par le gouvernement fédéral pour :
 - maintenir l'objectif de solvabilité à 100 %;
 - exiger des évaluations actuarielles annuelles;
 - si le ratio de solvabilité de l'évaluation actuarielle tombe sous un seuil prescrit, exiger du promoteur ce qui suit selon le cas :
 - Obtenir une lettre de crédit ramenant le taux de solvabilité à 100 %.
 - Se conformer à des restrictions sur la gestion de la trésorerie des entreprises similaires au récent règlement 520/20 de l'Ontario, jusqu'à ce que la solvabilité du régime soit rétablie.
 - Obtenir le consentement éclairé d'une partie importante des participants au régime (peut-être >75 %) pour appliquer une solution différente, autre que a. ou b.
- Comme mesure à court terme, un gouvernement dirigé par les verts introduirait un crédit d'impôt remboursable égal au montant de la perte de pension qu'un individu subit en cas de défaillance du régime de retraite.
- Pour mieux protéger les pensions des Canadiens dont les entreprises déposent le bilan selon la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), un gouvernement dirigé par les verts modifierait la législation sur l'insolvabilité pour étendre la super-priorité au passif non capitalisé des pensions.
- Modifier la législation sur l'insolvabilité afin de pouvoir créer un fonds de pension en difficulté en cas d'insolvabilité d'une entreprise.
- Veiller à ce que le Régime de pensions du Canada (RPC) reste robuste et s'adapte à l'évolution des besoins et des circonstances en augmentant, au fil du temps, le taux cible de remplacement du revenu reçu pendant les années de travail, selon les besoins.
- Réglementer l'Office d'investissement du RPC afin de se départir des actions dans les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz et de veiller à ce que tous les placements soient éthiques et favorisent la durabilité environnementale.

- Protéger les pensions privées en modifiant la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* afin d'établir la super-priorité des retraités et du régime de retraite dans la hiérarchie des créanciers lors des procédures d'insolvabilité des entreprises.

SANTÉ

Bien que les soins de santé relèvent de la compétence des provinces, c'est la *Loi canadienne sur la santé* qui en fixe les modalités. Elle fournit des soins de santé primaires universels à toute la population et veille à ce que ces soins soient comparables dans tout le pays. La capacité des provinces à s'acquitter de ce mandat dépend des transferts de fonds d'Ottawa en matière de santé. Ces transferts n'ont pas suivi le rythme de l'évolution rapide de la démographie et des crises de maladie mentale et de toxicomanie qui émergent. En même temps, les cliniques de santé privées, y compris les services du sang, représentent un système à deux vitesses rampant, qui érode le modèle universel de soins de santé primaires.

Le Parti vert s'engage à respecter les principes et les exigences de la *Loi canadienne sur la santé* et à étendre ce modèle à d'autres aspects des soins de santé. Dans le respect de ces principes, nous appuyons l'innovation dans la prestation de ces services afin de mieux répondre aux besoins changeants des Canadiens. Nous travaillerons avec les provinces et territoires pour faire en sorte que chaque Canadien et Canadienne ait un médecin de famille et que les soins primaires soient centrés sur le patient et tiennent compte des questions de justice sociale, d'équité et de pertinence culturelle.

Le gouvernement fédéral peut et doit ouvrir la voie en démontrant le meilleur modèle de soins de santé. Les verts reconnaissent les défis particuliers auxquels font face des populations définies comme les Premières Nations sur réserve et les Inuits, les anciens combattants, les personnes incarcérées et certains demandeurs d'asile. Il est important que ces défis soient abordés sur le plan fédéral et que les populations vulnérables bénéficient d'un accès égal aux soins.

Alors que nous entrons dans l'« ère des conséquences » des changements climatiques, de nouveaux impératifs sanitaires font leur apparition. L'Organisation mondiale de la santé a déclaré : « **le changement climatique est le plus grand défi du XXI^e siècle et menace tous les aspects de la société dans laquelle nous vivons** ». Les associations de santé publique ont tiré la sonnette d'alarme : les maladies liées au climat sont en augmentation et nécessitent une attention urgente. Selon un rapport de

la Société canadienne de pédiatrie et de l'Association pour la santé publique de l'Ontario, les stratégies de changement climatique signifient que le changement climatique représente un fardeau croissant pour notre système de soins de santé.

En plus du changement climatique, **le Canada continue de souffrir des effets d'une crise des opioïdes qui a provoqué des milliers de surdoses et de décès ces dernières années.** La crise des opioïdes doit être vue comme un problème de santé et non comme une question criminelle. C'est seulement de ce point de vue qu'on peut commencer à s'attaquer aux causes sous-jacentes et empêcher cette tragédie nationale de s'aggraver. Et c'est pourquoi le Parti vert a demandé la décriminalisation des petites quantités de drogues illicites et la création d'un programme national d'approvisionnement sûr.

Un gouvernement vert prendra en charge ces crises de santé interconnectées pour que toute la population canadienne puisse vivre en santé, en sécurité et dans la dignité.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Élargir la *Loi canadienne sur la santé*

- Élargir le modèle d'assurance-maladie à payeur unique pour inclure l'assurance médicaments pour tous.
- Créer une centrale d'achat groupé de médicaments et réduire les périodes de protection des brevets des médicaments.
- Étendre le modèle d'assurance-maladie à payeur unique pour inclure les soins de longue durée et les services de santé mentale améliorés.
- Élargir le modèle d'assurance-maladie à payeur unique pour inclure des soins dentaires de base gratuits pour tous.

2. Rétablir l'Accord canadien sur la santé

- Augmenter les transferts en matière de santé en les fondant sur la démographie et les besoins réels en soins de santé dans chaque province, en remplacement de la formule actuelle basée sur la croissance du PIB introduite par le gouvernement Harper et conservée par les libéraux.
- Négocier l'Accord canadien sur la santé afin de donner la priorité aux services de santé mentale et de rétablissement, à l'accès à des services d'avortement sûrs de même qu'à des services de santé d'affirmation du genre tels que les hormones, les bloqueurs et les opérations chirurgicales.
- Réduire les temps d'attente, qui sont une question fondamentale de l'accessibilité du système de santé, en particulier dans le cas des soins

primaires. Soutenir les médecins de famille et les équipes interprofessionnelles pour réduire les temps d'attente et améliorer l'accessibilité à leurs soins dans toutes les communautés du pays.

3. S'attaquer à l'impact du changement climatique sur la santé et le mieux-être

- Réorienter le mandat de Santé Canada vers la santé mentale et les dépendances, la promotion de la santé et la prévention des maladies et les risques liés aux changements climatiques.
- Encourager les associations médicales à former les professionnels de la santé à comprendre les menaces sanitaires liées aux changements climatiques et à en tenir compte.

4. Réduire les risques écologiques et sanitaires

Des centaines de milliers de produits chimiques sont utilisés dans le commerce. Seule une poignée d'entre eux ont fait l'objet d'un examen indépendant de leurs effets toxiques sur les humains et les écosystèmes. Malheureusement, ce n'est qu'après y avoir été longuement exposé qu'on découvre que certains d'entre eux sont dangereux, mais le mal est déjà fait. Le système réglementaire est toujours en mode rattrapage. La pollution et les produits chimiques toxiques représentent de graves menaces pour la santé, telles que le cancer, l'asthme, les difficultés d'apprentissage et d'autres maladies chroniques, les populations marginalisées étant souvent les plus à risque. Il est estimé que les répercussions de l'exposition aux substances toxiques coûtent au système de santé des dizaines de milliards de dollars par année.¹²

- Légiférer le droit à un environnement sain, en favorisant une plus grande transparence dans la prise de décision, les droits de participation du public et l'accès aux mécanismes de révision judiciaire.
- Fixer des objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture par le biais de programmes visant à aider les agriculteurs à passer à l'agriculture biologique et régénérative ou régénératrice.
- Renforcer la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) afin de limiter l'autorisation et l'utilisation de produits chimiques toxiques qui affectent la santé et l'environnement.
- Réglementer les microfibres en tant que substance toxique selon la LCPE.
- Invoquer le principe de précaution pour prendre des décisions concernant l'approbation de produits, de substances, de projets et de processus

¹² Smith, Robert et Kieran McDougal. « Costs of Pollution in Canada: Measuring the impacts on families, businesses and governments. International Institute for Sustainable Development » (juin 2017) : page ix. À consulter sur <https://www.iisd.org/sites/default/files/publications/costs-of-pollution-in-canada.pdf>.

lorsqu'il existe un risque de dommages irréversibles. S'il n'y a pas de preuve scientifique de la sécurité, alors l'approbation sera refusée.

- Relancer et étendre le réseau national de contrôle et de surveillance des pesticides.
- Créer une base de données de signalement des effets indésirables à l'intention des médecins et des salles d'urgence afin de suivre les impacts sanitaires des pesticides et d'autres produits chimiques.
- Interdire les pesticides néonicotinoïdes tueurs d'abeilles et d'autres pollinisateurs et aider les agriculteurs à passer à d'autres solutions.
- Interdire toutes les utilisations forestières et cosmétiques (superficielles) des herbicides à base de glyphosate et leur utilisation pour le défanage avant la récolte.
- Interdire tous les ingrédients toxiques dans les produits de soins personnels.
- En collaboration avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et autochtones, élaborer une stratégie nationale de l'eau afin de garantir de l'eau potable à toutes les populations canadiennes.

5. Insister sur la santé des Autochtones

- Faire respecter le principe de Jordan dans son intégralité, en veillant à ce que les peuples autochtones reçoivent les soins de santé dont ils ont besoin sans délai résultant de tiraillement entre des compétences bureaucratiques.
- Réaliser les appels à l'action 18-24 de la Commission de vérité et réconciliation en améliorant les soins de santé pour les peuples autochtones.
- Soutenir les Premières Nations, les Métis et les Inuits, de concert avec leurs organisations, dans la (re)construction de systèmes de connaissances traditionnelles entourant la guérison et le mieux-être, y compris l'inclusion officielle de la guérison traditionnelle dans les programmes de santé mentale et de soins à domicile et communautaires.

6. S'attaquer à la crise des intoxications médicamenteuses

La crise des overdoses doit être traitée comme une question de soins de santé et non comme une question criminelle.

- Aborder la crise des intoxications médicamenteuses comme un problème de santé, et non comme un problème criminel.

- Déclarer les intoxications médicamenteuses comme une urgence sanitaire nationale.
- Reconnaître que la contamination au fentanyl est la raison pour laquelle les décès sont plus précisément décrits comme des empoisonnements que comme des overdoses.
- Décriminaliser la possession de drogues pour un usage personnel.
- Veiller à ce qu'il y ait un accès à un dépistage sûr et à un approvisionnement public des drogues de choix.
- Garantir l'accès au soutien médical dont les consommateurs de drogues ont besoin.
- Augmenter le financement des organisations communautaires pour tester les drogues de rue.
- Rendre les kits de Naloxone largement disponibles pour traiter les overdoses.

7. Développer la télémédecine

De nombreuses adaptations des pratiques médicales initiées lors de la pandémie de COVID-19 resteront certainement en place. Ces innovations seront un élément important de la réponse aux crises futures et de la garantie d'un accès meilleur et permanent aux soins de santé pour les différents groupes vulnérables. Elles devraient effectivement contribuer à améliorer l'accès, mais sans nuire à la continuité des soins. Les patients ont droit à des rendez-vous de suivi au besoin et à la certitude que la qualité des soins qu'ils reçoivent n'est pas compromise dans les milieux de soins virtuels.

La télémédecine (soins virtuels) est très prometteuse pour la prestation de services dans les zones rurales où l'accès aux soins constitue un défi important. Lorsque les habitants des zones rurales ne peuvent accéder aux services en temps voulu, leur état de santé s'en ressent. Les services de soins virtuels permettent de répondre aux besoins des résidents ruraux par le biais de consultations à distance, d'un suivi à domicile, d'analyses diagnostiques externalisées, de consultations de spécialistes à distance et de consultations virtuelles pour des soins urgents.

La télémédecine profite à plusieurs populations rurales particulières, notamment les résidents ruraux souffrant d'un handicap, de troubles de la toxicomanie ou de troubles de santé mentale et ceux dont la maîtrise de l'anglais est limitée. Elle aide également

les personnes âgées et les communautés autochtones. Elle peut devenir un élément essentiel de la prestation de services pour les personnes vivant dans des zones touchées par des catastrophes climatiques et nécessitant des soins urgents.

- Définir et maintenir des normes nationales en matière de sécurité et de qualité pour les soins virtuels.
- Fournir un investissement réservé aux soins virtuels financés par l'État.
- Assurer l'interopérabilité des données et leur accessibilité aux patients.
- Soutenir un accès équitable par des investissements dans les infrastructures.
- Soutenir les politiques qui conduisent à la continuité des soins virtuels.

Innovation verte : Taxer les boissons sucrées

Pour la première fois de notre histoire, les enfants seront probablement en moins bonne santé que leurs parents. Sur la recommandation de Diabète Canada, l'Association médicale canadienne, Les Diététistes du Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, le Parti vert du Canada commencerait à s'attaquer à ce problème systémique en prélevant une taxe spéciale de 10 % sur les boissons sucrées (sources d'obésité et de certains types de diabète) et en interdisant la publicité des boissons sucrées auprès des mineurs.

III. UNE SOCIÉTÉ JUSTE

Le Canada peut montrer la voie.

Par le passé, le Canada était considéré comme un lieu de diversité et d'inclusion. **Il nous appartient de déterminer si le Canada tiendra effectivement la promesse d'une société juste dans les années à venir.**

Au cours des dernières années, nous avons constaté les impacts vécus du colonialisme et de la polarisation. Si la pandémie de COVID-19 nous a obligés à répondre à la question de savoir « ce que vaut une vie », d'autres questions ont également été soulevées. Les crimes haineux sont en augmentation : que va-t-on faire pour y mettre fin ? Des milliers d'enfants indigènes ont été découverts dans des tombes non identifiées à travers le pays : comment allons-nous expier cette tragédie ? Des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue pour exiger le démantèlement du racisme systémique : quand et comment allons-nous nous y attaquer ?

Le Parti vert du Canada croit que nous pouvons faire mieux pour bâtir une société vraiment juste. Nous n'avons plus le temps pour les paroles vides. Le temps est venu de prendre des mesures audacieuses.

Il faut agir maintenant

Pour plusieurs, les événements récents ont ouvert les yeux sur les questions d'injustice et d'inégalité sociale. Cependant, la discrimination systémique est bien antérieure aux nombreuses manifestations et protestations de ces dernières années. Si nous abordons la discrimination systémique comme un phénomène nouveau, nous n'avons pas réussi à comprendre son histoire et sa nature intrinsèque.

Le Parti vert du Canada comprend que la discrimination systémique se présente sous de nombreuses formes et cherche à la combattre dans toutes les arènes publiques, en favorisant l'autodétermination des Autochtones, en offrant un traitement équitable aux jeunes, en s'attaquant à la haine fondée sur l'identité et en veillant à ce que la création d'une société juste soit au centre de toutes les décisions.

LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Le Canada a une importante obligation juridique et morale de se réconcilier et de d'offrir une réparation pour les relations coloniales – marquées par l'expropriation et le

déracinement forcés, et l'assimilation violente – qui ont miné les fondements culturels, de gouvernance et économiques des peuples autochtones de ce pays.

Le Parti vert du Canada reconnaît le leadership, la résistance et la résilience des peuples autochtones face à l'oppression systémique et aux traumatismes intergénérationnels. **Un gouvernement dirigé par les verts soutiendra tous les efforts des peuples autochtones pour sortir des positions de défavorisation dans lesquelles le Canada les a contraints**, y compris par le soutien à la revitalisation et à la guérison culturelles.

Le Parti vert du Canada réaffirme son soutien à la mise en œuvre des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation et du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Les Verts s'engagent à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) pour les Premières Nations qui l'appuient. Le Parti vert croit que chaque nation a le droit de décider qui parlera en son nom, et que le gouvernement du Canada doit être dirigé par les peuples autochtones en ce qui concerne l'élaboration de toute législation relative à la DNUDPA. Plusieurs Premières Nations nous ont dit qu'elles n'avaient pas été consultées sur le projet de loi C-15.

Un gouvernement dirigé par les verts veillera à ce que toutes les Premières nations participent pleinement à l'élaboration et à la conception de la législation de mise en œuvre de la DNUDPA. Les Verts veilleront également à ce que les nations qui n'appuient pas la DNUDPA ne se la voient pas imposer.

Le Parti vert du Canada s'engage à la réconciliation, à l'engagement de nation à nation et à l'autodétermination des peuples autochtones, et croit que toute voie significative vers la réconciliation au Canada doit garantir que les dirigeants des Premières nations, des Inuits et des Métis pilotent les décisions concernant l'avenir de leur peuple, de leurs terres et de leurs territoires.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Fournir un financement durable aux centres de guérison autochtones, nouveaux et existants, afin de remédier aux traumatismes causés par les pensionnats;
- Augmenter le financement des centres d'amitié à travers le Canada qui fournissent des services sociaux essentiels à l'extérieur des réserves;
- Honorer la demande originale de la Commission de vérité et de réconciliation pour le financement du travail sur le projet des Enfants disparus et des Sépultures non marquées ;
- Demander au Pape de s'excuser au nom de l'Église catholique pour son implication dans les pensionnats;

- Reconnaître que les enfants autochtones dans les pensionnats ont été remplacés par des enfants autochtones en famille d'accueil ; les enfants autochtones représentent 7,7 % des enfants au Canada, mais 52,2 % des enfants en foyer d'accueil ;
- Cesser de lutter contre les ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne exigeant du gouvernement qu'il indemnise les enfants et les familles victimes de la discrimination du Canada ;
- et veiller à ce que les enfants des Premières nations non inscrits vivant hors réserve aient accès au Principe de Jordan.

Un gouvernement dirigé par les verts respectera la souveraineté des Autochtones sur les terres autodéfinies et autogérées – qu'il s'agisse des Premières nations, de la Nation métisse ou des Inuits – et respectera tous les droits que leur titre foncier comporte, y compris le droit de gérance. Nous respectons la souveraineté des Inuits sur l'Inuit Nunangat. Nous soutenons la mise en œuvre complète des traités et autres accords d'autonomie gouvernementale entre le Canada et les gouvernements autochtones. Un gouvernement dirigé par les verts accueillera un véritable engagement de nation à nation avec les peuples autochtones du Canada, qui sera véritablement fondé sur la doctrine du consentement libre, préalable et éclairé de la DNUDPA.

Traités et revendications territoriales

1. Respecter les responsabilités fiduciaires, honorer les traités et respecter tous les droits des peuples autochtones.
 - Respecter la responsabilité fiduciaire du Canada, s'acquitter des responsabilités du Canada dans les accords, honorer les traités et respecter tous les droits des peuples autochtones, y compris leurs droits inhérents à l'autonomie gouvernementale.
2. Travailler à la création d'une loi sur le Tribunal des terres et des traités autochtones.
 - En partenariat avec les peuples autochtones, travailler à la création d'une loi sur le Tribunal des terres et des traités autochtones afin d'établir un organisme indépendant qui décidera des revendications spécifiques, en veillant à ce que les négociations de traités soient menées et financées de manière équitable et que les négociations de traités et les résolutions de revendications n'entraînent pas l'extinction des droits ancestraux et issus de traités.
3. Mettre immédiatement en œuvre les accords sur les revendications territoriales déjà négociés et qui sont en souffrance faute de financement, en particulier pour les Premières Nations dans les territoires.

- S'assurer que les négociations des traités et de l'autonomie gouvernementale ne sont pas fondées sur l'extinction des titres et des droits autochtones et sur l'assimilation, mais sur la réconciliation des droits et des titres, et que les négociations reconnaissent la diversité de l'autonomie gouvernementale traditionnelle.

Respecter la souveraineté et l'autodétermination des Autochtones, ainsi que les relations de nation à nation

1. Répudier formellement la doctrine de la *terra nullius*, la doctrine de la découverte et les autres doctrines de supériorité.
2. Guidés par les dirigeants autochtones, établir un processus de transition pour sortir de la *Loi sur les Indiens*.
 - Avec les dirigeants autochtones à la barre, établir des processus pour les peuples et les nations autochtones autonomes pour sortir de la *Loi sur les Indiens*, en s'appuyant sur la doctrine du consentement libre, préalable et éclairé.
3. Mettre en œuvre les recommandations du rapport de 1996 de la Commission royale sur les peuples autochtones.
4. Affirmer le droit inhérent des Premières nations, des Inuits et des Métis à déterminer les services à l'enfance et à la famille.
 - Soutenir les liens de parenté et assurer un financement et des ressources suffisants pour que les familles restent réunies.
5. Travailler avec les Premières nations, la nation métisse et les Inuits et leurs institutions dirigeantes de nation à nation.
 - Promouvoir et mettre en œuvre des accords, et travailler en collaboration avec les nations pour élaborer et concevoir conjointement des politiques et des programmes qui profiteront aux Premières nations, à la nation métisse et aux Inuits.
6. Reconnaître les droits des Indiens non inscrits et des Métis en tant qu'« Autochtones ».
 - Accepter la reconnaissance de l'arrêt Daniels des Indiens non inscrits et des Métis en tant qu'« Autochtones »

- Accepter la reconnaissance par la DNUDDPA des droits que possèdent les Autochtones et qui s'appliquent également à tous les Autochtones, sans égard aux distinctions, résidence ou statut.
- Travailler au règlement des droits communautaires sur les terres et les ressources pour les communautés du Congrès des peuples autochtones (CPA).
- Respecter l'Accord politique CPA-Canada de 2018 et y donner suite.
- Inclure les Indiens inscrits et non inscrits vivant hors réserve, les Métis et les Inuits du Sud dans la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA), de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, ainsi que des 2SLGBTQQIA+.

Revitalisation et guérison culturelle

1. Mettre en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation.
2. Mettre en œuvre tous les appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
3. Renforcer les capacités communautaires pour soutenir l'exercice de l'autodétermination.
 - Soutenir l'autodétermination avec des organisations efficaces et entièrement financées pour représenter et fournir des services aux communautés en augmentant le financement de la capacité organisationnelle de base (COB) pour les organisations autochtones représentatives.
 - La représentation des jeunes, des aînés, des 2SLGBTQQIA+ et des identités distinctes parmi les peuples autochtones hors réserve doit être financée de manière adéquate afin de garantir l'inclusion de ces perspectives.
 - Soutenir la recherche et l'identification des communautés autochtones hors réserve à travers le Canada, avec des systèmes d'enregistrement et d'adhésion.
 - Soutenir l'application de recherches et de données fiables sur les populations autochtones urbaines pour reconnaître le sous-dénombrement.

4. Garantir l'accès à une éducation de qualité pour chaque enfant des Premières nations, de la Nation métisse et des Inuits.

- Garantir que chaque enfant des Premières nations, de la Nation métisse et des Inuits ait accès à des possibilités d'éducation de qualité fondées sur les priorités culturelles, politiques et sociales exprimées par les gouvernements des Premières nations, de la Nation métisse et des Inuits, à la suite de consultations significatives.
- Soutenir le développement de programmes d'éducation qui sont spécifiques aux langues et cultures autochtones.
- Accroître l'accès des jeunes Autochtones à l'enseignement postsecondaire en supprimant le plafond de financement de deux pour cent et en finançant entièrement les programmes en souffrance.
- Soutenir et maintenir la transmission, la multiplication et la régénération des œuvres culturelles et des langues autochtones.
- Faire connaître aux Canadiens non autochtones l'histoire, les coutumes, les traditions et les cultures des Premières nations, des Métis et des Inuits de l'île de la Tortue.

5. Honorer la décision du Tribunal canadien des droits de la personne d'indemniser chaque enfant et chaque famille qui a été enlevée de son foyer dans la réserve.

6. Adopter les recommandations sur le financement des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations du rapport 2020 de l'Institut des finances publiques et de la démocratie.

- Adopter un cadre de résultats pour le bien-être des enfants, des familles et des communautés, tel que le cadre *Measuring to Thrive* proposé dans le rapport.
- Établir un budget axé sur les résultats¹³ en adoptant une approche de financement global qui permet de combler les lacunes et qui est liée au cadre de résultats.

¹³ Funding First Nations child and family services (FNCFS): A performance budget approach to well-being (July 2020) - https://www.ifsd.ca/web/default/files/Blog/Reports/2020-09-09_Final%20report_Funding%20First%20Nations%20child%20and%20family%20services.pdf

- o Entreprendre une évaluation complète du capital actuel.
- Établir un secrétariat apolitique des politiques et des pratiques des Premières nations pour aider les organismes des Premières nations et des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (SEFPN) à faire la transition vers la gouvernance des Premières nations.
- Créer un regroupement d'agences de services à l'enfance et à la famille des Premières nations et de Premières nations désireuses d'adopter rapidement la nouvelle approche de la mise en œuvre du modèle en matière de rendement et de financement.

Santé et bien-être

1. Mettre fin à tous les avis concernant l'eau potable et l'ébullition de l'eau
 - Investir dans les infrastructures essentielles et les moderniser pour garantir l'accès à l'eau potable et pouvoir lever les avis d'ébullition de l'eau dans chaque communauté
 - Soutenir les processus menés par les Autochtones pour mettre en œuvre des systèmes de gestion de l'eau potable et des eaux usées.
2. Garantir l'accès à des logements de qualité, sûrs et abordables.
 - Voir « Life with Dignity - Ensure access to housing for Indigenous Peoples » (lien.)
3. Améliorer la sécurité alimentaire dans les communautés du Nord.
 - Consulter les résidents sur l'agriculture arctique, travailler avec des groupes à but non lucratif pour construire des serres ou des tours hydroponiques et financer des programmes d'éducation en nutrition et en horticulture.
4. Améliorer l'accès à des services de soins de santé de qualité.
 - Soutenir les services de soins de santé qui intègrent les pratiques traditionnelles et reconnaissent le rôle des familles élargies et des aînés.
 - Consacrer des ressources suffisantes aux soins maternels et infantiles, ainsi qu'à des services de santé génésique culturellement appropriés qui respectent l'autonomie génésique.
 - Accroître les investissements dans les services de santé mentale dirigés par des indigènes (voir « Life with Dignity - Expanded and enhanced mental health support »)

- Soutenir l'Initiative pour les ressources humaines en santé autochtone afin de poursuivre le renforcement des capacités dans les professions de santé pour les communautés indigènes
- Élargir l'accès aux services de santé non assurés (SSNA) à tous les Autochtones, indépendamment de leur statut, de leur résidence, de leur appartenance ou de tout autre facteur
- Veiller à ce que des fonds d'indemnisation soient mis à la disposition des conjoints et des familles de tous les anciens combattants autochtones.
- Allouer des fonds dédiés pour soutenir les communautés qui fournissent aux personnes âgées des soins à domicile et en communauté adaptés à leur culture, en veillant à ce que les aînés restent connectés à leur communauté et à leur culture.

ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE DANS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Il n'existe pas de solution universelle pour mettre fin à l'oppression systématique dont sont victimes les Noirs, les Autochtones, les personnes de couleur, les membres de la communauté LGBTQ+ et les membres d'autres groupes en quête d'équité. Il existe cependant des mesures que le gouvernement fédéral peut et doit prendre pour remédier à ces injustices de longue date.

Le Parti vert du Canada est profondément engagé dans des actions immédiates et à long terme qui permettront de s'attaquer au racisme systémique dans nos institutions publiques, et continuera à proposer des solutions audacieuses, justes et nécessaires.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

Donner suite aux recommandations, aux appels à l'action et aux appels à la justice.

1. Mettre en œuvre les recommandations pour commencer à démanteler le racisme systémique dans les institutions canadiennes.
 - Mettre en œuvre tous les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation.
 - Mettre en œuvre tous les appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
 - Mettre en œuvre les recommandations du rapport du Groupe d'experts sur les personnes d'ascendance africaine des Nations Unies sur sa mission au Canada.

Éliminer la discrimination systémique dans la fonction publique fédérale

Les données d'un sondage mené en 2019 auprès des employés de la fonction publique indiquent que plus de 15 % des fonctionnaires fédéraux noirs ont été victimes de discrimination raciale sur leur lieu de travail. Depuis le rapport de la Commission royale de 1984 sur l'égalité en matière d'emploi, les gouvernements successifs sont au courant de ce type d'obstacles systémiques. Les organisations syndicales réclament également une révision de la *Loi sur l'emploi* depuis près de vingt ans. Ce n'est qu'en 2021, juste avant de déclencher les élections, que le gouvernement libéral a choisi de lancer une révision majeure de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et il n'a donné au groupe de travail chargé de cette révision que jusqu'au début de 2022 pour terminer ses travaux.

Étant donné que la LÉE a un impact sur près de 1,5 million de travailleurs dans la fonction publique fédérale, les sociétés d'État, les Forces canadiennes et de nombreuses industries sous réglementation fédérale, ce délai ne donnera pas au groupe de travail suffisamment de temps pour mener des consultations significatives avec tous les intervenants, surtout avec les restrictions actuelles liées à la pandémie.

Le Parti vert se félicite de cette révision, mais demande :

- Plus de contributions de la part de travailleurs ayant vécu des expériences de racisme et de discrimination systémiques
- Un délai plus long et des ressources pour que le groupe de travail puisse mener à bien une consultation complète avec les communautés marginalisées
- Un élargissement de l'application des dispositions de la LÉE aux entreprises privées non réglementées par le gouvernement fédéral (comme les agences d'intérim) qui font du travail en sous-traitance pour le gouvernement fédéral.

Éliminer le racisme et la discrimination systémiques dans le maintien de l'ordre

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Réduire – Limiter la GRC, et son financement, à son rôle de base

Mener un examen immédiat et complet du rôle de la GRC dans le maintien de l'ordre dans les municipalités et les réserves, ainsi que des autres tâches de la GRC, et déterminer les domaines où il est possible de décharger la police et de réduire ses dépenses

- Travailler avec les provinces et les municipalités pour réduire les dépenses de la police dans ces juridictions. Inciter au désinvestissement des services pour lesquels la police n'est pas adaptée et pour lesquels d'autres modèles et organismes sont mieux à même de soutenir les individus et les communautés. Dans la majorité des cas, cela signifie retirer les agents des services tels que les premiers répondants aux appels de santé mentale, les agents de ressources scolaires, l'application des règlements municipaux, la police de la circulation dans les chantiers, ainsi que le maintien de l'ordre et la criminalisation de la pauvreté.
- Prendre position en faveur de la fin des contrôles de police dans la rue, de la vérification d'identité, des arrestations et des détentions arbitraires. Il a été démontré que ces pratiques ciblent de façon disproportionnée les Noirs et les Autochtones (Indigenous Peoples) au Canada.

2. Réaffecter – Investir dans les services sociaux et communautaires

- Investir les fonds qui sont retirés des services de police dans les services sociaux et communautaires, qui sont plus efficaces pour prévenir et réduire la criminalité, renforcer les individus et les communautés, et créer une société plus juste. Il s'agira notamment de réponses alternatives aux appels en matière de santé mentale, d'investissements dans des programmes parascolaires pour les jeunes, de soutien en matière de santé mentale pour les jeunes et les adultes, et de l'augmentation des possibilités d'emploi.

3. Réorganiser – Concevoir et mettre en œuvre un système de surveillance de la police plus efficace, plus transparent, plus responsable et plus indépendant -

- Examiner le fonctionnement et le processus décisionnel de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes et apporter des changements pour faire en sorte que la CCETP soit davantage responsable, efficace, réceptive et transparente dans son examen de la conduite de la GRC. Mettre fin à la pratique consistant à permettre à la GRC d'examiner et de traiter les plaintes déposées contre elle
- Créer une norme nationale pour la surveillance indépendante et responsable des services de police, en collaboration avec les provinces. Inciter les organismes provinciaux et municipaux à mettre en œuvre ces normes afin de garantir l'équité et la responsabilité des services de police dans tout le pays.
- Élaborer une norme nationale sur le recours à la force par la police et collaborer avec d'autres administrations pour interdire certains types de recours à la force, comme les étranglements et les entraves au cou.

4. Documenter – Une base de données nationale pour consigner le recours à la force par la police et d'autres incidents

- Créer une base de données nationale obligatoire pour la cueillette de données sur le recours à la force par la police, ventilées selon la race, l'origine ethnique, l'origine nationale, l'âge et d'autres facteurs d'identité, afin de suivre les victimes d'incidents de recours à la force par la police et de mieux comprendre l'ampleur du racisme systémique dans les services de police canadiens.

Lutter contre le racisme et la discrimination systémiques dans les services aux immigrants et aux réfugiés

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Mettre à jour le guide de la citoyenneté
 - Mettre à jour le guide de la citoyenneté pour y inclure une histoire plus complète du Canada et de l'île de la Tortue qui comprend les méfaits des pensionnats et de la Loi sur les Indiens.
2. Contre toutes les formes de haine et de xénophobie dans tous les aspects de l'établissement au Canada
 - S'attaquer à la xénophobie dans tous les aspects de l'établissement, y compris la libéralisation des visas temporaires, la délivrance de permis temporaires (études, travail, visite, etc.) et la réunification des familles (y compris l'augmentation de la capacité de parrainage des familles et la révision des processus d'adoption).
3. Mettre fin à l'Entente sur les tiers pays sûrs avec les États-Unis
 - La Cour fédérale canadienne a récemment statué que l'Entente sur les tiers pays sûrs, l'entente sur le droit d'asile conclue entre le Canada et les États-Unis, viole la garantie du « droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne » de la Charte canadienne des droits et libertés. L'entente permet au Canada de renvoyer aux États-Unis les demandeurs d'asile à la frontière canado-américaine, malgré le risque qu'ils soient détenus et finalement renvoyés dans leur pays d'origine sans que leur demande d'asile soit évaluée. Cette entente doit être résiliée.
4. Réviser les pratiques de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
 - Réviser toutes les pratiques de l'Agence des services frontaliers du Canada, y compris l'exploitation des centres de détention d'immigrants, la séparation des familles et mettre en place un mécanisme de surveillance, y compris une Commission civile d'examen et de traitement des plaintes.

S'ATTAQUER À LA HAINE FONDÉE SUR L'IDENTITÉ

La haine est en hausse au Canada. L'islamophobie, la haine anti-asiatique, l'antisémitisme, la haine anti-noire et la discrimination fondée sur l'identité des LGBTQ2S+ ont augmenté ces dernières années. Les doctrines de suprématie raciale et religieuse sont une menace permanente, et il est du devoir de nos gouvernements d'identifier, d'exposer et d'éradiquer les mouvements suprématistes et de s'assurer que ceux qui promeuvent et diffusent de telles idéologies savent qu'il n'y aura pas de lieu sûr ou de coin sombre où leurs croyances pourront s'épanouir.

Le silence encourage la haine ; la haine déshumanise ; et la déshumanisation facilite les atrocités. Il incombe aux dirigeants politiques de renforcer la cohésion de notre société en recherchant un terrain d'entente, en célébrant les diverses identités et en décourageant la polarisation.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

1. Rejeter et condamner les idéologies extrémistes qui encouragent la violence
 - Éviter de créer et d'exploiter dangereusement la division, qui sape les fondements à long terme de notre démocratie.
 - Entreprendre tous les efforts en cherchant à renforcer la cohésion de notre société en recherchant un terrain d'entente, en célébrant les diverses identités et en décourageant la polarisation.
 - Élaborer de meilleures lignes directrices pour lutter contre l'utilisation de la liberté d'expression comme arme pour promouvoir les discours et la propagande haineux.
2. Fournir du financement pour la collecte de données sur la propagation de la haine en ligne et de la violence dans le monde réel.
 - Soutenir les groupes de recherche et de défense des droits qui cherchent à lutter contre la haine en ligne et les incidents hors ligne.

Protéger la démocratie à l'ère numérique

1. Enchâsser dans la loi les droits numériques des citoyens, y compris le « droit de ne pas être profilé en ligne ».
 - Le Canada peut suivre l'exemple de l'Union européenne et écouter les recommandations de notre commissaire national à la protection de la vie privée. La réglementation doit faire la distinction entre le profilage

démographique et les techniques de profilage *psychométrique* plus manipulatrices.

2. Limiter la diffusion de fausses informations.

- Soutenir la recherche et le développement afin d'améliorer les solutions d'intelligence artificielle (IA) pour détecter la désinformation, la haine et la violence en ligne, afin que ce contenu puisse être minimisé et corrigé.
- Positionner le Canada comme un leader mondial en exigeant des entreprises qui gèrent des plateformes en ligne à grande échelle qu'elles détectent et empêchent la prolifération de la désinformation. Demander des comptes aux éditeurs de désinformation malveillante.

3. Faciliter l'accès à des informations exactes

- Investir dans des initiatives et des partenariats qui augmentent les possibilités et les capacités des citoyens à faire la différence entre des informations trompeuses et des contenus de meilleure qualité, vérifiables et fondés sur des preuves. Il s'agit notamment de renforcer l'éducation aux médias et à la culture numérique pour tous les groupes d'âge.

4. Protéger les libertés civiles et la liberté d'expression.

- Limiter le gouvernement à un rôle réglementaire plutôt que d'application directe dans le contrôle et la modération des contenus en ligne, et mettre en place des protections qui empêchent la suppression de contenus licites et exacts, même s'ils critiquent la politique du gouvernement.

Faire progresser les droits des LGBTQI2+

Il n'a jamais été aussi important de garantir un soutien adéquat aux communautés LGBTQI2+, notamment dans le domaine de la santé mentale. Au cours de l'année écoulée, deux rapports de recherche nationaux ont démontré que les personnes LGBTQI2+ ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19, en particulier les personnes LGBTQI2+ noires et racialisées.

Une composante importante du soutien consiste à prendre des mesures décisives contre les pratiques néfastes qui ont de graves effets sur la santé, comme la thérapie de conversion. Le Parti vert est consterné par les délais politiques pour assurer la ratification de la loi sur la thérapie de conversion (projet de loi C-6) avant de déclencher cette élection.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Soutenir les 23 recommandations du rapport du Fonds Purge LGBT intitulé *Au lendemain de la Purge*, qui met en évidence le fait que les personnes LGBTQI2+

continuent de subir une discrimination importante dans les lieux de travail fédéraux.

- Écouter les commentaires sur la nature appropriée des nouvelles questions du recensement fédéral de 2021 visant à recueillir des données sur les Canadiens trans et non binaires.
- Établir un programme de financement au sein de Santé Canada pour soutenir les organisations communautaires offrant des programmes ciblés de santé mentale et de bien-être pour les jeunes LGBTQI2+, y compris la prévention du suicide, le soutien par les pairs, le coming out et le conseil.
- Financer des programmes communautaires d'éducation et de sensibilisation qui mènent à une meilleure compréhension des réalités intersexes et de la diversité des sexualités et des identités de genre, ainsi que des programmes d'aiguillage pour diriger les personnes trans, non binaires et bispirituelles vers les services appropriés.
- Mettre fin à l'interdiction discriminatoire, non scientifique et homophobe du don de sang.
- Interdire et condamner la pratique d'interventions chirurgicales médicalement inutiles sur les enfants intersexués.
- Interdire et condamner la pratique de la thérapie de conversion, sous toutes ses formes.
- Garantir l'accès à des soins de santé sexuelle complets et à des soins de santé d'affirmation du genre, y compris les traitements hormonaux et les bloqueurs, ainsi que les chirurgies de confirmation du genre.
- Veiller à ce que les personnes trans, non binaires et bispirituelles puissent, sans avoir recours à la chirurgie, modifier leur désignation de sexe sur tous les documents officiels délivrés par le gouvernement fédéral, conformément à leur identité de genre.
- Veiller à ce que le recensement national soit conçu de manière à refléter la diversité des identités sexuelles et de genre et à poser les questions appropriées pour assurer une collecte de données adéquate, sûre et efficace.
- Exiger des installations accessibles dans tous les édifices fédéraux, y compris des toilettes non sexistes, des vestiaires, etc., tout en réaffirmant le droit des personnes trans, non binaires et bispirituelles d'utiliser les installations auxquelles elles s'identifient.
- S'assurer que le Canada plaide au niveau international pour mettre fin à la discrimination et à la violence sanctionnées par l'État à l'égard des personnes LGBTQI2+.

- Appuyer toutes les recommandations du rapport intitulé « Au lendemain de la Purge », qui préconise l'amélioration des politiques et des pratiques d'inclusion en milieu de travail.

Protéger les travailleurs du sexe

Les travailleurs du sexe vivent et travaillent toujours sous un régime criminel. En mars 2021, l'Alliance canadienne pour la réforme des Lois sur le travail du sexe, qui représente 25 groupes travaillant avec des membres du commerce du sexe, a lancé une contestation constitutionnelle devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Ils affirment que les lois violent les dispositions de la Charte des droits et libertés et ont lancé une contestation constitutionnelle de la plupart des dispositions relatives au travail du sexe qui ont été mises en œuvre en 2014 dans le cadre de la Loi sur la protection des communautés et des personnes exploitées. Bien qu'ils aient voté contre le projet de loi C-36 de Stephen Harper, et après deux mandats, les libéraux n'ont toujours pas pris de mesures concernant le projet de loi C-36 ou la Loi sur la protection des communautés et des personnes exploitées.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Réformer les lois sur le travail du sexe au Canada en mettant l'accent sur la réduction des risques, compte tenu des dangers auxquels sont confrontés les travailleurs du sexe. La légalisation de l'industrie permettra aux travailleurs du sexe d'avoir accès aux services sociaux et d'application de la loi en cas de besoin
- Augmenter le financement des organismes communautaires qui offrent des services aux personnes poussées à la prostitution par les privations économiques.

Faire progresser l'égalité des sexes

Selon l'Agence de la santé publique du Canada, la majorité des personnes qui ont été infectées par la COVID-19 et qui en sont mortes sont des femmes. Il y a également une forte proportion de femmes qui travaillent en première ligne des services de santé, des soins, du nettoyage et d'autres rôles essentiels. Il s'agit de rôles dans lesquels les travailleurs sont à la fois exposés à un risque élevé de contracter le virus et à un risque élevé d'épuisement professionnel et d'effets à long terme de la pandémie.

Les femmes et les jeunes filles qui sont confrontées à des obstacles et à des discriminations croisées ont dû faire face à d'autres défis liés à la pandémie, notamment un écart croissant en matière d'emploi entre les groupes racialisés et non racialisés qui touche les femmes de manière disproportionnée.

Les mesures de confinement imposées pour empêcher la propagation du virus ont eu quatre conséquences majeures pour les femmes :

- augmentation des **taux de violence sexiste** ;
- augmentation du **stress économique** ;
- augmentation de la **charge des soins et des tâches ménagères** ;
- réduction de l'accès aux **services de soutien**.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- En collaboration avec les organisations de femmes et les organisations autochtones, élaborer un plan d'action pancanadien complet – assorti d'un calendrier et d'un financement dédié – pour éliminer la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes dont l'expression de genre est hors-norme.
- Mettre en œuvre toutes les recommandations de la Commission d'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Améliorer l'accès aux refuges en investissant 40 millions de dollars sur quatre ans dans le Programme d'amélioration des refuges, ce qui permettra de créer ou de rénover plus de 2100 places dans les refuges de première étape et des centaines de places dans les maisons de transition.
- Augmenter le financement pour soutenir les enquêtes et les condamnations dans les cas de traite des personnes.
- S'opposer à toute initiative du gouvernement visant à réduire l'accès à l'avortement légal et sans danger.
- Développer les programmes de santé et de droits reproductifs et d'éducation à la santé sexuelle et reproductive.
- Développer les aides aux mères à faible revenu.
- Adopter une loi sur l'équité salariale, comme le recommande le Groupe de travail sur l'équité salariale ; mettre immédiatement en œuvre l'équité salariale complète pour les femmes employées dans le secteur fédéral et mettre en place des incitations fiscales pour les entreprises qui respectent les normes les plus élevées en matière d'égalité des sexes et d'équité salariale.
- Veiller à ce que les critères pour les nouvelles nominations aux conseils et organismes publics incluent l'égalité des chances pour les femmes.
- Soutenir un plus grand engagement des femmes dans la vie politique du Canada en préconisant que tous les partis politiques désignent, forment et soutiennent davantage de femmes et de candidats de sexe différent.

- Adopter une loi sur l'équité salariale, comme le recommande le Groupe de travail sur l'équité salariale ; mettre immédiatement en œuvre l'équité salariale complète pour les femmes employées dans le secteur fédéral et mettre en place des incitations fiscales pour les entreprises qui respectent les normes les plus élevées en matière d'égalité des sexes et d'équité salariale.
- Mettre en place des programmes spécifiques de réinsertion professionnelle pour les femmes avec enfants qui souhaitent reprendre leur vie professionnelle à temps partiel ou à plein temps.
- Veiller à ce que les critères pour les nouvelles nominations aux conseils et organismes publics incluent l'égalité des chances pour les femmes.
- Soutenir un plus grand engagement des femmes dans la vie politique du Canada en préconisant que tous les partis politiques désignent, forment et soutiennent davantage de femmes et de candidats dont l'expression de genre est hors-norme.

Pour les personnes vivant avec un handicap

Il est grand temps que chaque personne vivant avec un handicap au Canada puisse vivre dans la dignité. Les Canadiens handicapés et leurs familles ont souffert de manière disproportionnée pendant la pandémie. La communauté des personnes handicapées a connu une érosion de sa santé mentale et de sa confiance dans les institutions publiques, ce qui a entraîné une hésitation à se faire vacciner.

Même avant la pandémie, les personnes handicapées vivaient dans des conditions de pauvreté et d'exclusion disproportionnées. Comme nous continuons à l'observer pendant la pandémie, l'introduction d'un soutien au revenu de base a considérablement amélioré la capacité des personnes à subvenir à leurs besoins.

Un revenu vital garanti serait le meilleur moyen de fournir le soutien dont les Canadiens handicapés ont désespérément besoin. Ce programme est un plancher pour l'accès aux ressources pour les personnes vivant avec des handicaps ; il n'est pas un plafond. Grâce à des programmes supplémentaires visant à éliminer les obstacles, les personnes handicapées auront tout à fait le droit d'être des partenaires égaux et à part entière dans la société canadienne.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Travailler à la création d'une Loi canadienne sur les personnes handicapées (LCPH) qui exprimera la vision des Canadiens d'une société plus équitable plutôt que la confusion actuelle résultant de la multiplicité des lois, normes, politiques et programmes qui prévalent.
- Soutenir un fonds national d'équipement pour fournir des équipements tels que des fauteuils roulants et des outils d'accessibilité afin d'aider les personnes handicapées à disposer des outils nécessaires pour participer pleinement au

travail et à la vie communautaire (il peut s'agir d'un programme conjoint avec les provinces – la préoccupation est l'égalité d'accès et les normes communes).

- Investir dans des logements sociaux adaptés au besoin pour répondre à des besoins particuliers, avec des options de location et d'achat.
- Fournir aux provinces et aux territoires des paiements de transfert fédéraux en matière de santé destinés à la réadaptation des personnes devenues handicapées, par exemple en cas de perte de membres, etc.
- Appliquer la loi sur l'équité en matière d'emploi afin de garantir que les personnes handicapées bénéficient de l'égalité des chances en matière d'emploi et d'avancement à long terme. Les personnes handicapées sont généralement les dernières à trouver un emploi et les premières à être licenciées.
- Instaurer un revenu vital garanti pour les personnes handicapées afin qu'aucune d'entre elles ne vive dans la pauvreté.
- Convertir le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) en un crédit remboursable.
- Remanier le test du Régime de pensions du Canada/prestation d'invalidité (RPC/PI) pour y intégrer la définition du CIPH et permettre l'occupation d'emplois.

LA RÉFORME DE LA JUSTICE PÉNALE

Le système de justice pénale a grand besoin d'un changement transformateur. Dans la plupart des cas, les crimes sont le résultat de lacunes et d'échecs dans nos structures socio-économiques. Le racisme systémique, la criminalisation de la pauvreté et les graves problèmes de santé mentale sont endémiques dans notre système. Nous avons une dépendance excessive et néfaste à l'égard d'un système carcéral désuet et inhumain.

Les prisons ne sont pas la solution. Les prisons se sont avérées être une réponse inefficace et nuisible au problème sociétal des comportements criminels. Dans la plupart des cas, il existe des réponses alternatives qui servent mieux les victimes, la société et les délinquants.

Il existe de nombreux problèmes systémiques inhérents au système carcéral. Le racisme systémique, ainsi que la surincarcération des citoyens autochtones et noirs, sont des problèmes omniprésents dans le système carcéral, et les prisons sont souvent utilisées pour entreposer des personnes souffrant de graves problèmes de santé mentale – on estime que les problèmes de santé mentale sont 2 à 3 fois plus fréquents

dans la population carcérale que dans la population générale.¹⁴⁹ Il a également été démontré que les prisons entraînent une augmentation de la récidive, rendent la réadaptation et la réintégration plus difficiles, sont extrêmement coûteuses et offrent des conditions souvent inhumaines.¹⁵⁰ En outre, l'isolement cellulaire continue d'être surutilisé et imposé de manière inappropriée dans les institutions canadiennes, avec peu de transparence.²¹ De plus, le nombre de personnes légalement innocentes détenues en détention provisoire a augmenté, dépassant dans certains cas le nombre de personnes effectivement condamnées et purgeant une peine.

Il est évident que le Canada doit réduire radicalement son recours aux prisons. Des investissements dans la prévention, la réadaptation et les modèles alternatifs de lutte contre la criminalité sont beaucoup plus efficaces, humains et adaptés aux personnes touchées par la criminalité et par les circonstances qui y mènent.

Non seulement les prisons ne constituent pas un moyen de dissuasion efficace contre la criminalité,¹⁶²² mais des études montrent que les femmes et les hommes sont plus susceptibles de récidiver s'ils sont envoyés en prison que s'ils se voient infliger une autre peine.¹⁷²³

¹⁴¹⁹ Voir cette méga-étude : Kouyoumdjian, F; Shuler, A Matheson, F; and Hwang S. *Health Status of Prisoners in Canada Canadian Family Physician* (2016 Mar) 62(3): 215–222.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4984599/>

¹⁵²⁰ <https://www.statista.com/statistics/563028/average-annual-inmate-federal-correctional-services-canada/>

21 Voir par exemple : *Solitary By Another Name*. (Nov. 2020) Prisoners' Legal Services, West Coast Prison Justice Society. <https://prisonjustice.org/wp-content/uploads/2020/11/Solitary-by-another-name-report.pdf>; and Ling, Justin. *Ending Solitary Confinement in Canada's Prisons, Take 2*. (July 23, 2021) Maclean's

¹⁶²² Voir par exemple : <https://nij.ojp.gov/topics/articles/five-things-abou> En 2018, le coût annuel moyen par détenu fédéral était de plus de 125 000 \$. Voir [ht-deterrence](#)

¹⁷²³ There are several studies on this question. See *Criminological Highlights*, (Centre for Criminology and Sociological Studies, University of Toronto) Volume 12 No.2 for an overview

Si le taux d'incarcération national a diminué au cours des dernières années,¹⁸²⁴ cette baisse n'est pas uniforme à travers les provinces et les territoires. Le taux d'incarcération des peuples autochtones continue d'augmenter à un rythme déraisonnable. De plus, les taux d'incarcération des Autochtones et des Noirs sont disproportionnés par rapport à leur population.

Les peuples autochtones, en particulier, sont surreprésentés dans les prisons canadiennes.¹⁹²⁵ Et ce, malgré les décisions de la Cour suprême du Canada dans les affaires *R. c. Gladue*²⁰²⁶ et *R. c. Ipeelee*, qui demandent aux juges d'imposer d'autres sanctions aux délinquants autochtones.

La surreprésentation des populations autochtones dans les établissements pénitentiaires signifie également que les détenus autochtones font non seulement l'objet d'une victimisation disproportionnée dans les prisons, mais qu'ils sont également exposés à des risques sanitaires plus importants du fait de leur incarcération. Les détenus autochtones étaient particulièrement vulnérables à la COVID-19 : un peu plus de 57 % des détenus infectés lors de la deuxième vague de la pandémie étaient autochtones.²¹²⁷

En outre, les Noirs sont plus susceptibles d'être arrêtés et emmenés dans des postes de police pour être examinés après leur arrestation, plus susceptibles d'être détenus toute une nuit, même si l'âge et les antécédents criminels sont pris en compte, et

¹⁸²⁴ Les dernières statistiques disponibles datent de 2018 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00016-eng.htm>

¹⁹²⁵ En 2018/2019, les adultes autochtones représentaient 31 % des admissions en détention provinciale et territoriale, et 29 % des admissions en détention fédérale, tout en représentant 4,5 % de la population adulte canadienne. Au Manitoba et en Saskatchewan, les adultes indigènes représentent 75 % des admissions, mais 16 % et 14 % de la population adulte générale, respectivement. Les chiffres sont encore plus décourageants si l'on considère l'incarcération des femmes indigènes, qui représentent 42 % des admissions de femmes en détention. Les jeunes indigènes sont également surreprésentés dans le système correctionnel, avec un pourcentage choquant de 43 % des admissions, alors qu'ils représentent 8,8 % de la population générale des jeunes au Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00016-eng.htm>

²⁰²⁶ *R. v. Gladue* [1999] 1 SCR 688 <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/en/item/1695/index.do> and *R. v. Ipeelee*

[2012] 1 SCR 433 <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/en/item/8000/index.do>

²¹²⁷ Troisième mise à jour du statut de Covid-19. Bureau de l'Enquêteur correctionnel (23 février 2021) <https://www.oci.bec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/oth-aut/oth-aut20210223-eng.pdf>

susceptibles de se voir imposer davantage de conditions lors de leur libération. Ils sont également surreprésentés dans les prisons fédérales.²²²⁸

Les prisons, si elles apportent un certain sentiment de « justice » aux victimes, ne contribuent pas toujours à la guérison des victimes de la plupart des crimes. Des études indiquent que **la justice réparatrice** est un modèle alternatif qui peut améliorer la guérison des victimes de TSPT (trouble de stress post-traumatique), accroître la responsabilité des délinquants et réduire la récidive.²³²⁹

Trop souvent, les prisons sont devenues la « réponse » à notre incapacité à fournir un soutien approprié et précoce en matière de santé mentale. La plupart des personnes détenues ont subi des événements indésirables graves dans leur enfance et présentent un trouble mental tel que défini par le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM). On estime que les **troubles de la santé mentale** sont 2 à 3 fois plus fréquents dans la population carcérale que dans la population générale.²⁴³⁰

Le recours continu à l'**isolement cellulaire** (désormais appelé unités d'intervention structurées) entraîne des conséquences négatives à long terme sur la santé mentale des délinquants. Ces conséquences, à leur tour, rendent la réadaptation et la réinsertion extrêmement difficiles, ce qui entraîne des dommages économiques, psychologiques et physiques pour les individus, leurs familles et la société en général.

Il y a environ 70 % plus d'adultes en détention préventive que de personnes condamnées. Cela signifie que le nombre de personnes qui attendent en détention

²²²⁸ *Race, Crime and Justice in Canada* (October 19, 2017) John Howard Society of Canada <https://jhscan.wpengine.com/blog/race-crime-justice-canada/>

²³²⁹ Bien que les résultats varient, les programmes de justice réparatrice entraînent une diminution globale de la récidive : *Restorative Justice and Recidivism*. Research Summary, Volume 8 No 1. Public Safety Canada.

<https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/jstc-rcdvs/index-en.aspx> Voir aussi :

<https://restorativejustice.org.uk/resources/moj-evaluation-restorative-justice>

²⁴³⁰ Voir cette méga-étude : Kouyoumdjian, F; Shuler, A Matheson, F; and Hwang S. *Health Status of Prisoners in Canada Canadian Family Physician* (2016 Mar) 62(3): 215–222.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4984599/>

provisoire, et qui sont légalement innocentes, est nettement supérieur à celui des personnes qui purgent une peine à la suite de leur procès.²⁵³¹

Une approche centrée sur les personnes

Nous avons besoin de mesures de rechange qui servent mieux les victimes, réduisent la récidive et favorisent l'intégration et la réadaptation des individus. Les prisons, bien qu'elles apportent un certain sentiment de « justice » aux victimes, ne contribuent souvent pas à la guérison à long terme des victimes de la plupart des crimes. La justice réparatrice est un modèle différent qui peut favoriser la guérison des victimes souffrant du trouble de stress post-traumatique (TSPT), accroître la responsabilité de ceux qui causent des dommages et réduire la récidive.²⁶³²

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Élaborer un modèle de justice réparatrice qui permettra une justice transformatrice, une responsabilisation et une réadaptation significatives de ceux qui causent des dommages, une plus grande guérison pour ceux qui sont victimisés et ceux qui sont criminalisés et emprisonnés, et finalement une diminution de l'implication dans le système juridique pénal traditionnel.²⁷³³
- Concevoir une évaluation complète des programmes de justice réparatrice à travers le pays.

²⁵³¹ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00016-eng.htm>

²⁶³² Bien que les résultats varient, les programmes de justice réparatrice entraînent une diminution globale de la récidive : Restorative Justice and Recidivism. Research Summary, Volume 8 No 1. Public Safety Canada.

<https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/jstc-rcdvs/index-en.aspx> Voir aussi :

<https://restorativejustice.org.uk/resources/moj-evaluation-restorative-justice>

²⁷³³ Du ministère de la Justice : « Une méta-analyse de Strang et al. (2013, 12) a montré que les victimes et les survivants qui passent par un processus de JR sont plus satisfaits du traitement de leur cas que ceux qui ne passent pas par un processus de JR. L'étude a également révélé que les victimes et les survivants qui passent par un processus de JR sont plus susceptibles de recevoir des excuses de la part du délinquant et de se sentir plus en sécurité (Ibid.). De nombreuses victimes et survivants ont déclaré que la possibilité de participer à la JR et de s'exprimer réduit leur désir de vengeance, et qu'ils recommanderaient le processus à d'autres personnes (Umbreit et al. 2002 ; Wemmers et Canuto 2002 ; Ministère de la Justice 2011 ; 2016). Les victimes et les survivants ont également rapporté qu'après avoir participé aux processus de JR, ils ont ressenti des bénéfices psychologiques tels qu'une diminution de la peur et de l'anxiété face à une nouvelle victimisation, une diminution de la colère, une augmentation de la sympathie envers le délinquant (Strang et al. 2006), et dans certains cas, même une diminution des symptômes de stress post-traumatique (SSPT) (Angel et al. 2014); Angel 2005). Certains participants ont également déclaré avoir connu des changements positifs dans leur santé physique, en plus de changements psychologiques positifs (Rugge et Scott 2009). » <https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/cj-jp/victim/rd11-rr11/p5.html>

Un accent sur la réadaptation et la santé mentale

Concevoir et mettre en œuvre un modèle fondé sur les droits de l'homme, axé sur la satisfaction des besoins des personnes dans la communauté, sur la réadaptation et sur la résolution des problèmes qui ont contribué à leur criminalisation.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Revitaliser les soutiens sociaux, économiques, physiques et de santé mentale et à y consacrer des ressources, en particulier à la lumière de l'incarcération massive des indigènes, des Noirs et des autres personnes racialisées.
- Faire en sorte que la prison soit un dernier recours, lorsque la sécurité publique nécessite l'emprisonnement.
- Adopter des lois qui réduisent l'incarcération des personnes ayant des problèmes de santé mentale grâce à des mesures préventives.

Décolonisation, décriminalisation et désincarcération

Renforcer les lois et les politiques visant à décoloniser, décriminaliser et désincarcérer contribuera à lutter contre l'incarcération massive des Noirs et des peuples indigènes, ainsi que celle d'autres peuples racialisés.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Développer et codifier l'obligation pour les juges chargés de la détermination de la peine de prendre en compte le racisme systémique et historique lorsqu'ils traitent avec des personnes autochtones, et l'obligation d'agir pour réduire l'impact du racisme systémique.
- Élaborer des lois et des lignes directrices explicites, en conformité avec les principes énoncés par la Cour suprême dans les arrêts *R. c. Ipeelee* et *R. c. Gladue*, et mettre en œuvre des lois supplémentaires pour réduire l'incarcération des peuples autochtones dans les prisons provinciales et fédérales.
- Mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation qui traitent de la justice (articles 25-40).
- Élaborer des lois et des politiques visant à fournir un soutien social, en matière de logement, de santé, d'économie et d'éducation, afin de réduire la surutilisation de la police et la surincarcération des populations noires et indigènes.

Élimination des peines minimales obligatoires

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Éliminer les peines minimales obligatoires et permettre aux tribunaux de déterminer les peines appropriées en fonction des circonstances de chaque cas individuel et des lois et principes établis en matière de détermination de la peine.
- Prendre des mesures pour que, lorsqu'une certaine forme d'incarcération est nécessaire, les personnes soient, dès que possible, maintenues à proximité de leur communauté afin de permettre une réintégration et une réadaptation plus efficaces.

Élimination de l'isolement cellulaire

Avec l'adoption du projet de loi C-83, le gouvernement s'est engagé à mettre fin au recours à l'isolement cellulaire et à la ségrégation au Canada. Il a été démontré que le recours à l'isolement cellulaire (maintenant appelé unités d'intervention structurées) cause des dommages physiques, psychologiques et neurologiques irréparables. Les conséquences, à leur tour, rendent la réadaptation et la réintégration extrêmement difficiles, ce qui entraîne des dommages économiques, psychologiques et physiques pour les individus, leurs familles et la société en général.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Veiller immédiatement à ce que le Comité consultatif fédéral sur l'isolement des prisonniers ait accès à toutes les informations nécessaires pour surveiller l'état des « unités d'intervention structurées » (isolement cellulaire) dans les prisons canadiennes.
- S'assurer que les recommandations du Bureau de l'enquêteur correctionnel concernant les UIS (unités d'intervention structurée) sont mises en œuvre.
- Mettre en œuvre les amendements du Sénat au projet de loi C-83, notamment le recours accru aux options non carcérales et thérapeutiques, la surveillance judiciaire et les recours en cas d'ingérence correctionnelle et de mauvaise gestion des peines des détenus.

Réduction radicale du nombre de personnes en détention provisoire.

Il y a environ 70 % plus d'adultes en détention préventive que de personnes condamnées. Cela signifie que le nombre de personnes qui attendent en détention

préventive, et qui sont légalement innocentes, est nettement supérieur à celui des personnes qui purgent une peine à la suite de leur procès.²⁸³⁴

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Réexaminer les lois et en élaborer de plus explicites afin de réduire le nombre de personnes placées en détention préventive.

Les jeunes dans le système de justice pénale

Lorsque les jeunes commettent des actes criminels, c'est le plus souvent le reflet d'interactions sociales, d'une vie familiale, d'une santé mentale et d'autres soutiens et systèmes essentiels inadéquats. Malgré les efforts déployés pour réduire le nombre de jeunes détenus dans les prisons canadiennes, le nombre de jeunes en détention préventive est toujours élevé.

Si la proportion de jeunes blancs en garde à vue a globalement diminué depuis la promulgation de la *Loi sur le système de justice pénale* pour les adolescents, cela n'a pas été le cas pour les jeunes noirs et indigènes,²⁹³⁵ qui restent surreprésentés dans le système de justice pénale.³⁰³⁶

Tout doit être mis en œuvre pour réduire la présence des jeunes dans le système de justice pénale et pour fournir le soutien nécessaire afin qu'ils puissent mener une vie saine et épanouie.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

Investir des ressources dans la santé mentale des jeunes et dans les aides sociales et éducatives

- Collaborer avec les partenaires provinciaux et les collectivités pour investir dans la santé mentale, l'éducation, les possibilités et la réussite des jeunes, afin de réduire l'implication des jeunes dans le système de justice pénale, en mettant particulièrement l'accent sur les collectivités qui sont traditionnellement plus à risque, ou qui sont davantage la cible des forces de l'ordre.

²⁸³⁴ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00016-eng.htm>

²⁹³⁵ *Unequal Justice*. John Howard Society of Ontario (March 2021) <https://johnhoward.on.ca/wp-content/uploads/2021/03/Unequal-Justice-Report-Final.pdf>

³⁰³⁶ <https://johnhoward.on.ca/wp-content/uploads/2021/03/Youth-Bail-Highlights-Final.pdf>

Recueillir des données et évaluer l'utilisation de la déjudiciarisation et des mesures de rechange

- Examiner le traitement des jeunes dans le système de justice pénale, évaluer l'utilisation de la déjudiciarisation et des mesures de rechange à travers le pays, en mettant l'accent sur le moment où ces solutions sont offertes et à qui, ainsi que sur l'impact des programmes de déjudiciarisation par rapport à l'implication totale dans le système de justice pénale.

Traite des enfants et menaces en ligne pour les jeunes

- Examiner et évaluer la menace en ligne pesant sur les jeunes et les personnes vulnérables, et prendra des mesures pour remédier à cette situation par l'éducation et la mise à jour des lois, le cas échéant.

QUESTIONS RELATIVES À L'IMMIGRATION ET AUX RÉFUGIÉS

Le Canada est fier du caractère multiculturel de sa société et de l'image accueillante qu'il projette à l'égard des immigrants et des réfugiés. Au Parti Vert du Canada, nous croyons que le Canada **a encore du travail à faire pour atteindre un multiculturalisme équitable et juste.**

Ces dernières années, de plus en plus de voix se sont élevées pour demander que l'on s'attaque au racisme et au colonialisme systémiques dans toutes les branches du gouvernement, des soins de santé à l'emploi, en passant par le logement et les transports. Les politiques et les pratiques relatives à l'immigration et aux réfugiés ne doivent pas être oubliées dans cette réflexion.

Nous sommes tous des immigrants et des colons sur cette terre, à moins d'être une personne autochtone ou d'avoir des ancêtres amenés sur cette terre par l'esclavage forcé. Le Parti vert du Canada a pour mission d'adopter une approche plus juste, démocratique et équitable en matière d'immigration, de réfugiés et de citoyenneté au Canada.

Le Parti Vert vise à renforcer nos communautés et à donner l'exemple au niveau international en accueillant davantage de travailleurs qualifiés, en mettant en place de meilleures stratégies de réunification familiale et en s'attaquant aux inégalités que présentent les systèmes existants au Canada.

Reconnaissance des compétences acquises à l'étranger

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Passer en revue et mettra à jour les politiques d'accréditation et les programmes d'autorisation afin de mieux refléter les besoins actuels de notre société canadienne.
- Collaborer avec les institutions d'accréditation au Canada pour reconnaître la formation et l'éducation étrangères.
- Allouer des fonds plus importants pour offrir une formation linguistique, des compétences professionnelles et une reconnaissance d'accréditation à tout nouvel arrivant légalement admissible à travailler au Canada.
- Créer des mesures incitatives pour que les employeurs embauchent des nouveaux arrivants et des demandeurs d'asile.

Voies d'accès à la résidence permanente et à la citoyenneté :

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Introduire des exceptions pour les frais de demande de résidence permanente et de citoyenneté en fonction du revenu du ménage (pour de nombreux réfugiés, les frais de demande de citoyenneté de 1 000 \$ sont inabordables).
- Mettre en place des voies d'accès plus simples et plus accessibles à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers temporaires et les travailleurs de première ligne, en reconnaissance du rôle qu'ils ont joué dans nos soins de santé et notre économie pendant la pandémie de COVID-19.
- Améliorer les conditions pour les réfugiés et les demandeurs d'asile en s'attaquant aux délais de traitement qui durent des années, aux frais de demande inabordables et en éliminant les exigences de service fondées sur le statut.
- Élaborer des stratégies sûres pour que les travailleurs étrangers temporaires et les dénonciateurs puissent dénoncer les employeurs abusifs sans perdre leur statut.

Réunification des familles :

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Accroître le soutien au parrainage des parents et grands-parents par l'IRCC (Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada) en augmentant le nombre de demandes acceptées et en réduisant les délais de traitement.
- Revoir les interdictions d'adoption en provenance des pays à majorité musulmane afin que les parents adoptifs puissent rester ensemble tout au long de leur processus d'immigration, et autoriser l'adoption en provenance de ces pays par des citoyens canadiens.
- Réduire les obstacles auxquels se heurtent les réfugiés au sens de la Convention pour retrouver leurs enfants et les faire venir au Canada en rendant le processus plus accessible.
- Supprimer les exigences en matière de visa pour la plupart des parents qui rendent visite à leurs enfants - notamment les étudiants étrangers, les travailleurs temporaires, les citoyens canadiens et les réfugiés au sens de la Convention.

AFFAIRES INTERNATIONALES ET DÉFENSE

Les Canadiens veulent être fiers de leur réputation internationale. Nous voulons être des voisins internationaux responsables, capables d'offrir notre soutien et nos ressources à nos alliés. Pour ce faire, le gouvernement du Canada doit respecter ses engagements, être un partenaire fiable sur la scène internationale et faire preuve de leadership dans les domaines qui comptent le plus.

Au cours des six dernières années, le gouvernement n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités en tant que membre de la communauté internationale.

Alors même que le gouvernement libéral annonçait que la pandémie de COVID-19 « ne peut être vaincue nulle part tant qu'elle n'est pas vaincue partout », il s'accaparaît des vaccins du Mécanisme COVAX international, créé pour assurer l'accès des pays à revenu faible et moyen à l'approvisionnement en vaccins.

Alors même que le gouvernement libéral insistait sur son engagement à s'attaquer à l'urgence climatique, par ses politiques il augmentait les émissions de gaz à effet de serre du Canada, faisant supporter aux personnes les moins responsables des causes du changement climatique le fardeau de ses impacts.

Alors même que le gouvernement libéral promettait de protéger les Afghans qui soutenaient la mission canadienne en Afghanistan, combattant et mourant aux côtés des soldats canadiens, il a pris la décision de déclencher des élections, plutôt que de se concentrer sur la façon de secourir les milliers d'Afghans, membres du personnel de soutien, laissés sur place avec peu d'espoir de sécurité ou de secours.

Les pays évaluent constamment vers qui se tourner pour fonder des alliances et obtenir du soutien dans la poursuite de leurs intérêts diplomatiques, économiques et de développement. Nous devons regagner la confiance de la communauté internationale par nos actions et cela commence au niveau du gouvernement fédéral.

Les catastrophes naturelles dues au changement climatique, les maladies infectieuses, les déplacements forcés et l'utilisation de l'information comme une arme sont devenus les principaux risques pour la sécurité internationale. Nous pouvons faire face à ces problèmes grâce à de nouvelles formes de coopération et de collaboration.

Nous devons nous engager dans des formes de collaboration plus égalitaires avec un ensemble plus diversifié de partenaires internationaux. Pour ce faire, il faut redonner des moyens à nos militaires et les outiller pour soutenir la préparation et l'intervention en cas de catastrophe, tout en maintenant la formation au combat. Cela exige que le Canada reconsidère les alliances commerciales et diplomatiques qui nous ont rendus trop dépendants d'alliés traditionnels et d'États autoritaires, tout en restreignant notre capacité à prendre des positions de principe pour défendre nos valeurs

La nature changeante des affaires internationales et de la défense présente de nouveaux défis et de nouvelles possibilités pour le Canada. Dans un monde de plus en plus multipolaire, le Canada doit adopter une nouvelle approche des affaires étrangères et de la défense. Nous devons nous engager à promouvoir la sécurité humaine et les biens mondiaux, en donnant la priorité au soutien politique d'abord, et au soutien militaire en dernier recours.

Le Canada doit respecter ses engagements et faire preuve d'un leadership et d'une fiabilité renouvelés sur des questions comme le climat, afin que nous puissions agir et réagir avec crédibilité dans la marche vers un monde plus juste, plus démocratique, plus pacifique et plus résilient.

Respect du droit international

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- poursuivre une politique étrangère axée sur la promotion de la sécurité humaine et le respect de la règle de droit dans les relations avec les acteurs étatiques et non étatiques;

- signer et ratifier le Traité d'abolition des armes nucléaires, et à faire pression de toute urgence pour le désarmement nucléaire mondial et la conversion des industries militaires au Canada en industries pacifiques et réparatrices;
- mener des discussions nationales et internationales pour définir le terme « réfugié environnemental » et son inclusion dans la catégorie des réfugiés au Canada, et à accepter une proportion appropriée des réfugiés environnementaux du monde entier au Canada;
- condamner fermement les violations du droit international, sensibiliser la communauté internationale aux preuves de celles-ci, et à mener des discussions avec ses alliés internationaux pour explorer toutes les options permettant d'amener les auteurs de ces violations à se conformer au droit international.

Poursuite d'une politique internationale de commerce équitable

Le Parti Vert du Canada poursuivra une politique internationale de commerce équitable axée sur la promotion des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance, sur un système plus égalitaire d'échange de la propriété intellectuelle et des technologies propres, et sur une réduction des inégalités entre pays à revenu élevé et pays à faible revenu.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- réorienter le commerce international du « libre-échange » vers le « commerce équitable » afin de prioriser la protection des droits de la personne, des normes du travail, de la diversité culturelle et des écosystèmes partout dans le monde;
- soutenir les demandes mondiales de réforme de l'Organisation mondiale du commerce afin de garantir des mécanismes internationaux plus équitables, capables de s'attaquer efficacement à la pandémie et à la crise climatique en cours;
- renforcer le mandat et les outils dont dispose l'Ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (OCRE) pour enquêter de manière indépendante sur les entreprises canadiennes opérant à l'étranger et rendre compte publiquement de ses conclusions;
- cesser tout soutien fédéral aux exportateurs canadiens d'armes et de combustibles fossiles, à l'exception d'éventuelles ventes nécessaires d'équipement de maintien de la paix en coopération avec les Nations Unies;
- élaborer et mettre en œuvre des ajustements à la frontière en matière de carbone afin de s'assurer que les entreprises canadiennes ne subissent pas la concurrence déloyale de territoires pollueurs;

- diriger les discussions internationales visant à réformer l'Accord sur les ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) afin de s'assurer que les droits de propriété intellectuelle ne constituent pas des obstacles à la réalisation et à l'avancement des droits de la personne internationaux et du développement propre;
- supprimer le modèle actuel des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) dans tous les contrats commerciaux existants et interdire son utilisation dans tout nouveau contrat;
- mandater et donner des moyens aux missions canadiennes à l'étranger pour développer des partenariats avec des organisations de la société civile centrées sur la promotion des droits de la personne, la résilience, la coopération scientifique et la réalisation de l'objectif de développement durable.

Importance des objectifs de développement durable

Le Parti vert du Canada poursuivra une politique de développement international axée sur l'atteinte des Objectifs de développement durable, tout en mettant l'accent sur le soutien au développement d'économies sans carbone et sur les secours d'urgence et les catastrophes.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- élaborer un plan pour respecter l'engagement du Canada de consacrer 0,7 % de son PIB à l'APD d'ici 2030;
- s'attaquer à la COVID-19 partout dans le monde en investissant dans des systèmes de santé mondiaux pour les rendre plus robustes ce qui leur permettra de prévenir les épidémies futures;
- assurer un plan de redressement de la COVID-19 qui s'attaquera à l'écart croissant dans l'économie des soins, particulièrement amplifié par la pandémie, et qui fournira davantage de ressources aux femmes et aux filles du monde entier afin qu'elles puissent avoir accès à l'éducation, aux soins de santé, à une nutrition adéquate et conserver leur autonomie en matière de droits sexuels et génésiques;
- mobiliser la juste part du Canada dans le financement international de la lutte contre le changement climatique, soit environ 1,84 milliard de dollars par année jusqu'en 2025, et mener des négociations en vue de l'atteinte d'un objectif international de financement de la lutte contre le changement climatique après 2025;
- accroître les efforts d'aide au développement et les investissements économiques du Canada dans les domaines clés suivants :

1. favoriser les carburants et les sources d'énergie de remplacement qui réduisent considérablement le besoin d'importer du pétrole et du gaz naturel et permettent aux nations bénéficiaires d'accroître la propriété indépendante ou majoritaire de ces secteurs ou entreprises au fur et à mesure de leur développement;
 2. se concentrer sur les secteurs de l'agriculture qui assurent l'adaptation et la souveraineté alimentaire par le biais à la fois de l'agriculture de subsistance et de méthodes d'agriculture commerciale domestiques en accord avec les principes de l'écologie et de l'égalité des sexes;
 3. accroître le commerce bilatéral, dans la mesure du possible, pour faciliter l'exportation de produits à valeur ajoutée des petites économies insulaires;
 4. soutenir et renforcer la coopération avec les organisations régionales afin de promouvoir l'objectif d'indépendance et de souveraineté régionales;
- mandater et donner des moyens aux missions canadiennes à l'étranger pour développer des partenariats avec des organisations de la société civile centrées sur la promotion des droits de la personne, la résilience, la coopération scientifique et la réalisation de l'objectif de développement durable;
 - remplir les obligations du Canada en vertu de la Convention sur la diversité biologique en fournissant un financement nouveau et substantiel pour la conservation de la nature dans les pays en développement et en mettant en œuvre des politiques visant à protéger la biodiversité dans le monde entier.

Politique de défense

Le Parti vert du Canada poursuivra une politique de défense axée sur la poursuite du désarmement, le soutien à la préparation aux catastrophes et aux secours, la défense de la souveraineté du Canada dans l'Arctique et l'adhésion aux Conventions de Genève.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- mettre en œuvre de toute urgence les recommandations de l'examen externe de 2015 sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes (le rapport Deschamps).
- signer et ratifier le Traité d'abolition des armes nucléaires, et faire pression de toute urgence pour le désarmement nucléaire mondial et la conversion des industries militaires au Canada et dans le monde en industries pacifiques et réparatrices;
- réorienter nos dépenses de défense afin d'accroître notre capacité et notre rapidité à fournir de l'aide en cas de catastrophe (par exemple, par l'intermédiaire de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe - EICC), à répondre aux crises

nationales (par exemple, lors d'une pandémie dans les établissements de soins de longue durée), à contribuer aux forces et aux missions de paix de l'ONU et aux initiatives de cyber-défense;

- renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique en augmentant le nombre de patrouilles et en finançant le développement des infrastructures communautaires, les projets de durabilité régionale, la recherche nordique, la culture nordique et d'autres activités socio-économiques régionales;
- évaluer l'adhésion du Canada à des alliances militaires, notamment l'OTAN et NORAD, pour s'assurer qu'elles répondent aux priorités du Canada en matière de diplomatie, de développement et de défense, et qu'elles bonifient les contributions du Canada pour promouvoir l'avancement des capacités de cyberdéfense.

RÉFORME DÉMOCRATIQUE

La force de la démocratie canadienne est régulièrement classée parmi les premières au monde – mais il est toujours possible de faire mieux.

De nombreux signes indiquent que nous avons besoin d'une revitalisation démocratique : beaucoup de gens ont l'impression que leur vote et leur voix ne font pas de différence, et partagent le sentiment que les entreprises et les individus les plus riches ont plus de contrôle que le reste d'entre nous. La confiance dans la démocratie est en déclin, tant au Canada que dans le monde entier. Le cynisme et la polarisation politique augmentent. Même les alliés les plus solides du Canada, des démocraties libérales de longue date, ont été confrontés à de graves menaces pour leurs processus démocratiques.

De la même façon que nous rénovons nos bâtiments historiques, il est temps de rénover les fondations de notre démocratie datant du XIX^e siècle : conserver les éléments les plus forts de nos traditions, tout en modernisant nos systèmes démocratiques pour qu'ils soient prêts à relever les nombreux défis de l'ère moderne

La menace la plus récente qui pèse sur nos pratiques démocratiques est la propagation rapide de la désinformation et de la mésinformation par le biais de chambres d'échos en ligne. La diversité des valeurs et des points de vue ne conduit à un dialogue productif et démocratique qu'en présence d'un ensemble convenu de faits vérifiables et fondés sur des preuves. Distinguer les faits de la désinformation sera l'un des principaux défis de notre ère numérique.

Les Canadiens veulent et méritent que les politiques soient élaborées de manière délibérative, à la lumière de preuves et dans le cadre de discussions respectueuses entre les partis. Nous pouvons développer des outils pour faire face à ce défi croissant,

afin de protéger notre démocratie de la polarisation et des fractures dont nous avons été témoins à l'échelle internationale.

Avec les bonnes politiques, le Canada peut renforcer et moderniser sa démocratie, l'adapter au XXI^e siècle et susciter une participation accrue du public et une plus grande confiance dans nos institutions démocratiques. Nous pouvons améliorer notre force démocratique historique et devenir un pays où tous les citoyens – peu importe leur revenu, la région où ils vivent, leur identité ou leur profession – sentent que leur voix est entendue et qu'ils ont une chance égale d'influencer la politique gouvernementale et l'avenir de notre nation.

Une démocratie diversifiée et réellement représentative

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- exiger des partis politiques qu'ils fassent publiquement état de leurs programmes de recrutement de candidats issus de groupes sous-représentés, pour chaque année électorale à date fixe, et qu'ils fassent publiquement état de la réussite de ces programmes après chaque élection fédérale.

De meilleures élections

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- obliger les partis politiques à dire la vérité : donner le pouvoir au commissaire aux élections fédérales de superviser la publicité politique pendant les élections et les référendums, afin de s'assurer que la publicité politique est soumise au même type de réglementation de la « vérité en publicité » qui s'applique déjà aux entreprises;
- rétablir le modèle de « subvention par vote » pour le financement des partis politiques, mis au rebut pendant les années Harper et non rétabli par le gouvernement libéral; le système actuel de dons politiques et de remboursements d'impôts favorise fortement les citoyens les plus riches; le rétablissement de la subvention et la réduction des plafonds de dons personnels permettront à chaque citoyen d'avoir une voix égale en politique, quelle que soit sa richesse personnelle;
- toujours soutenir la modernisation de notre système électoral, qui doit être basé sur la représentation proportionnelle; les preuves des avantages pour les citoyens et pour les résultats parlementaires sont parfaitement clairs.

Une Assemblée des citoyens sur le renouveau démocratique

Les Verts feront pression pour qu'une Assemblée des citoyens sur le renouveau démocratique soit convoquée le plus tôt possible par le nouveau Parlement. Consciente du conflit d'intérêt lié au fait que les politiciens repensent le système qui les a élus, l'Assemblée serait un corps diversifié de citoyens choisis au hasard, réunis avec le mandat d'examiner et de fournir une série de recommandations à notre Parlement sur quatre questions interreliées :

- la modernisation du système électoral du Canada;
- l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans;
- le vote en ligne;
- le vote obligatoire.

Le processus serait appuyé par un secrétariat de la fonction publique et facilité par une organisation indépendante et non partisane, qui ferait appel à des témoins experts, ainsi qu'à des personnes et des groupes directement concernés par la question.

Les assemblées de citoyens dûment constituées, comme celle de l'Irlande de 2016-18, sont considérées comme équitables, libres de toute ingérence politique et agissant dans l'intérêt public. Leur composition peut refléter davantage la diversité du pays que le Parlement; leurs procédures peuvent être plus délibératives et axées sur le consensus; et elles peuvent formuler des recommandations sur des questions fondamentales sensibles que les élus évitent. En agissant de la sorte, les assemblées de citoyens peuvent contribuer à renouveler la confiance des Canadiens.

Intégrité, éthique et transparence

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- renforcer la Loi sur les conflits d'intérêts en incluant des sanctions financières et autres sanctions pour les politiciens qui enfreignent les lois sur les conflits d'intérêts;
- imposer des critères stricts en matière de conflits d'intérêts pour les candidats à des nominations aux conseils et organismes de réglementation fédéraux, afin de

minimiser les risques de partialité et d'accès préférentiel par l'industrie réglementée;

- permettre à un comité de surveillance indépendant d'examiner les salaires, les dépenses et les budgets des bureaux des députés, en remplacement du très opaque Bureau de régie interne;
- renforcer la Loi sur le lobbying du Canada pour exiger une plus grande transparence et empêcher les « portes tournantes » entre la vie politique, la fonction publique et le lobbying;
- renforcer la protection des lanceurs d'alerte pour les employés de la fonction publique et réaffirmer l'indépendance et l'intégrité de la fonction publique;
- élargir la portée de la Loi sur l'accès à l'information au cabinet du Premier ministre, aux cabinets des ministres et à l'administration du Parlement.

ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Les artistes ont plus d'influence sur les politiques publiques qu'une armée de politiciens. Nous devons les aider à s'engager pleinement dans l'urgence climatique.

On dit que les poètes sont les véritables législateurs du monde. Aujourd'hui, on peut dire que les chanteurs, les acteurs, les auteurs, les dramaturges, les peintres, les créateurs d'art public, les créateurs multimédias et les producteurs et éditeurs qui rendent leurs œuvres accessibles ont plus d'influence sur les pensées et la vie des gens qu'une armée de politiciens.

Les arts sont souvent un exutoire créatif pour l'âme, et beaucoup de ceux qui se sentent concernés par le climat et la justice sociale utilisent les arts pour exprimer des messages importants de la manière la plus percutante possible. Les artistes comptent sur leurs créations pour les motiver et les revigorer. En aidant les artistes à atteindre leurs objectifs, nous soutenons les méthodes créatives permettant de dynamiser le monde en direction de l'action climatique et du changement social.

Le soutien fédéral à nos infrastructures culturelles doit être augmenté.

Nous reconnaissons et soutenons les programmes existants de Patrimoine Canada et de ses agences.

Le Parti Vert du Canada cherche à protéger et à promouvoir la créativité tant au niveau individuel que mondial. Alors qu'un soutien est apporté aux nombreux artistes qui ont été affectés par la pandémie de la COVID, des efforts sont également déployés pour

apporter les arts aux communautés rurales et éloignées, et pour promouvoir les jeunes artistes de ces mêmes régions.

Notre avenir collectif exige que nous adhérions tous pleinement aux valeurs culturelles autochtones à l'égard de la nature.

Le Conseil des Arts du Canada doit continuer à soutenir la création autochtone en accordant des subventions directes aux artistes et en aidant les agences et les organismes de services artistiques à devenir des partenaires à part entière dans cet effort. Le reflet complet de notre société diversifiée doit s'appuyer sur notre relation avec la nature. Nous pouvons tous apprendre des populations qui étaient là avant la colonisation.

Innovation verte : L'engagement artistique face à la crise climatique pour mobiliser le public

Notre innovation verte est d'ajouter des opportunités de financement direct pour les créateurs et les producteurs afin qu'ils se mobilisent face à la crise climatique, afin d'augmenter le soutien du public pour une action gouvernementale significative. Le Parti vert du Canada croit que le soutien fédéral au secteur créatif du Canada doit être ajusté afin d'inciter clairement nos artistes à s'attaquer à l'enjeu prioritaire auquel l'humanité entière est confrontée : l'urgence climatique.

La récupération post-COVID-19

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Augmenter le soutien aux spectacles artistiques en intérieur ou en extérieur qui doivent s'adapter pour se conformer à la réglementation COVID.
- Fournir 25 millions de dollars de financement supplémentaire pour aider les musées et les organisations culturelles à rouvrir leurs portes après une pandémie et à continuer à proposer des offres numériques accessibles.
- Assurer la viabilité de notre infrastructure culturelle en consultation avec les organismes de services artistiques, les associations professionnelles, les associations commerciales et les syndicats du secteur de la création.

L'identité culturelle canadienne

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Augmenter le financement à 1 milliard de dollars sur 3 ans pour tous les organismes artistiques et culturels du Canada, y compris le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, les orchestres, les théâtres, les galeries et les éditeurs.
- Augmenter le soutien aux programmes et aux installations artistiques communautaires à travers le Canada en établissant un financement de base stable à un pourcentage fixe du budget fédéral.
- Protéger l'identité culturelle du Canada lors des négociations commerciales et assurer une représentation artistique et culturelle dans les missions commerciales internationales.
- Adopter la réforme du droit d'auteur telle qu'envisagée par le rapport actuel de la commission du patrimoine.
- Réformer la Loi sur le revenu du Canada afin de permettre aux travailleurs du secteur des arts et de la culture de bénéficier d'un plan d'étalement fiscal qui tiendra compte du fait que les années de vaches maigres précèdent et suivent souvent une bonne année lorsqu'un spectacle est produit, un livre est publié ou une subvention ou un prix est remporté.
- Établir un financement permanent pour les festivals et les événements qui célèbrent le patrimoine canadien.

Cultures et patrimoine indigènes

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Assurer la protection des droits de propriété intellectuelle et artistique des Autochtones.
- Soutenir la création d'informations historiques qui font la lumière sur notre passé colonial partout où des statues ou des plaques connexes sont actuellement en place.
- Veiller à ce que chaque enfant des Premières nations, des Métis et des Inuits ait accès à des possibilités d'éducation de qualité fondées sur les priorités linguistiques, culturelles, politiques et sociales exprimées par les gouvernements des Premières nations, des Métis et des Inuits, à la suite de consultations significatives.

- Fournir 100 millions de dollars de financement et d'incitations sur trois ans pour la création et la conservation des formes d'art autochtones, en particulier les connaissances créatives qui sont transmises de génération en génération.
- Fournir des fonds et des incitations aux artistes pour qu'ils se rendent dans les communautés indigènes afin de stimuler les jeunes artistes, conformément à l'un des objectifs initiaux de la PNIAI (Professional Native Indian Artists Incorporation).
- Fournir des fonds et des incitations aux artistes pour qu'ils se rendent dans les communautés autochtones afin de stimuler les jeunes artistes, conformément à l'un des objectifs initiaux de la PNIAI.
- Soutenir l'Association des musées canadiens pour assurer, en collaboration avec les peuples autochtones et conformément aux 94 appels à l'action, la conformité continue des politiques et des meilleures pratiques des musées avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- Établir un programme de financement national dédié, en collaboration avec les peuples autochtones et l'Association des musées canadiens, pour les projets de commémoration sur le thème de la réconciliation.

Climat et justice sociale

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

Augmenter le financement de toutes les agences fédérales, y compris le Conseil des Arts du Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada, afin de lancer des programmes de soutien à la programmation créative qui aborde la crise climatique.

Sensibilisation des nouveaux artistes, des jeunes artistes et des communautés rurales

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Fournir des fonds pour promouvoir et encourager les artistes et les événements artistiques à visiter les régions rurales du Canada, ainsi que pour fournir des incitations financières à l'appui des artistes des communautés rurales.
- Offrir des incitations à toutes les provinces et à tous les territoires pour restaurer et améliorer les composantes artistiques et culturelles dans les écoles et les activités parascolaires, non seulement dans les communautés urbaines mais aussi dans les communautés rurales, en mettant l'accent sur l'encouragement des artistes nouveaux et émergents.

- Établir une stratégie universelle en matière de large bande pour permettre aux Canadiens de tout le pays et des régions éloignées d'avoir accès à un Internet fiable.

CRTC, médias et contenu canadien

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Procéder à la réglementation des puissantes plateformes et des services de diffusion en continu par le biais du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), comme le prévoit le projet de loi C-10.
- Veiller à ce que le CRTC réserve davantage de bande passante aux stations indépendantes et sans but lucratif.
- S'assurer que le CRTC maintient et met à jour ses règlements et définitions sur le contenu canadien.
- Fournir un financement de base stable à la CBC afin qu'elle puisse continuer à offrir une programmation télévisuelle et radiophonique de qualité à contenu canadien dans les deux langues officielles, ainsi qu'une programmation dans les langues autochtones et pour encourager leur apprentissage.
- Demander à une commission indépendante d'entreprendre une étude approfondie de la concentration de la propriété des médias au Canada par rapport à d'autres pays occidentaux et de recommander des moyens de diversifier la propriété des médias et de renforcer la profondeur et l'ampleur des reportages, en particulier des nouvelles locales, au Canada.

Protection des droits linguistiques des minorités

Les principes énoncés dans la Loi sur les langues officielles ont servi de base à l'article 16 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui reconnaît l'égalité de statut, de droits et de privilèges des communautés linguistiques française et anglaise du Canada. Le respect et la protection de la Charte et de toutes ses valeurs ne sont pas négociables. Un gouvernement dirigé par les verts s'engagera à défendre les deux langues officielles du Canada et à protéger les langues autochtones dans nos communautés et partout au pays.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Au cours de la première année du prochain parlement, promouvoir et mettre en œuvre une loi modernisée sur les langues officielles afin de protéger les deux langues nationales, en consultation avec les communautés linguistiques minoritaires.
- Garantir l'accès aux services fédéraux dans les deux langues officielles dans chaque province, soutenant ainsi l'immigration des communautés francophones partout au pays.
- Assurer le financement de la protection des langues autochtones menacées de disparition, partout au Canada.

Assurer la protection de l'enseignement dans une deuxième langue officielle

- Fournir un financement accru pour les programmes d'immersion en français et de français langue seconde à travers le pays, afin de s'assurer que les enfants puissent poursuivre leur éducation dans la langue officielle de leur choix.
- Assurer un financement permanent et stable des établissements d'enseignement postsecondaire dans les communautés linguistiques minoritaires du Canada, afin de fournir un soutien urgent à des établissements tels que le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, l'Université de l'Ontario français et d'autres établissements à travers le pays.

JUSTICE FISCALE

Pour réaliser notre avenir vert, chacun doit contribuer sa juste part. Même avant la pandémie, l'inégalité croissante était un problème, et les Verts reconnaissent que le fardeau de la fiscalité n'est pas réparti équitablement au Canada.

Les sociétés :

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Appliquer un impôt sur les sociétés aux entreprises transnationales de commerce électronique faisant des affaires au Canada en exigeant que le vendeur étranger s'enregistre, perçoive et remette les taxes là où le produit ou le service est consommé. Le secteur du commerce électronique – des géants comme Netflix, Facebook, Amazon et Google – détient une part importante du marché canadien mais ne paie pratiquement aucun impôt.

- Imposer une taxe sur les transactions financières de 0,5 % dans le secteur de la finance, comme la France le fait depuis 2012.
- Augmenter le taux d'imposition fédéral des sociétés de 15 à 21 % pour l'aligner sur le taux fédéral des États-Unis, notre principal partenaire commercial. Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré que les entreprises conservent des « centaines de milliards de dollars dans leurs comptes bancaires » au lieu de réinvestir dans l'économie. Cet argent mort doit être mobilisé pour la transition vers une économie verte et renouvelable.
- Prélever une surtaxe de cinq pour cent sur les bénéficiaires des banques commerciales. Les banques commerciales accumulent d'énormes profits - 43,15 milliards de dollars pour les cinq plus grandes banques rien qu'en 2018. Les coopératives de crédit, les caisses populaires et les coopératives seront exemptées.
- Travailler avec nos partenaires internationaux pour mettre en place un impôt minimum mondial afin que les plus grandes entreprises du monde ne puissent pas échapper aux impôts qu'elles doivent ici au Canada.
- Interdire aux entreprises canadiennes de déduire le coût de la publicité sur des sites appartenant à des étrangers, tels que Google et Facebook, qui représentent désormais 80 % de toutes les dépenses publicitaires au Canada.
- Éliminer la déduction de 50 % des frais de repas et de représentation des entreprises, qui comprend les billets de saison et les loges privées lors d'événements sportifs.

Personnes fortunées

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Appliquer un impôt de 1 % sur la richesse nette (familiale) supérieure à 20 millions de dollars.
- Supprimer les échappatoires fiscales liées aux stock-options qui profitent aux riches. Les cadres supérieurs dont les options d'achat d'actions font partie de leur rémunération ne paient que la moitié du taux de l'impôt sur le revenu pour cette partie de leur revenu.
- Éliminer les échappatoires fiscales relatives aux gains en capital. L'échappatoire des gains en capital permet aux personnes et aux sociétés de n'ajouter que la moitié de leurs gains en capital à leur revenu imposable, tandis que ceux qui n'ont que des revenus d'emploi paient des impôts sur la totalité de leur revenu. Plus de 90 % de la valeur de cet avantage fiscal va aux 10 % les plus riches, et environ 85 % au 1 % le plus riche.

- Mettre fin à l'évasion fiscale à l'étranger en taxant les fonds cachés dans les paradis fiscaux et en obligeant les entreprises à prouver que leurs filiales étrangères sont des entreprises qui fonctionnent réellement à des fins fiscales.
- Concentrer le mandat de l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur l'identification des personnes qui cachent de vastes richesses, plutôt que de procéder à des vérifications aléatoires des Canadiens ordinaires, comme l'ont recommandé plusieurs vérificateurs généraux.
- Fournir un financement adéquat à l'ARC pour collecter les recettes fiscales qui se cachent dans les paradis fiscaux offshore.
- Appliquer une taxe sur les produits de luxe, tels que les avions et les voitures de luxe.

Immobilier

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Créer une taxe sur les « maisons vides » pour les propriétaires résidentiels étrangers et les sociétés qui laissent des immeubles et des logements vacants.
- Éliminer les échappatoires des paradis fiscaux qui permettent aux investisseurs étrangers de dissimuler le nom des propriétaires réels de biens immobiliers au Canada.

Réforme fiscale

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Créer une commission fiscale fédérale indépendante chargée d'analyser le système fiscal pour en vérifier l'équité et l'accessibilité, sur la base du principe de l'imposition progressive. La dernière commission fiscale datant des années 1960, une réforme s'impose depuis longtemps. Il s'agira notamment de recommander une manière appropriée de taxer les crypto-monnaies.
- Éliminer toutes les subventions aux combustibles fossiles, y compris les paiements et les déductions fiscales, évaluées à plusieurs milliards de dollars par an. Il s'agit notamment de la déduction pour amortissement accéléré sur le gaz naturel liquéfié (GNL) et des amortissements fiscaux pour les puits de pétrole et de gaz, l'exploration et le développement des mines de charbon, les déductions des actions accréditatives pour le charbon, les projets pétroliers et gaziers et les propriétés pétrolières et gazières.

LA JEUNESSE

Les jeunes sont l'avenir du Canada. Trop souvent, nos jeunes sont négligés et sous-représentés lorsqu'il s'agit de politique et de changements de politiques. Lorsque les jeunes sont responsabilisés, nos communautés en sortent plus fortes.

Du coût inabordable de l'éducation postsecondaire à la crise de l'itinérance chez les jeunes, le Parti vert du Canada créera une culture politique qui donnera aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour réussir.

Un accord équitable pour les jeunes

La crise de la COVID-19 a porté atteinte à l'économie canadienne. Pendant la pandémie, les jeunes ont souvent été négligés et se sont sentis comme des membres jetables de notre société.

Les Verts estiment que nos jeunes ne sont pas sacrificiables. Un gouvernement dirigé par les verts s'assurerait d'accorder la priorité à l'accessibilité financière des ressources et à la protection des jeunes.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Instituer un revenu de subsistance garanti
- Accroître les possibilités de programmes d'apprentissage, en particulier dans les domaines durables.
- Établir un salaire minimum fédéral de 15 dollars pour les étudiants afin d'assurer la parité avec le salaire minimum général.
- Établir des programmes fédéraux d'emploi des jeunes qui seraient actifs toute l'année.

Rétention des jeunes ruraux

Au cours des 50 dernières années, notre économie est devenue plus dépendante des grands centres urbains. Cette réalité a entraîné une concentration des services et des possibilités, ce qui a eu des répercussions négatives sur les régions environnantes. Les jeunes ont été contraints de quitter leur communauté à la recherche d'une éducation supérieure et de possibilités d'emploi. La pandémie de COVID-19 a révélé les risques associés à une concentration des activités et la possibilité de faire les choses différemment.

Nous devons soutenir les régions situées à l'extérieur des grands centres urbains afin de permettre aux jeunes de rester dans leur communauté avec un accès aux mêmes opportunités que les jeunes des centres urbains et de pouvoir participer activement à la

croissance de leur communauté. Les Verts préconisent des stratégies de rétention des jeunes qui toucheraient un certain nombre de facteurs.

Un gouvernement dirigé par les verts s'engage à :

- Garantir l'accès à une connexion internet forte en investissant dans la connectivité à large bande
- Investir dans les infrastructures de transport public intercommunales et rurales telles que les bus et les systèmes ferroviaires.
- Travailler avec les provinces pour offrir des tarifs préférentiels aux jeunes qui utilisent les systèmes de transport public.
- Soutenir le développement de programmes éducatifs ciblant les diplômés durables pour les développements en milieu rural et de petites villes.
- Ouvrir la voie à davantage de programmes d'apprentissage et pour des succursales postsecondaires locales avec, pour l'instant, une formation en ligne et un soutien au modèle coopératif.
- Développer un nouveau modèle de travail qui permettra à un plus grand nombre de jeunes de travailler à distance depuis leur domicile si tel est leur souhait.
- Aider les jeunes qui cherchent à s'installer dans les zones rurales à avoir accès à des terres et à des propriétés pour une agriculture durable.